RAPPORT

SUR

LES MISSIONS

DU

DIOCÈSE DE QUÉBEC,

ET AUTRES MISSIONS QUI EN ONT CI-DEVANT FAIT PARTIE.

AVRIL, 1859.

No 13.

AVEC APPROBATION DES SUPÉRIEURS.



QUÉBEC:
DES ATELIERS DE J. T. BROUSSEAU,
IMPRIMEUR DE L'ARCHEVÊCHÉ,
No. 7, Rue Buade, Haute-Ville.

1859.

RAPPORT

SUR

LES MISSIONS

DU

DIOCÈSE DE QUÉBEC,

ET AUTRES MISSIONS QUI EN ONT CI-DEVANT FAIT PARTIE.

AVRIL, 1859.

No. 13.

AVEC APPROBATION DES SUPÉRIEURS.



QUÉBEC:

DES ATELIERS DE J. T. BROUSSEAU,

IMPRIMEUR DE L'ARCHEVÊCHÉ,

No. 7, Rue Buade, Haute-Ville.

1859.



ETAT *des sommes reçues de chaque paroisse du diocèse de Québec, pour l'œuvre de la Propagation de la Foi, du* 1er *décembre* 1856 *au* 1er *décembre* 1857.

	£	s.	d.
Notre-Dame de Québec (1),	150	9	4
St. Roch de Québec,	94	3	6
St. Sauveur,	54	8	0
Notre-Dame des Anges,	3	3	10½
St. Pierre, Ile d'Orléans,	30	19	7
St. Laurent, do,	36	4	11
St. Jean, do,	27	5	0
St. François, do,	6	2	1
Ste. Famille, do,	10	7	1½
Grondines,	20	3	0
St. Casimir,	5	15	0
Deschambault,	67	2	2
St. Alban,	0	13	8
Cap-Santé,			
St. Basile,			
Ecureuils,	6	14	11½
Pointe-aux-Trembles,	20	0	0
St. Augustin,	46	19	10
Ste. Catherine,			
St. Raymond,			
Ste. Foye,	17	3	11
St. Colomb,	25	4	6
Ancienne Lorette,	24	15	1½
St. Ambroise,			
Valcartier,			
Laval,			
Charlesbourg,	20	12	6
Beauport,	56	3	5½
	724	11	6½

(1) Dans la somme fournie par Notre-Dame de Québec sont compris £6 14 2, don des Dames Ursulines; £6 0 0, don des Dames de l'Hôtel-Dieu, et £7 2 2 du Petit Séminaire de Québec.

	£	s.	d.
Montant de l'autre part,	724	11	6½
Ange Gardien,			
Chateau Richer,	18	3	1½
Ste. Anne de Beaupré,	16	16	11
St. Ferréol,	4	3	1
St. Joachim,	14	7	6
Petite-Rivière,			
Baie St. Paul,	8	5	0
St. Urbain,	3	4	5½
Ile aux Coudres,	13	2	6
Eboulements,			
St. Irénée,			
Malbaie,	8	3	10
Ste Agnès,	4	10	0
Chicoutimi,			
Escoumins,			
St. Alexis,			
St. Alphonse,	3	8	0
Grand-Brûlé,			
St. Fidèle,	2	14	8½
Somerset,	13	0	0
Ste. Julie,	4	11	10½
St. Jean Deschaillons,			
Lotbinière,	33	10	7½
Ste. Croix,	15	17	10½
St. Antoine,	16	11	2
St. Nicolas,	14	10	9
St. Sylvestre,	10	10	0
St. Jean Chrysostome,	8	2	10
St. Joseph de la Pointe-Lévis,	53	8	0½
Notre-Dame de Lévis,	75	18	6½
St. Anselme,			
St. Romuald,			
St. Lambert,	5	7	8½
St. Isidore,	10	2	6
Ste. Claire,	7	3	7½
Ste. Marguerite,			
	1090	6	2½

	£	S.	D.
Montant de l'autre part,	1090	6	2½
Ste. Hénédine,	6	13	6½
St. Edouard de Frampton,	5	8	7½
St. Malachie,	1	2	10½
St. Bernard,	10	4	0
St. Elzéard,	9	0	0
St. Frédéric,	8	17	1
St. Joseph N. Beauce,	12	9	10½
St. François N. Beauce			
St. George,	1	8	6½
Tring,			
Lambton,	4	13	9
St. Gervais,	18	7	7½
St. Lazare,	3	13	6
St. Charles,	59	19	1½
Beaumont,	22	11	2
St. Michel,	42	0	0
St. Valier,	22	11	3
Berthier,	10	0	0
St. François, Riv. du Sud,			
St. Pierre, Riv. du Sud,	16	11	10½
St. Thomas,	25	12	5½
Ile aux Grues,	21	19	11½
Cap St. Ignace,	7	0	0
Islet,	42	0	0
St. Jean Port Joli,	15	0	0
St. Roch des Aulnets,	27	15	0
Collége de Ste. Anne,	6	10	8
Ste. Anne de la Pocatière,	9	10	0
St. Denis,	37	10	0
Rivière Ouelle,	4	19	0
Kamouraska,	(1) 48	0	0
St. Pacome,			
St. Pascal,			
St. André,	11	13	6
Ste. Hélène,	7	10	0
	1610	19	7½

(1) Dans cette somme est renfermé un don de £25, fait par Dame Veuve Larue.

	£	s.	d.
Montant de l'autre part	1610	19	7½
St. Alexandre,	5	0	0
Notre-Dame du Portage,			
Rivière du Loup, (2 ans),	25	15	0
St. Antonin,			
Cacouna,	14	10	0
St. Arsène,	7	14	10
St. Modeste,			
Ile Verte,	14	0	0
St. Eloi,	1	15	1
Trois Pistoles,	12	6	8½
St. Simon,	7	10	0
St. Fabien,			
Ste. Cécile, (2 ans),	12	19	8
Rimouski,	25	0	0
Ste. Luce,	3	10	0
Ste. Flavie,			
St. Octave,			
Matane,	7	0	0
Ste. Anne des Monts,			
Rivière aux Renards,			
Douglastown,			
Percé,			
Grande Rivière,			
Paspébiac,			
Bonaventure,			
Carleton,			
Postes du Roi,	0	12	9
Intérêts sur dépôts	16	0	0
Succession de M. Asselin, Prêtre,	65	12	8
Succession de M. Villeneuve, Ptre,	40	0	0
	1870	6	4
Balance en caisse, le 1er déc. 1856,	2546	4	4
De cette somme,	4416	10	8
Déduisant les dépenses pour 1857,	1887	8	10
Il reste en caisse,	£2529	1	10

Québec, 17 décembre 1857.

Les sommes suivantes, remises après le premier décembre, n'ont pu être insérées dans l'état précédent ; elles seront portées à la recette de l'année 1858.

	£	S.	D.
St. Henri,	36	18	5
Ste. Marie N. Beauce,	22	12	3
Eboulements,	12	10	0

DÉPENSES *de la* 21*e année, depuis le* 1*er décembre* 1856 *au* 1*er décembre* 1857.

	£	S.	D.
Annales de Lyon,	234	7	6
Diocèse de S. Boniface,	120	0	0
Mission des chantiers et d'Abittibi,	150	0	0
" de la Grosse-Ile,	80	0	0
" de la Rivière au Renard,	15	0	0
" de Paspébiac,	25	0	0
" de Ste. Anne des Monts,	15	0	0
" de St. Octave de Métis, 2 ans,	30	0	0
" de St. Modeste,	25	0	0
" du Lac Témiscouata,	15	0	0
" d'Armagh,	20	0	0
" du Township Mailloux,	6	0	0
" de Frampton,	30	0	0
" de Kennebec,	10	0	0
" de Tring,	12	10	0
" de Boisneuf,	25	0	0
" de Broughton,	7	10	0
" de Leeds,	30	0	0
" de Ste. Sophie,	25	0	0
" de Ste. Julie,	20	0	0
" du St. Maurice,	175	0	0
" de St. Alban,	15	0	0
" de Valcartier et de Stoneham,	20	0	0
" de St. Fidèle,	25	0	0
	1130	7	6

	£	s.	d.
Montant de l'autre part,	1130	7	6
Mission des Escoumins,	37	10	0
" des petits postes du Saguenay,	12	10	0
" du Lac St. Jean,	15	0	0
" du Labrador,	37	10	0
" de Laval,	50	0	0
Hôpital de la Marine,	10	0	0
Chapelle de la Grand' Grave,	10	0	0
" du Bassin de Gaspé,	25	0	0
" du Cap des Espoirs,	10	0	0
" du Lac Témisconata,	25	0	0
" de St. Antonin,	25	0	0
" de St. Onésime,	15	0	0
" de Cranbourne,	15	0	0
" de Tewksbury,	15	0	0
" d'Hébertville,	10	0	0
Presbytère d'Hébertville,	25	0	0
" du Grand Brûlé,	25	0	0
" de St. Alphonse,	20	0	0
Chapelle de l'asile des Aliénés,	15	14	2
Livres de controverse et de piété,	25	0	0
Vases sacrés, ornements, etc.,	150	0	0
Patentes d'une terre à l'Anse-au-Foin,	9	10	0
Port de lettres, frais de transport et de distribution des annales anglaises et françaises, depuis le 1er décembre 1855 au 1er décembre 1856,	57	2	4
Do. do. depuis le 1er décembre 1856 au 1er décembre 1857,	55	18	2
Impression du Rapport sur les Missions,	61	6	8
	1887	8	10

RECETTE *pour l'année finissant le* 1er *décembre* 1858.

	£	S.	D.
Notre-Dame de Québec (*a*)	100	2	2
St. Roch de Québec,	73	11	3
St. Sauveur,	51	0	0
St. Laurent du Havre,	12	15	0½
Notre-Dame des Anges,	8	12	11
St. Pierre, Ile d'Orléans,	28	14	6
St. Laurent, do,	34	8	0½
St. Jean, do,	25	0	0
St. François, do,	7	13	4
Ste. Famille, do,	9	5	7½
St. Casimir,	3	2	6
Grondines,			
Deschambault,	28	3	8½
Cap Santé,	18	8	8½
St. Basile,			
Ecureuils,	6	6	3
Pointe-aux-Trembles,	26	11	6
St. Augustin,	33	17	6½
St. Raymond,			
St. Alban,	4	0	0
Ste. Catherine,			
Ste. Foye,	17	12	2
St. Colomb,	18	7	2
Ancienne Lorette,	21	16	4
Valcartier,	3	17	6
St. Ambroise, deux ans,	50	10	4½
Charlesbourg,			
Beauport,			
Laval,			
Ange Gardien,	16	0	0
Chateau Richer,	18	3	9
Ste. Anne de Beaupré,	16	11	11
	634	12	3½

(*a*) Dans la somme fournie par Notre-Dame de Québec, sont compris £6, don des Dames Religieuses de l'Hôtel-Dieu, et £3 6s. 6½d. du Petit Séminaire de Québec.

	£	s.	d.
Montant de l'autre part,	634	12	3½
St. Ferréol,	4	2	1
St. Joachim,	12	3	0
Baie St. Paul,	6	0	0
Petite Rivière,	5	4	1½
St. Urbain,	2	8	10
Eboulements,	12	10	0
St. Irénée,			
Malbaie,	6	18	3
Ste. Agnès,	5	5	0
Ile-aux-Coudres,			
St. Fidèle,	3	9	6
St. Alphonse,			
St. Alexis,			
Chicoutimi,			
Grand Brûlé,			
Hébertville,			
Escoumins,	7	10	0
Somerset,	7	10	0
Ste Julie,			
Ste. Sophie,			
Halifax,	3	8	9
Ste. Agathe,			
St. Giles,			
Leeds,			
S. Sylvestre,	9	0	0
St. Jean Deschaillons,			
Lotbinière,	34	1	2
Ste. Croix,	15	8	0
St. Flavien,			
St. Antoine,	10	10	3½
St. Apollinaire,			
St. Romuald,			
St. Jean Chrysostome,	7	0	0
St. Lambert,	0	13	6
St. Nicolas,	23	6	5
N. D. de Lévis,	58	16	6
	869	17	8½

	£	s.	d.
Montant de l'autre part,	869	17	8½
St. Joseph de la Pointe-Lévis,	28	2	6
St. Henri (deux années),	65	12	3
St. Isidore,	10	5	0
St. Anselme,	14	17	6½
Ste. Claire,	5	4	2
St. Malachie,			
St. Edouard de Frampton,	2	0	7½
Ste. Marguerite,	1	15	7
Ste. Hénédine,	6	4	9
Ste. Marie (1857),	22	12	3
St. Joseph, N. Beauce,	12	10	0
St. Bernard,	7	11	3
St. Elzéard,			
St. Frédéric,			
St. François, N. Beauce,	0	2	2
St. George,	0	8	0
Tring,	1	15	7½
Boisneuf,			
Lambton,			
Beaumont,	18	12	7
St. Charles,	32	13	7
St. Gervais,	15	7	1½
St. Lazare,			
St. Raphaël,			
St. François, Riv. du Sud,			
St. Pierre, Riv. du Sud,	16	10	6
St. Michel,	47	0	0
Ile aux Grues,	22	16	1
St. Vallier,	20	3	5
Berthier,			
St. Thomas,	13	13	0
Cap St. Ignace,			
Islet,	47	2	5
St. Jean Port Joli,	15	7	6
St. Roch des Aulnets,	33	18	7
Ste. Anne de la Pocatière,	30	7	0
Rivière-Ouelle,	5	12	7½
	1368	3	10

	£	s.	d.
Montant de l'autre part,	1368	3	10
St. Pacôme,	6	5	0
St. Denis,	25	0	0
Kamouraska,			
St. Pascal,			
Ste. Hélène,	7	0	0
St. André,	11	6	9
St. Alexandre,	6	0	0
N. D. du Portage,			
Rivière du Loup,	25	0	0
Cacouna,	14	14	10½
St. Arsène,	12	14	10
St. Modeste,	1	0	7½
Isle-Verte,	22	7	6½
St. Eloi,	1	6	9
Trois-Pistoles,	12	15	9
St. Simon,	4	0	0
St. Fabien,	13	0	0
Ste. Cécile,	6	15	0
Rimouski,			
Ste. Luce,			
Ste. Flavie,			
St. Octave de Métis,			
Matane,			
Ste. Anne des Monts,			
Rivière au Renard,			
Douglastown,			
Percé,			
Grande Rivière,			
Paspébiac,			
Bonaventure,	0	13	10½
Carleton,	6	11	0
Dames Religieuses de la Congrégation,	12	0	0
Intérêts sur dépôts,	16	0	0
	£ 1572	15	10½
Balance en caisse le 1er déc. 1857,	2529	1	10
	4101	17	8½
A déduire la dépense en 1858,	1852	3	1
Il reste en Caisse	£2249	14	7

DÉPENSES *pour l'année finissant le* 1*er décembre* 1858.

	£	S.	D.
Aux Conseils de Lyon et de Paris, pour annales,	234	7	6
Missions d'Abittibi et des chantiers,	150	0	0
" du diocèse de St. Boniface,	120	0	0
" de la Grosse-Ile,	80	0	0
(Mission de Paspébiac, £25. Cette somme allouée l'année dernière à M. Lapointe a été remise par ce monsieur, qui n'a pas cru en avoir besoin; elle est allouée pour les frais d'installation du nouveau missionnaire de Paspébiac).			
Mission de Ste. Anne des Monts,	15	0	0
" de la Rivière au Renard,	15	0	0
" de St. Modeste, supplément pour l'année 1856–57,	10	0	0
" de St. Modeste, 1857–58,	15	0	0
" du Lac Témiscouata,	15	0	0
" de Mailloux, Armagh, etc.,	50	0	0
" de St. Edouard de Frampton,	30	0	0
" de St. Malachie,	50	0	0
" de Kennebec,	10	0	0
" de Tring, supplément, '56-'57	12	10	0
" do do '57-'58	12	10	0
" de Boisneuf,	25	0	0
" de Broughton,	7	10	0
" de Leeds,	40	0	0
" de Ste Sophie,	25	0	0
" de Ste Julie,	20	0	0
" de St. Maurice,	175	0	0
" de St. Alban,	15	0	0
" de Valcartier,	20	0	0
" de Laval,	50	0	0
" de St. Fidèle,	25	0	0
" des Escoumins,	37	10	0
	1259	7	6

	£	S.	D.
Montant de l'autre part,	1259	7	6
Mission d'Hébertville,	50	0	0
" de Labrador,	37	10	0
Chapelle de l'Anse au Griffon,	25	0	0
" de St. Epiphane, Nouvelle,	10	0	0
" du Bassin de Gaspé,	25	0	0
" du Cap des Espoirs,	4	0	0
" de Ste. Adélaïde de Pabos,	25	0	0
Frais pour la terre de l'église du Cap Chat,	2	16	0
Frais pour la terre de l'église des Capucins,	10	0	0
Achat d'une terre à Armagh,	25	0	0
Presbytère d'Armagh,	12	0	0
Chapelle de Cranbourne,	50	0	0
Ste. Sophie, achat d'une terre,	70	0	0
Mission et retraites, District de Gaspé,	40	0	0
Hôpital de la Marine,	10	0	0
Ornements et vases sacrés,	150	0	0
Chapelle de Wolfstown,	12	10	0
Frais de transport et de distribution des annales de la Propagation de la Foi,	33	19	7
	1852	3	1

Les sommes suivantes arrivées après la clôture des comptes seront portées sur la recette de 1859.

	£	S.	D.
Reçu de Ste. Marie, N. B.,	15	8	0
" Dames Ursulines,	7	3	0
" St. François, N. B.,	2	10	0
" St. Elzéard,	9	15	0
" Kamouraska,	2	0	0
" Beauport,	29	10	0

ETAT PRÉSENT DES MISSIONS SITUÉES AU SUD DU SAINT-LAURENT.

Suivant les arrangements faits, il y a une quinzaine d'années, avec les conseils de la Société de la Propagation de la Foi, une partie des aumônes recueillies dans le diocèse de Québec est donnée à quelques missions étrangères, conformément au but principal de l'œuvre ; tandis que l'autre partie est consacrée à secourir les missions pauvres du pays. Nous l'avons déjà dit, et nous nous plaisons à le repéter, ces secours ont produit un bien considérable, en fournissant les moyens de bâtir des chapelles, et de placer des prêtres dans des localités qui sans cette aide providentielle seraient restées longtemps encore privées des consolations de la religion, et auraient langui matériellement tout aussi bien que spirituellement. Du moment qu'un prêtre arrive dans une mission pour y fixer sa résidence, les choses changent de face, et une amélioration sensible se produit dans l'aspect moral et matériel du canton. La religion vient poser un cachet de stabilité sur l'existence de l'établissement ; les anciens habitants reprennent courage, et de nouveaux colons sont attirés par l'espérance de pouvoir élever chrétiennement leurs enfants, et de participer eux-mêmes aux secours de la religion.

Moyennant les encouragements ainsi donnés aux missions et aux jeunes paroisses, la population

canadienne s'est attachée plus fermement au sol de ses ancêtres, l'émigration a considérablement diminué, et l'on a gardé au milieu de leurs frères, des jeunes gens qui auraient été aux Etats-Unis perdre leur langue, leurs mœurs et leur foi.

Si nous jetons un regard sur les townships de l'est, appartenant aux diocèses des Trois-Rivières et de Québec, nous constaterons la vérité des observations précédentes. Il y a vingt ans, vers le temps où la Société de la Propagation de la Foi commençait à s'établir au milieu de nous, un seul prêtre desservait toute l'étendue de pays où se trouvent aujourd'hui les missionnaires du lac Aylmer, de Wotton, de Warwick, de Saint Norbert, de Saint Christophe, de Stanfold, de Saint Calixte et de Sainte Julie ; combien d'églises et de chapelles se sont élevées dans l'étendue de la mission où alors existait une seule petite chapelle ! De la desserte de Saint Sylvestre ont été détachées les paroisses de Saint Gilles, de Sainte Agathe, de Sainte Sophie, de Saint Ferdinand et de Leeds. Dans le district de Gaspé, des missionnaires ont été placés au Port Daniel et à la Rivière-aux-Renards, tandis que six prêtres sont maintenant résidants dans les missions du Saguenay.

Afin de faire connaître plus en détail les progrès des missions, nous donnerons ici des extraits de rapports adressés par quelques curés ou missionnaires, à Monseigneur l'Archevêque de Québec et à Monseigneur l'Administrateur du diocèse.

SAINTE JULIE.— La desserte de Sainte Julie, dans le township de Somerset doit être bientôt érigée en paroisse. Elle a fait de rapides progrès, qu'elle doit au voisinage du Chemin de Fer, à sa situation avantageuse et à la bonne qualité d'une partie de ses terres. C'est particulièrement depuis

qu'elle possède un missionnaire résidant qu'elle a pris du développement. Dans l'année 1853, elle renfermait environ 180 familles et 1,100 âmes. En 1854, un missionnaire fut placé à Sainte Julie; aujourd'hui, il compte dans sa mission 1579 âmes, 257 familles, 854 communiants et 4 écoles. Pendant l'année 1857, il a fait 89 baptêmes, 17 sépultures et 6 mariages. L'église est de bois, et n'est pas encore finie; elle a 110 pieds de longueur sur 45 pieds de largeur. Une retraite a été donnée aux paroissiens de Sainte Julie dans le cours de l'automne dernier et a été suivie des plus heureux résultats.

Sainte Julie deviendra dans peu une des paroisses les plus florissantes des townships. Dans la partie d'Inverness qui appartient à cette mission, il y a d'excellentes terres, dont quelques-unes ont été récemment achetées par des catholiques, les protestants les vendant pour aller au Haut-Canada ou aux Etats-Unis.

Saint Ferdinand d'Halifax.—Cette paroisse obtint un missionnaire résidant en 1847. Monsieur Dupuis, en prenant possession de cette mission, fut en même temps chargé de visiter les établissements de Leeds et du lac Aylmer. Il fut remplacé en 1851 par monsieur Bernier, aujourd'hui curé de Saint Ferdinand, et desservant d'une annexe connue sous le nom de Wolfestown. Voici quelques détails donnés cette année par monsieur Bernier, sur les lieux soumis à sa juridiction.

" La population de Saint Ferdinand d'Halifax est d'environ 3,200 âmes, reparties entre 450 familles, dont 50 environ ne sont pas d'origine française; le nombre de communiants est de 1850. Il y a eu dans le cours de l'année 161

baptêmes, 20 mariages et 55 sépultures. Quelques familles ont quitté la paroisse, mais deux seulement ont gagné vers les pays étrangers ; les autres sont allées s'établir dans le township de Wolfestown, dépendant de cette paroisse. En revanche, 15 nouvelles familles y sont arrivées depuis un an. Grâces à Dieu, la fièvre des *Etats-Unis* n'est pas de mode ici : quelques jeunes gens y vont bien chaque année, mais c'est pour peu de temps, et plus par nécessité que par goût.

"L'instruction élémentaire, qu'on avait été forcé de négliger faute de moyens, vient de faire un grand pas : huit écoles ont été ouvertes l'année dernière, et elles ont été fréquentées régulièrement par 467 enfants, dont 229 garçons et 238 filles.

"La paroisse possède une bibliothèque depuis huit ans. Cette bibliothèque comprend aujourd'hui plus de 450 volumes ; et tous les paroissiens y ont accès.

"A la paroisse de Saint Ferdinand est attachée la mission de Wolfestown. Les habitants de cette pauvre localité ont été négligés jusqu'ici, à cause de la difficulté où l'on était de trouver un local convenable pour y faire la mission. Mais dans le cours de l'année, des démarches ont été faites pour remédier à ce triste état de choses. Un terrain de huit acres en superficie a été donné par Dame veuve Hughes, et le 21 janvier, monsieur Matte, curé de Saint Calixte y fixait la place d'une chapelle et d'un presbytère. Les colons, encouragés par cette démarche, partirent aussitôt pour la forêt, et quelques jours plus tard, tout le bois nécessaire à la construction de la chapelle était rendu sur la place.

"Jeudi, le 5 du courant, était un véritable jour de fête pour Wolfestown ; c'était le jour

choisi pour commencer les travaux du nouveau bâtiment ; aussi, de bonne heure le matin, toute la population s'acheminait gaîment vers cet endroit. D'ailleurs un autre motif, non moins puissant, les y appelait encore, car le saint sacrifice de la messe allait être offert sous une tente, au lieu même où plus tard s'élèvera l'autel paroissial. Après la communion, je leur adressai quelques mots d'encouragement. J'insistai surtout sur ces paroles du psalmiste : "*Nisi Dominus ædificaverit domum*, etc. : " elles ont été bien comprises, car la paix et l'union la plus parfaite ont régné sans interruption. Aussi, dix jours ne s'étaient pas encore écoulés depuis le commencement des travaux, que déjà la chapelle était levée. Il reste encore beaucoup à faire sans doute, mais j'ai la ferme confiance qu'avant les froids de l'automne, nous pourrons clore le bâtiment de manière qu'il puisse être adapté aux besoins du culte."

La mission du lac Aylmer est aujourd'hui renfermée dans le diocèse des Trois-Rivières ; elle est confiée aux soins de M. Bouchard, ainsi que celles de Winslow et de Stratford, qui paraissent prendre de notables accroissements.

SAINTE SOPHIE D'HALIFAX.—La paroisse de Sainte Sophie comprend une étendue de territoire d'environ 10 milles de front sur une profondeur moyenne d'environ 4½ milles. Elle a été érigée canoniquement le 3 mars dernier, et civilement le 7 de juin.

" Tout ce territoire est montagneux, écrivait
" M. Prince, le 23 octobre 1854, ce qui fait qu'on
" ne fréquente pas l'église comme on voudrait le
" faire. J'ai vu des femmes qui n'avaient pas pu
" se présenter à l'église depuis 18 mois. Les
" chemins sont à peine ouverts, et bien mauvais."

Ils ont été améliorés depuis, et la population augmente rapidement, comme on peut le voir par le tableau suivant :

	en 1856	en 1857	en 1858.
Population..................	1400	1500	1800
Familles.....................	280		300
Communiants..............	750	950	1039
1ères communions.........	75	75	48
Baptêmes.....................	17	90	104
Mariages...	0	11	12
Sépultures..................	1	24	30

" Environ 15 familles, écrivait M. Brunet en 1857, sont parties de ma paroisse, dont 10 pour les Etats-Unis ; elles ont été toutes remplacées par d'autres ; à ma connaissance, j'ai à déplorer le départ de 8 à 10 jeunes gens pour les Etats, et 4 ou 5 sont revenus après avoir perdu le peu de religion qu'ils avaient auparavant. Je n'ai malheureusement qu'une seule école, tenue par une institutrice non mariée. Cette école renferme une quinzaine de petits garçons, et 20 à 25 petites filles. Elle se trouve dans la pointe d'Arthabaska, car il n'y en a point dans Ste Sophie, et je ne vois pas jour d'en établir pour le moment, à moins d'une aide spéciale du Surintendant de l'Education."

Néanmoins dans son rapport de 1858, le curé annonce un progrès sensible dans les mesures prises : " j'espère, dit-il, que dans un mois ou deux au plus tard, il y aura 6 ou 7 écoles ; les commissaires ont été nommés, et ils sont en marche pour donner des écoles à la paroisse.

Puis, passant à l'état moral de sa paroisse, il ajoute ce fait consolant : " A la retraite, grâce à Dieu, tout le monde s'est rendu, à l'exception de

deux ou trois pauvres malheureux qui ont résisté à la grâce.

" 1005 personnes ont eu le bonheur de recevoir la sainte communion durant ces exercices ; et le dernier dimanche de la retraite, la petite chapelle de Ste Sophie donnait le spectacle magnifique d'une communion d'hommes et de jeunes gens au nombre de 498. Rien de plus beau que de voir l'attitude de quelques-uns d'entre eux qui ne s'étaient jamais approchés de la sainte table, et qui s'y présentaient avec les sentiments de la foi la plus vive. La retraite conserve encore ses fruits.

" En terminant, je prie V.G. de m'obtenir encore pour cette année une allocation de l'œuvre de la Propagation de la Foi. Ce n'est pas pour moi que je demande ; c'est pour m'aider dans les dépenses absolument nécessaires que je suis obligé de faire sur le terrain de l'église. Il n'y a ni clôtures ni fossés, et vous connaissez les ressources de la chapelle."

Saint Vital de Lambton.— La chapelle de Lambton est située sur le penchant d'un coteau, qui descend vers le lac Saint François. Du point où est placée la chapelle, l'on aperçoit ce beau lac, se déroulant sur une longueur de sept lieues, jusqu'à un morne élevé, au pied duquel ses eaux s'échappent pour former la rivière de Saint François. Attirés par la beauté des environs, et par la fertilité du sol, quelques colons s'établirent sur les bords du lac ; en 1844, Lambton ne renfermait que vingt-cinq âmes. Voici les renseignements que donne monsieur Godbout, missionnaire, sur l'état actuel de sa mission.

" La population de Saint Vital de Lambton est de 1342 âmes, formant 230 familles, canadiennes et catholiques ; le nombre de commu-

niants est de 800. Durant l'année, il s'y est fait 106 baptêmes, 18 mariages et 30 sépultures. Six familles sont venues s'y établir, et une seule en est partie. Il y a quatre écoles, tenues par des institutrices, et fréquentées par 70 garçons et 59 filles. Il y a une bibliothèque paroissiale. La société de tempérance est établie ; presque tous les chefs de famille en font partie, et observent assez bien ses règlements... Pendant la retraite que vient de terminer le Père Baudry, tous se sont approchés du tribunal de la pénitence et ont reçu la sainte communion.

SAINT MALACHIE.—La mission de Saint Malachie, détachée de celle de Saint Edouard de Frampton, est sur la rive droite de la rivière Etchemin. Elle possède un missionnaire résidant depuis deux ans. En y comprenant les quatre premiers rangs de Buckland qui l'avoisinent, cette mission renferme 137 familles catholiques, dont 72 sont canadiennes et 65 sont irlandaises. Ces familles donnent 716 âmes. La population protestante disséminée dans la mission, est égale à la moitié de la population catholique.

Il n'y a encore qu'une seule école catholique à Saint Malachie ; elle est fréquentée par dix filles et dix-sept garçons. La bibliothèque paroissiale renferme un peu plus de soixante volumes ; es abonnés, au nombre de 21, sont tous irlandais.

Saint Léon de Standon, aussi sur la rivière Etchemin, dépend de Saint Malachie. Il renferme 174 individus, parmi lesquels on compte 118 communiants. Il y a 23 familles canadiennes et huit familles irlandaises. Les protestants sont en grande majorité dans cette localité, mais la plupart cherchent à vendre leurs terres, depuis que les canadiens ont commencé à s'y établir.

Treize familles nouvelles sont arrivées à Standon, dans le courant de l'année ; beaucoup d'autres y ont pris des terres, et attendent qu'il y ait une chapelle pour s'y rendre.

Le township de Buckland, dont une partie a été annexée à S. Malachie, renferme beaucoup de terres qui ne sont pas encore occupées. Le sol y est assez bon ; la distance de Québec n'est pas considérable ; l'on y a commencé un chemin provincial qui doit s'étendre jusqu'à Rimouski. Ces avantages sont bien propres à fixer l'attention de ceux de nos compatriotes qui désirent s'établir sur des terres. Il est pénible de voir un si grand nombre de familles perdre leur temps sur des emplacements, tandis qu'elles pourraient se mettre à l'aise en cultivant pour leur propre compte. Avec un peu de courage et de persévérance, elles trouveraient dans ces lieux une aisance qu'elles n'obtiendront jamais en vivant, au jour le jour, dans le service des autres. La présence des missionnaires et l'ouverture des chemins ont fait disparaître les principales difficultés qui ci-devant paraissaient insurmontables.—Voilà des réflexions que nous avons maintes fois entendu répéter par des hommes honorables, amis sincères de leur pays. Elles ne sauraient être trop souvent présentées à la considération des parents qui se plaignent de ne pouvoir établir leurs enfants.

Mailloux, Armagh, Montminy.— Ces trois localités, sur lesquelles nous n'avons point de détails, sont desservies par un missionnaire résidant à Armagh. Des chapelles sont bâties, et la population s'accroit rapidement. A Notre-Dame de Mailloux, une terre a été achetée avec une somme d'argent léguée par feu monsieur Villeneuve, curé de S. Charles ; à Armagh, la

société de la Propagation de la Foi en a acheté une, près de l'église ; à Montminy, monsieur Sirois, curé de St. Pierre, en a donné une troisième pour l'usage du missionnaire.

LE LAC TÉMISCOUATA ET SES ENVIRONS.— Les établissements du lac Témiscouata, desservis par monsieur le curé de la Rivière-du-Loup, s'accroissent de jour en jour avec rapidité. Une maison destinée à servir de chapelle temporaire a été bâtie, au Détour du Lac, en 1857, au moyen de souscriptions volontaires, et avec une aide de vingt-cinq louis fournie par la société de la Propagation de la Foi. Plus tard, elle pourra être employée comme sacristie ou comme maison d'école. Aux postes du Dégeli et du Lac, la sainte messe se dit dans des maisons particulières.

La population du Détour du Lac est de 40 familles, renfermant 104 communiants, et 246 âmes.

La population du lac Témiscouata est de 21 familles, fournissant 60 communiants et 106 âmes.

La mission du Détour possède une belle terre, de deux arpents de front sur 34 de profondeur ; c'est là que sera bâtie l'église. Six arpents ont été défrichés et pourront être ensemencés le printemps prochain,

Les habitants du Lac se ressentent encore un peu du séjour parmi eux d'un détachement de soldats, dont les habitudes ont produit de malheureux effets. Ceux du Détour du Lac et du Dégeli remplissent fidèlement leurs devoirs religieux, se confessant et communiant aussi souvent qu'ils en ont l'occasion.

Dans l'étendue de la mission, près de 200 arpents de terre ont été défrichés en 1858, et 800 minots de grains ont été semés. Dans peu de

temps les nouveaux colons du Détour du Lac seront en état d'avoir un prêtre résidant. Cette année même, quinze familles sont montées pour se fixer sur leurs terres, déjà assez défrichées pour fournir le nécessaire aux propriétaires ; plus de quarante jeunes gens ont pris des terres et ont commencé à y travailler. La résidence d'un prêtre en déterminerait un grand nombre d'autres à aller s'y établir ; et il est certain que dans peu d'années l'on y verrait se former plusieurs paroisses florissantes, vu que le sol y est très fertile et que le chemin du Lac va être bientôt terminé.

Saint Octave de Métis.—" La population de Métis," écrit monsieur le missionnaire du lieu, " est d'environ 1200 âmes. Sur ce nombre on peut compter 950 catholiques ; le reste de la population se compose d'écossais protestants. Il y a 150 familles catholiques ; 50 familles protestantes, 6 familles mixtes. Le nombre des communiants est d'environ 600.

" La loi des écoles a été mise en pratique l'automne dernier. Il y a maintenant cinq écoles ; plus de 100 enfants les fréquentent. Elles sont dans la municipalité canadienne catholique de S. Octave. Les écossais qui forment une municipalité séparée, connue sous le nom de municipalité de Métis, ont une école commune et une école de dimanche. Aucun enfant catholique ne fréquente ces écoles ; dans les familles mixtes, les enfants sont envoyés aux écoles catholiques.

" La pureté des mœurs est ce qu'elle doit être, à bien peu d'exceptions près dues au mélange des protestants avec les catholiques. Cela est dû en grande partie, à l'âge peu avancé dans lequel les jeunes gens se marient. La tempérance se soutient toujours, malgré les échecs qu'elle éprou-

ve le printemps et l'automne. Dans ces deux saisons, deux ou trois marchands importent un peu de boissons enivrantes et causent quelques défections parmi les associés. C'est naturellement la saison des chicanes, mais les associés y sont pour peu de chose.

" En vous nommant la mission de MacNider ou Sandy-Bay, je ne puis m'empêcher de vous dire, avant toute autre chose, que je suis fatigué de ces noms écossais et anglais ; la prononciation du premier me met à la torture. J'ai déjà songé à donner à cette mission le nom de l'Assomption, mais les bons Pères Oblats l'ont pris pour les Ilots Jérémie qui ne sont pas éloignés d'ici. Si ma mission ne peut porter ce nom, je désire qu'elle reçoive celui de N. D. des Anges. Du reste c'est l'affaire de Votre Grandeur ; mais mon intention principale est de faire changer les noms écossais et anglais en d'autres noms qui tiennent plus à la religion catholique.

" Le township MacNider est le lieu vers lequel se porte particulièrement, depuis quelques années, l'émigration canadienne des paroisses comprises entre Trois-Pistoles et Sainte Flavie. On y compte maintenant environ 350 communiants, ce qui donne un accroissement de plus de cent communiants dans une année. Le nombre d'âmes est d'environ 700, y compris 60 protestants presque tous écossais. Il y a cent familles catholiques et onze familles protestantes.

" J'ai fait entreprendre tout dernièrement la charpente d'un presbytère qui devra servir de chapelle, pendant quelques années. Il devra avoir 32 pieds de largeur en dedans, sur 42 pieds de longueur aussi en dedans.

Sainte Anne des Monts.— La mission de Sainte Anne des Monts, située sur les bords du Saint Laurent, à 90 lieues de Québec, et à 18 lieues au-dessous de Matane, est devenue une desserte importante. Jusqu'à l'année dernière, aucun chemin ne reliait ce premier poste du district de Gaspé avec les paroisses du district de Québec: aujourd'hui le gouvernement en a fait ouvrir un, et les terres sont prises sur presque toute la longueur. Les établissements déjà existants se sont accrus et le missionnaire de Sainte Anne aura bientôt des missions importantes au Grand Capucin et au Cap Chat. Au Grand Capucin, une terre a été désignée pour le site de la future chapelle ; avec quelques fonds fournis par la société de la Propagation de la Foi, monsieur le missionnaire a fait essarter et nettoyer une quantité suffisante de terre pour avoir droit d'obtenir une patente du gouvernement.

Au Cap Chat une chapelle a été bâtie, et une terre a été donnée par messieurs Roy qui ont déjà fait beaucoup pour la mission, dans la vue d'avoir bientôt un prêtre résidant.

A douze lieues au-dessous de Sainte Anne est la mission du Mont-Louis. C'est un des plus anciens établissements du pays. Bien avant la fin du dix-septième siècle, cinq ou six familles s'y étaient établies et l'on y faisait la pêche avec succès. Charlevoix parle de la découverte de cuivre, qu'on avait faite dans les montagnes voisines.—Ce poste a fait peu de progrès jusque vers 1850. Depuis lors une vingtaine de familles y résident ; quelques-unes ne s'occupent que de pêche, tandis que les autres cultivent avec succès. La vallée du Mont-Louis arrosée par une petite rivière est profondément encaissée entre quelques-unes des plus hautes montagnes de la côte.

Les terres de la vallée sont bonnes ; l'orge, l'avoine et même le blé, y poussent et y mûrissent fort bien La chapelle est située sur une pointe entre la mer et un barachois, formé par l'embouchure de la Petite-Rivière. Une population suffisante pour former une paroisse trouverait à se placer dans la vallée. A quelques lieues plus haut, aux Marsouis, est une étendue de terre fort riche, qui a été jusqu'ici négligée pour la pêche, mais qui est, suivant monsieur le Missionnaire digne d'attirer l'attention des colons. Il n'y a encore qu'une seule famille dans ce lieu, qui est environ à quinze milles de l'église de Sainte Anne.

Douglastown.—L'immense mission de Douglastown a été partagée en deux parties, il y a un peu plus de trois ans. Les heureux résultats de cette division, si ardemment souhaitée par les missionnaires, continuent à se développer d'année en année, pour la plus grande gloire de Dieu, et pour l'avantage spirituel et temporel des populations intéressées dans ce changement. Les lettres qui suivent feront connaître la situation passée et l'état présent des missions dépendantes de Douglastown, dans le district de Gaspé.

Dans l'année 1854, monsieur Sasseville adressait à monseigneur l'Archevêque le rapport suivant.

" La mission de Douglastown comprend la Baie de Gaspé et la côte du même nom qui s'étend sur le fleuve Saint Laurent, depuis le Cap-des-Rosiers, jusqu'à la rivière de la Magdeleine, inclusivement. Elle présente une étendue de trente lieues à parcourir par le plus court chemin. Sur un territoire aussi grand, il n'y a que deux lieues de chemins praticables, pour des voi-

tures, c'est-à-dire, depuis Douglastown jusqu'à Gaspé.

" Le missionnaire fait sa résidence à Douglastown et dessert par voie de mission, le Bassin de Gaspé, la Grand' Grave, le Cap des Rosiers, l'Anse au Griffon, la Rivière au Renard, le Cloridonne, la Grand'Vallée et la Magdeleine.

" Il y a dans Douglastown : 75 familles ; 275 communiants ; 115 enfants qui n'ont pas encore communié.

" La population de Douglastown est mélangée ; elle se compose de quelques Irlandais, et de descendants d'Irlandais, de Canadiens, de Jersiais, etc. ; l'élément irlandais domine. Il y a cinq familles canadiennes anglifiées et quatre familles protestantes. Quoique la plupart comprennent encore le français, cependant l'usage de prêcher en anglais a prévalu. La nouvelle génération ne comprend que cette dernière langue, et avec la vieille génération s'éteindront les restes de la langue française.

" Personne ne laisse cette localité pour émigrer à l'étranger ; et il ne vient personne de l'étranger pour se fixer ici. La population augmente par elle-même, et ne s'accroit que lentement. Les jeunes gens se trouvant aujourd'hui presque tous alliés, par suite du petit nombre de familles qui se sont d'abord établies ici, il en résulte qu'ils sont obligés d'aller chercher des femmes ailleurs, ou de ne se point marier ; et c'est là le grand obstacle au développement de la population. Les mariages entre parents sont très-rares.

" Le township de Douglas, situé au sud-ouest de la baie de Gaspé, est de forme triangulaire, et a trois lieues sur chaque côté. La mission de Douglastown, proprement dite, ne s'étend pas

au-delà. Au centre est un village contenant trente-six lots, partagés par six rues qui se coupent à angles droits. L'église occupe le centre même du village ; on ne saurait désirer une situation plus convenable pour une église. Elle est environnée de la population, les habitants les plus éloignés ayant à peine trois milles de chemin à faire pour s'y rendre. Le site est d'ailleurs élevé, salubre et pittoresque, présentant des points de vue magnifiques sur la baie de Gaspé. Il y a un bon nombre de jolies maisons, et plusieurs autres sont en construction.

" Il y a une église en bois, construite sur une fondation en pierre ; le tout d'une grande solidité. Cet édifice a 80 pieds de long, sur 41 de large, avec un clocher de 80 pieds de haut ; l'extérieur est complet ; le plancher du bas est terminé de manière qu'on y peut célébrer la messe. Les habitants ont fait de grands sacrifices pour cette église, et ont montré beaucoup de zèle pour son achèvement. Auprès de l'église neuve est une petite chapelle très-pauvre, très-froide et misérable sous tous les rapports ; c'est celle qui a toujours servi à la mission depuis l'incendie de la première église en 1846.... Il n'y a pas d'autres revenus que les collectes dominicales et celles de l'Enfant Jésus ; le casuel est à peu près nul. Les bancs sont ouverts au public, comme dans plusieurs chapelles de cette mission. Cet abus, dont le moindre inconvénient est de tenir les chapelles dans un grand état de pauvreté, est à la veille de finir. Il y aura bientôt des bancs dans l'église neuve, et ils seront vendus à la rente.... Il y a une maison d'école en bon état : malheureusement l'impossibilité de trouver un maître qualifié a forcé les commissaires de la tenir fermée pendant plus d'un an. La confrérie

de la Croix, celle du Scapulaire, l'archiconfrérie et les indulgences de la Tempérance sont les pratiques de piété établies dans cette mission. La société du Scapulaire est très-nombreuse ; les membres sont dans l'usage de garder l'abstinence trois jours par semaine. Le carême est généralement observé selon l'ancienne discipline.

" Les habitants de Douglastown vivent de pêche et se livrent avec succès à l'agriculture, surtout depuis quelques années. Ils sont très-laborieux et industrieux et vivent dans une certaine aisance. Les jeunes gens sont sages, sortent peu de l'endroit et travaillent beaucoup ; ils se montrent avides d'instruction religieuse, de chant et de cérémonies : il est à regretter que la pauvreté de la chapelle ait jusqu'à présent empêché de satisfaire leur goût sur ce dernier point.

" La mission du Bassin de Gaspé comprend le Bassin, la Baie du sud-ouest et la Baie du nord-ouest ; la population y est en grande partie protestante.

"Il y a trente familles catholiques dispersées au milieu des protestants. De ce nombre deux familles sont canadiennes, et six appartiennent à la tribu des Micmacs ; ces sauvages sont d'excellents catholiques. Tous les autres sont Irlandais ou d'origine irlandaise.

" Ici comme à Douglastown les instructions se font en anglais. Les catholiques. à peu d'exceptions près, sont pauvres, peu considérés ; la plupart sont au service des protestants.

" Les écoles sont sous la conduite des protestants. Malgré les désordres des catholiques, ils témoignent beaucoup de foi et d'attachement à la religion ; l'apostasie est une chose inouïe. Il y a une petite chapelle beaucoup trop étroite pour la population. On doit commencer l'an prochain à

construire une chapelle plus grande et plus belle...

" La mission de la Grand'Grave comprend tout le côté Nord-Est de la Baie de Gaspé, et est située en face de Douglastown. Presque tous les habitants de cette localité sont des méthodistes fanatiques, qui cherchent à faire de la propagande. Cependant il n'y a point eu d'apostasie à ma connaissance. Les catholiques, sans être plus fervents que ceux de Gaspé, n'en sont pas moins attachés à la religion. Il y a douze familles catholiques d'origine canadienne ; l'on n'y parle que le Français. Une petite chapelle en voie de réparation sera très convenable, lorsque les travaux seront finis. Tous les catholiques ont pris la croix de tempérance et ont gardé leur engagement jusqu'à ce jour. Les catholiques et les protestants sont grandement scandalisés par les désordres des canadiens, qui viennent tous les ans des paroisses du district de Québec pour y faire la pêche sur la côte. Aujourd'hui heureusement le nombre de ces aventuriers est moins grand que dans les années passées.

" La mission du Cap des Rosiers est la première que l'on rencontre sur la côte du Sud, en remontant le fleuve Saint Laurent. Il y a 32 familles d'origine canadienne et irlandaise, on y parle les deux langues, mais plus volontiers le français . . . Il y a deux familles protestantes, et deux autres familles dans lesquelles les femmes sont catholiques et élèvent leurs enfants catholiquement. Il y a plusieurs années, une femme apostasia publiquement ; elle élève ses enfants dans la religion protestante. Ce scandale a soulevé l'indignation de tous les catholiques, bien loin de trouver parmi eux des imitateurs.

" L'Anse-au-Griffon (*) située à 4 lieues du Cap-des-Rosiers, comprend une étendue d'une lieue de longueur. Cette mission a 26 familles, et 78 communiants. Il n'y a point de protestants en ce lieu. La chapelle a 30 pieds de longueur sur 15 de largeur. La population n'augmente point; ce qui est dû à ce que les jeunes gens ne se marient point. Il y a actuellement vingt-quatre jeunes hommes de vingt à trente ans qui ne sont point mariés et qui ne songent pas à s'établir. La pêche et toujours la pêche ; voilà ce qui absorbe toutes leurs pensées. Quoique l'ivrognerie ait beaucoup diminué, il se trouve encore des ivrognes.

" La Rivière au Renard, située à deux lieues au-dessus de l'Anse au Griffon, renferme 55 familles et 220 communiants. Quoique la population y soit mélangée, la langue française est la langue dominante. Il y a une chapelle de 40 pieds sur 24 avec sacristie. On construit actuellement un presbytère de 36 pieds sur 28. L'ivrognerie a disparu par l'établissement de la société de Tempérance. Il faut dire à la louange des habitants qu'ils ont beaucoup de foi et sont assez dociles à suivre les avis du missionnaire.

" La résidence d'un prêtre à la Rivière au Renard fera un grand bien au milieu de cette population, qui se trouve aujourd'hui presque abandonnée.

" La mission du Cloridonne est à 10 lieues de la précédente. Elle renferme 15 familles canadiennes ; 65 âmes ; 34 communiants.

" La Grand' Vallée située à 4 lieues du Cloridonne contient 10 familles canadiennes ; 30 com-

---

(*) Le vrai nom de ce lieu est l'Anse à Gris-fond ; ce nom fut donné à cause de la couleur grisâtre du fond de la mer.

muniants. N'y ayant point de chapelle, les exercices de la mission se donnent dans une maison particulière. Les habitants de ce lieu sont d'excellents catholiques, sobres, pieux, zélés, élevant chrétiennement leurs enfants. On parle d'y construire une chapelle; mais le petit nombre et la pauvreté des contribuables feront un grand obstacle. Il n'y a point de désordres, comme on en rencontre ailleurs. Tous vivent dans l'union et dans la paix; et les jeunes gens sont très-sages.

" La Magdeleine, située à 3 lieues de la Grand'-Vallée, renferme 10 familles canadiennes et 24 communiants. Il y a beaucoup à réformer. Espérons que la présence d'un missionnaire à la Rivière au Renard aura l'effet d'opérer quelques changements dans ce pauvre peuple."

L'année suivante, en 1855, monsieur Fafard, missionnaire, faisait son rapport sur les mêmes missions.

"On ne peut se le dissimuler, disait-il: ces missions sous quelques rapports sont dans la voie du progrès et de l'avancement. Dans la plupart de ces postes s'élèvent maintenant des chapelles décentes; on remplace celles qui existaient déjà. Le peuple en général est laborieux et bon. La première retraite, qui a eu lieu l'an dernier, a puissamment contribué à cet avancement. Le vice dominant de la Côte était l'ivrognerie; et ici, comme partout ailleurs, ce vice dégradant marchait en tête de plusieurs autres. Grâces à Dieu, l'horrible fléau est maintenant disparu. Tous, à bien peu d'exceptions près, sont entrés dans la société de la Croix et bénissent de tout leur cœur cette œuvre admirable. Aussi sont-ils pleins de reconnaissance envers leur bienfaiteur monsieur le Grand-Vicaire Mailloux....

" Ici le missionnaire doit faire le tour de ses

missions quatre fois l'année. Il lui faut marcher en hiver et au printemps, soit à la raquette dans les bois, soit sur les rivages rendus dangereux par les vents du nord qui y soufflent presque continuellement. Si la législature peut enfin réussir à faire ouvrir le chemin projeté entre Gaspé et Sainte Anne des Monts, elle aura rendu un immense service à la religion et au pays.

" L'assistance des malades est considérée avec raison comme la partie la plus laborieuse du ministère. Souvent après une mission longue et pénible, épuisé de fatigues, le missionnaire doit retourner à une distance considérable : et dans les postes éloignés où les braves gens ne craignent rien autant que de mourir sans les secours de la religion, ces invitations sont assez fréquentes. Malgré toutes les précautions, chaque année, plusieurs subissent le triste sort qu'ils redoutent tant. Depuis mon arrivée ici, six personnes sont mortes sans sacrements, deux accidentellement, et les quatre autres auraient pu être assistées si un prêtre eut été plus rapproché."

Passant ensuite aux détails il ajoute :

" La mission de la Grand'Vallée est surtout remarquable par l'esprit de piété et d'union qui caractérise les membres qui la composent. On dirait une seule famille. De si heureux résultats doivent surtout être attribués à l'influence qu'y exercent quelques familles vraiment chrétiennes, qui sont les plus anciennes de l'endroit. A mon arrivée au milieu d'eux dans le mois de mai, je fus bien édifié d'y trouver un autel dressé et les familles se réunissant pour faire en commun les exercices du mois de Marie. La sainte messe se célèbre dans une maison particulière ; mais les habitants sont bien disposés à bâtir une petite chapelle, quoiqu'il n'y ait que huit familles com-

posant cette mission. Elles sont toutes originaires de Saint Thomas.

" La mission de la Rivière au Renard établie depuis bien des années compte maintenant 55 familles. Elle possède une chapelle bien décente, mais qui devient trop étroite à cause de l'augmentation rapide de la population. Le presbytère en construction est une bâtisse de 28 pieds de large sur 36 de long ; et il est dans un des plus beaux sites de l'endroit. Les habitants montrent beaucoup de zèle à cette œuvre parce qu'ils comprennent le besoin d'avoir un prêtre résidant au milieu d'eux. C'est à l'absence du prêtre qu'on doit attribuer le peu de progrès qu'a faits cette mission ; la population en est trop considérable pour être privée de ce secours. La jeunesse se démoralise et devient peu respectueuse envers les parents ; les enfants grandissent sans presque recevoir d'instruction et les parents eux-mêmes sont bien peu en état de leur en donner. Les catholiques de la Rivière au Renard comprennent leur état et soupirent de tout leur cœur après le jour où il plaira à Votre Grandeur d'exaucer leurs vœux. Quel bien ne pourra pas faire un prêtre au milieu d'une population aussi bien disposée.....

" Sous le nom de mission de Gaspé, il faut comprendre à peu près trente familles catholiques dispersées sur une étendue de sept ou huit milles. Ici ce sont les protestants qui forment la majorité de la population. La chapelle catholique à côté de celle qu'ils possèdent fait honte à notre sainte religion.

" Beaucoup de ces catholiques vivent dans l'indifférence et dans l'ignorance de tout ce qui regarde leur religion. Dispersés parmi les hérétiques, ou engagés à leur service, ils en ont pres-

que adopté l'esprit. Aussi voit-on parmi eux des garçons et des filles, de 16 à 23 ans, qui n'ont point encore communié et qui connaissent à peine les premiers principes de la religion. Les mariages entre catholiques et protestants sont communs. Les ministres se font fort peu de scrupule de célébrer ces sortes de mariages ; ils ont même été jusqu'à marier deux catholiques que le missionnaire avait dû refuser de marier.

" L'indifférence dans laquelle vivent ces gens fait qu'ils sentent peu le besoin de commencer une chapelle plus décente.

" Douglastown compte maintenant 300 communiants et possède une église qui, étant achevée, promet d'être une des plus convenables de la côte. La bénédiction solennelle en a eu lieu le jour de la Saint Patrice, patron de la mission. Depuis ce temps les offices se font plus régulièrement. On y a pu former un chœur nombreux de clercs, et plusieurs chantres sont en voie de se rendre utiles. L'intérieur est encore nud; mais le zèle et la bonne volonté de ce peuple me donnent l'espoir que dans peu d'années elle sera entièrement terminée. Monsieur Mailloux nous a fait cette année une part de ses dons, et mon prédécesseur, M. Sasseville, vient de montrer sa générosité envers la mission, d'une manière vraiment remarquable. Douglastown lui sera redevable, entre autres choses, d'une cloche pesant 475 livres et d'un bel ostensoir."

En 1856, M. Fafard remerciait Monseigneur l'Administrateur du diocèse, de l'envoi d'un prêtre chargé des missions de la Rivière-au-Renard, du Cap des Rosiers et autres lieux.

En 1857, il parlait avec joie de son église : " J'ai déjà, disait-il, entretenu Votre Grandeur de la chapelle neuve de Douglastown, dans

laquelle la sainte messe se célèbre depuis deux ans. Achever cette église en bois n'eut pas été chose facile et eut demandé plusieurs années de travail. Nous avons donc eu recours, monsieur Desjardins et moi, à un procédé différent. Nous avons réussi, non sans quelques difficultés, à faire descendre de Québec, des plâtriers et tous les matériaux nécessaires. Les ouvriers sont maintenant installés dans notre église, où les travaux se poussent avec beaucoup d'activité... Nous avons fait commencer en même temps une sacristie de 26 pieds de longueur, pour l'achevement de laquelle j'espère obtenir quelques secours du Conseil de la Propagation de la Foi. Lorsque tous ces travaux seront terminés, Douglastown pourra s'énorgueillir de sa petite église et ce sera là sans doute une consolation pour le missionnaire, souvent condamné à un long isolement."

Pendant le cours de sa visite au mois de juin dernier, Monseigneur de Tloa admira la charmante église de Douglastown, la plus belle de tout le district de Gaspé ; il loua le zèle des braves catholiques du lieu qui avaient consacré leurs épargnes au montant de près de six-mille dollars, pour la construction et l'achèvement de la maison du Seigneur.—Un mois après, pendant l'absence de Monsieur le missionnaire, le feu se déclara par accident dans un bâtiment voisin et se communiqua bientôt à l'église. Tous les hommes étaient à la pêche ; tous les efforts de quelques femmes et de quelques enfans ne purent l'empêcher d'être entièrement consumée. Peu de jours après, Monsieur le missionnaire arrivant de Québec sur un steamer, cherchait des yeux le joli clocher de son église, pour le désigner à quelques voyageurs. Il ne pouvait s'expliquer sa disparition, lorsqu'au débarcadère ses paroissiens

vinrent lui apprendre la nouvelle du triste événement qui les avait affligés sans les décourager. " Nous avons bâti une première fois ; nous viendrons à bout de bâtir une seconde, avec la grâce de Dieu." Edifié de la résignation et de la fermeté de ses paroissiens, Monsieur le missionnaire ne veut point perdre de temps ; il remonte à Québec, expose la pénible position dans laquelle, est la mission de Douglastown, et retourne vers son troupeau avec les premiers secours et l'espérance d'une quête à faire dans les paroisses du district de Québec. Cette quête a été faite, et malgré la dureté des temps elle a produit la somme de 1216 dollars, qui sera d'un grand secours pour l'érection de la nouvelle église.

Mission de la Rivière au Renard.—En 1855, Monsieur Oliva fut chargé de desservir la *Rivière au Renard* et les autres missions séparées de Douglastown.

En 1856, Monsieur Oliva rendait compte de ses missions.

" Le peuple confié à mes soins, depuis un an, est naturellement docile, mais il est imbu de certains préjugés, provenant de son ignorance, et qui pendant longtemps rendront peu fructueux le ministère d'un prêtre résidant au milieu de lui. Mes prédécesseurs ont à plusieurs reprises parlé de la pauvreté dans laquelle vit notre peuple ; bien certainement, la misère ne fait pas défaut ; mais quand on examine de près les habitudes produites par la pêche, on s'aperçoit que ces braves gens ne font rien durant la moitié de la saison des travaux ; tandisque le même temps employé à la culture de la terre apporterait de grands profits. On n'est plus étonné du dénûment de beaucoup d'entr'eux, et l'on est moins porté à s'attrister

sur des misères qu'un peu plus de travail et d'énergie ferait disparaître."

M. le Missionnaire ajoutait, l'année suivante :

" La tempérance est assez bien observée ici. Toutefois il y a eu dans certains postes quelques chutes assez déplorables, pendant l'automne et l'hiver. Maintenant les boissons fortes qui s'introduisent dans mes missions viennent de la Grand'Grave, et ceux qui les importent sont des marchands de Jersey, contre lesquels on ne peut rien. Peu importe selon eux que la boisson ruine les familles et perde les mœurs, pourvu qu'eux-mêmes fassent des profits.

" L'éducation a fait un grand pas en avant, à la Rivière-au-Renard. Nous avons maintenant un corps de commissaires à la tête desquels se trouve le missionnaire. Mais s'il y a des difficultés dans les paroisses bien organisées pour la mise en opération du système actuel d'instruction publique, elles se trouvent ici grossies et multipliées... J'ai toutefois l'espérance de voir une école s'ouvrir ici cet automne sous la direction d'une institutrice."

Ristigouche.—A six lieues du fond de la Baie des Chaleurs, sur la rivière de Ristigouche, est établie une peuplade sauvage, reste des anciens habitants du pays. A l'arrivée des Français, la tribu des Micmacs ou Souriquois était puissante et comparativement nombreuse : elle occupait un territoire qui forme aujourd'hui une partie de l'état du Maine, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, les iles du Cap Breton et de Saint Jean, et le district de Gaspé. Les Micmacs embrassèrent de bonne heure le christianisme et furent toujours les amis fidèles des Français. Aujourd'hui réduits à un petit nombre par les mêmes causes qui ont fait disparaître presque toutes les

nations aborigènes, ils sont réunis en villages ou en groupes de quelques familles. Le village de Ristigouche est fort ancien, et s'est toujours conservé, grâces à sa belle position, et aux avantages qu'offrait la rivière Ristigouche pour la chasse et pour la pêche. Malheureusement il n'a pas toujours été possible aux evêques du pays de donner des missionnaires résidants aux habitants de ce village; pendant longtemps ils furent desservis par le prêtre placé à Carleton, c'est-à-dire, à une distance de douze lieues. Et pendant ce temps la petite ville de Campbelltown s'était élevée vis-à-vis de Ristigouche, sur le territoire du Nouveau-Brunswick; plusieurs vaisseaux venaient annuellement prendre des charges de bois; des chantiers s'étaient ouverts pour la coupe des bois le long des rivières Ristigouche et Métapédiac. Un pareil mouvement autour du village sauvage le tira de son existence paisible; il procura du travail aux hommes, mais en même temps il les initia aux vices de leurs voisins protestants.

Le gouvernement, qui autrefois donnait une somme annuelle pour payer les frais de visite du missionnaire, ayant retiré cette allouance, il devenait difficile de soutenir un prêtre en ce lieu; car, très-pauvres eux-mêmes, les sauvages ne sauraient pourvoir à la subsistance de leur missionnaire. Des circonstances heureuses ont depuis peu d'années fourni à Monseigneur l'Administrateur les moyens de placer un prêtre en ce lieu, et de lui fournir au moins les nécessités de la vie. Ici comme partout ailleurs dans les missions, l'arrivée du missionnaire a produit des résultats fort consolants pour les amis de la religion et de la morale.

Voici quelques détails donnés sur la mission de Ristigouche par monsieur Dumontier.

le dernier soupir en bravant la mort, se croyant plus puissant qu'elle et faisant mille bravades de pouvoir boire indéfiniment. Depuis nombre d'années, il ne fréquentait ni l'église, ni les sacrements, c'était un survenant ou intrus, venu de la paroisse de S....P.... sur la rive sud du fleuve, en bas de Québec. Que Dieu ait pitié de son âme ? Puisse cet exemple être utile à plusieurs ! !

S. ALBAN DU CAP DES-ROSIERS.

Trois lieues plus bas que l'Anse au-Griffon est la mission du Cap-des-Rosiers. Ici la chapelle terminée à l'intérieur et à l'extérieur a 60 pieds. Il y a aussi une bonne sacristie de 20 pieds qui a servi de local pour l'école jusqu'au printemps dernier. La chapelle est trop petite pour la population. Il est question depuis deux ans, de l'agrandir d'une vingtaine de pieds. Le bois nécessaire est même rendu sur la place, mais la pauvreté occasionnée par le peu de succès de la pêche, a fait ajourner ce projet jusqu'à aujourd'hui. Cette chapelle à dire vrai, n'est pas dans le centre de la mission, et un bon nombre des habitants ont voulu profiter de l'occasion où il était question de l'agrandir, pour proposer que le lieu en fut changé. Je n'ai voulu rien décider par moi même, mais voici les circonstances qui pourront mettre l'autorité diocésaine à portée de juger si ce changement doit avoir lieu ou non. De la chapelle au *Fourillon*, qui est l'extrémité Est de la mission et la sépare de la Grand'Grave, il n'y

a qu'une petite demi-lieue, tandis que de la dite chapelle à l'extrémité Ouest comprenant l'endroit appelé Jersey Cove, il y a plus d'une lieue et demie. Le lieu central serait donc le Cap des Rosiers lui-même, c'est-à-dire une demie lieue plus haut. Il est bien vrai qu'à l'endroit actuel de la chapelle, il y a un terrain à l'usage du missionnaire, mais on pourrait s'assurer le même avantage et d'autres encore, en obtenant une propriété plus considérable, que les gens consentiraient à acheter au Cap des Rosiers près du phare. Et ceci devient urgent selon moi ; car si j'étais demeuré missionnaire à la Rivière au Renard, je n'aurais pas tardé beaucoup, maintenant qu'il y a un prêtre à Mont Louis qui dessert les postes d'en haut ; je n'aurais pas tardé, dis-je, à demander à Monseigneur de placer le vicaire de la Rivière au Renard comme curé au Cap des Rosiers, et de là il aurait desservi la Grand'Grave et le Cap aux Os. Il aurait eu près de 400 communiants et une distance de 7 lieues à parcourir ; ce qui est très facile, depuis qu'on a amélioré le chemin de la montagne qui sépare la mission du Cap de celle de la Grand'Grave ; on y passe en voiture l'hiver et l'été depuis un an. Ce projet, de faire du Cap des Rosiers le lieu de la résidence d'un prêtre, qui recevrait une allocation de la Propagation de la Foi, est d'autant plus raisonnable que les terres du second rang du township sont toutes prises et vont s'ouvrir bientôt. Alors le missionnaire de la Rivière au Renard resterait avec sa paroisse et l'Anse au Griffon, avec le soin de plus de 750 communiants dispersés sur une étendue de 5 lieues. Je suppose ici qu'il serait déchargé de tous les postes en haut de la Rivière au Renard.

"Le matériel de la mission est en assez bon état. Les sauvages ont montré beaucoup de zèle et de bonne volonté en aidant et en fournissant, suivant leurs forces, aux diverses améliorations et réparations que j'ai fait faire. Cependant la chapelle n'a pas encore reçu de voûte, depuis quinze ans qu'elle est commencée. Bientôt la couverture de la chapelle aura besoin d'être renouvelée."

Rapport sur une Mission donnée aux chantiers établis au Lac Etchemin, Township de Ware.

FRAMPTON, 5 mars 1858.

MONSEIGNEUR,

Je puis enfin satisfaire le juste désir de Votre Grandeur, en vous envoyant le rapport d'une mission que j'ai donnée en janvier dernier, en compagnie de M. Léon Rousseau, le zélé missionnaire de St. Malachie, aux jeunes gens établis pour l'hiver aux chantiers du lac Etchemin.

Depuis longtemps je sentais le besoin d'une mission en cet endroit, mais l'étendue que j'avais à parcourir dans ma desserte étant déjà au-dessus de mes forces, je n'ai pu le faire avant cette année où j'ai le plaisir d'avoir un confrère pour partager mes missions, grâce à l'œuvre de la Propagation de la Foi : aussi de concert avec M. Rousseau ai-je saisi avidement la première occasion que j'ai trouvée pour m'y rendre, et

l'abondante récolte que nous avons recueillie nous a prouvé que c'est la main de Dieu qui nous y a conduits.

On croirait de prime-abord que ces chantiers n'étant que temporaires, un missionnaire y aurait peu à faire ; mais, Monseigneur, une remarque fera comprendre comme une mission y était à propos. Les chantiers établis depuis longtemps ont à-peu-près toujours les mêmes habitués : ces gens partent l'automne et ne reviennent que tard le printemps, laissant ainsi passer le temps des pâques, des exercices de piété tels que les quarante-heures, neuvaines, etc., etc., qui ont lieu dans leurs paroisses respectives ; en sorte que revenus chez eux, ils n'ont rien qui les engage formellement à aller à confesse ; et cependant, après un hiver passé sans aucune occasion de satisfaire à leurs devoirs religieux, sans aucune instruction religieuse, ils auraient besoin d'y être excités. De plus la plupart de ces jeunes gens, revenus des chantiers de la forêt, vont passer l'été dans les chantiers autour de la ville, et le constant emploi qu'ils trouvent durant la saison des travaux leur fait négliger complètement leur salut. Ils passent ainsi de longues années sans approcher des sacrements, et nous en avons eu la preuve dans cette mission : le conducteur de ces gens, homme tout-à-fait bon chrétien, nous disait qu'il y avait parmi ses hommes quelques-uns qui n'avaient pas été à confesse depuis 10 ans, 12 ans et plus : aussi avec quelle ardeur et avec quelle joie nous sommes entrés dans la pensée du Prophète et avons-nous tâché d'accomplir ce texte de l'Ecriture : *Afferte Domino, filii Dei, afferte Domino filios arietum.* Les fruits de grâce ont été abondants, bien au-delà de nos espérances : Dieu est si bon ! Sa miséricorde est si grande !

L'attention avec laquelle ces pauvres affamés de la parole de Dieu écoutaient les instructions que nous leur donnâmes et répétaient les cantiques que nous leur chantâmes, nous a prouvé que la grâce de Dieu attendait là plusieurs pécheurs : l'ouvrier de la vigne du Seigneur, n'avait qu'à ramasser le raisin qui était mûr. Votre Grandeur jugera de leur empressement à écouter la parole de Dieu, par ce petit incident qui, tout simple qu'il est, a été pour nous un sujet de grande consolation. Après avoir confessé la première soirée de la mission jusqu'à 11½ heures de nuit, je m'étonnai de ce qu'ils ne se couchaient pas, eux qui devaient être si las, puisqu'ils avaient travaillé toute la journée (car nous ne donnions les exercices de la mission qu'après leur journée de travail); je leur demandai pourquoi ils retardaient tant de se coucher. Mais, M. le curé, me dirent-ils, vous nous avez promis un autre cantique avant que nous nous couchions ! J'avais oublié ma promesse, et les braves gens auraient veillé toute la nuit pour entendre chanter les louanges de Dieu et de Marie !

Le second jour de la mission, l'Agneau de Dieu fut immolé pour la première fois dans ces solitudes, et à-peu-près cinquante personnes reçurent la sainte communion dans les deux camps visités. Comment vous dire, Monseigneur, l'étonnement de ces pauvres gens accoutumés aux splendeurs du culte dans leurs paroisses respectives, quand nous leur dîmes que Jésus-Christ allait paraître dans leur pauvre cabane, que le roi du ciel daignerait descendre dans leur triste réduit ! Et après la communion, quand je leur suggérai de faire la comparaison entre leur cabane toute pauvre et dénuée d'ornements, et leurs pauvres âmes, peut être encore plus dénuées de

vertus, auxquelles Jésus-Christ venait de s'unir, comme ils admirèrent encore davantage l'aimable condescendance de leur bon sauveur. J'ai compris alors, Mgr, comment la piété trouve souvent plus d'aliments dans un spectacle qui rappelle la crèche de Bethléem, que dans toute la richesse du culte qui se déploie dans nos grandes églises—bien souvent le missionnaire peut éprouver cette vérité.

La manière dont nous avons été reçus nous a prouvé; que la présence d'un prêtre serait requise de temps en temps dans ces chantiers, quand ce ne serait que pour encourager ces braves jeunes gens à supporter leurs durs travaux, à part le profit qu'ils pourraient retirer de son ministère. " Depuis 20 ans, me disait le " conducteur, que je passe ma vie dans les chan- " tiers, je n'ai jamais été si content qu'aujourd'hui, " que vous avez la bonté de nous visiter. J'ai " toujours passé mes longs hivers sans voir de " prêtre, sans entendre de sermons, sans assister " à la messe, et je vous assure que le temps m'a " paru long parfois : c'est la première fois que " j'entends la messe dans les chantiers ! "

Il faut connaître l'attachement du canadien à sa religion et à ses prêtres pour comprendre ces sentiments, et j'ai acquis la conviction qu'ils n'étaient pas exagérés, en voyant les visages de tous refléter les mêmes sentiments de joie et de bonheur en notre présence.

J'ai parlé des durs travaux des chantiers et pour dire vrai, j'ajouterai que je ne connais pas de vie qui soit plus remplie de fatigues et d'accablants travaux que la vie des chantiers. Mais, me demandera-t-on, pourquoi ces jeunes gens se condamnent-ils à ces travaux ? que ne restent-ils dans leurs paroisses ? A part le désir du gain qui

se fait sentir si vivement chez nos jeunes gens des campagnes, condamnés à l'inaction pendant nos longs hivers par suite de la promptitude avec laquelle les travaux d'hiver se font depuis l'introduction des machines à battre, etc., je crois que ce qui excite spécialement nos jeunes gens à aller aux chantiers, c'est le plaisir *de la réunion d'amis;* et ce plaisir est si grand, que le jeune homme qui une fois y a pris part sacrifierait tout, santé, famille etc., pour se le procurer. Figurez-vous dans une cabane d'une cinquantaine de pieds, une quarantaine de jeunes gens assis autour d'un bon feu, après une journée bien employée au travail, se dédommageant des fatigues du jour par ces élans de joie franche qui distingue les descendants des Français, chantant les vieilles chansons, se livrant à des jeux innocents. Tout est joie pour eux : chaque jour, c'est un bon mot, c'est une nouvelle espièglerie qui met la joie parmi tous. Il n'y a qu'un jour de la semaine qui est bien long, bien ennuyeux pour eux : c'est le dimanche. Ils pensent à la messe de la paroisse, aux instructions de leur curé, et alors l'ennui, qui ne peut ce jour-là être chassé par le travail, leur fait trouver l'épreuve rude ; mais il faut s'y soumettre, car enfin il faut gagner sa vie.

Il y aurait peut-être à craindre que les discours ne fussent un peu libres et qu'ainsi les bonnes mœurs ne fussent pas toujours respectées dans une réunion de jeunes gens, seuls, loin des yeux de leurs parents ; et c'est le cas, je crois, quand les conducteurs ne sont pas religieux dans le cœur et ne comprennent pas leurs devoirs ; mais j'ai la consolation de dire que cela n'a point lieu dans les chantiers que j'ai visités. A la fin de la mission, je faisais mes recommandations au con-

ducteur, l'engageant à conserver par sa vigilance les bienfaits de la mission, lui disant que cela dépendait en grande partie de lui. " Oui, mon-" sieur, me répondit le brave homme, je com-" prends ce que vous dites là et il y a longtemps " que c'est là ma règle de conduite. La première " soirée que nous avons passée dans le campement, " j'ai déclaré ouvertement mes sentiments à ce " sujet et je leur ai dit : Mes amis, dans nos tra-" vaux, nous avons besoin d'une protection spé-" ciale de Dieu pour nous préserver de tout " accident : il faut se comporter de manière à la " mériter ; si vous tenez à rester ici, point de " mauvaises paroles, point de blasphêmes ; le " premier qui se les permettra, peut être sûr " d'être renvoyé.—Ces paroles, ajouta le brave " homme, eurent leur effet, car je suis encore à " entendre un blasphême, une mauvaise parole."

Oh ! Monseigneur, avec de tels conducteurs qui comprennent ainsi leurs devoirs, les parents peuvent être tranquilles sur le sort de leurs enfants, obligés d'aller dans les chantiers, car la main de Dieu les protége. C'est aussi ce que ce même conducteur me disait : " Je n'ai encore eu " aucun accident cet hiver, me disait-il, pas " même un seul coup de hache qui met un " homme hors d'état de continuer de travailler." —Plut à Dieu que tous les conducteurs comprissent ainsi leurs devoirs.

De ce que je viens de dire, je serais peiné si on en concluait que j'approuve fort que nos jeunes gens prennent l'habitude d'aller passer les hivers dans ces chantiers ; ah ! non, loin de là : je ne conseille qu'un moindre mal pour en empêcher un plus grand, c'est-à-dire, que si quelques jeunes hommes se trouvaient dans la nécessité de gagner quelques chantiers pour y avoir un emploi

qu'ils ne trouveraient pas dans leur paroisse durant les longs mois de l'hiver, je les engagerais à aller de préférence dans nos chantiers canadiens, plutôt que dans ceux des Etats-Unis: car ils seront toujours moins exposés pour leur religion et leurs mœurs dans les premiers, sous la conduite de bons catholiques : mais dans tous les cas il serait, dans mon opinion, de beaucoup préférable pour eux, sous le rapport matériel même, d'employer leurs bras vigoureux sur une terre neuve, à la préparer pour une bonne semence dans le printemps suivant. Oh! qu'il est triste de voir dans nos townships le nombre d'excellentes terres incultes! que nos jeunes canadiens ne comprennent-ils donc leurs intérêts et l'intérêt de notre cher Canada!

Je termine ce rapport, Mgr, en vous parlant du territoire que j'ai vu en me rendant à cette mission, et des informations que j'ai pu avoir sur la bonté des terres de ces endroits: je ne doute pas que Votre Grandeur ne saisisse l'occasion de promouvoir la colonisation de ces lieux incultes, où la jeunesse surabondante de nos grandes paroisses trouverait des terres pour s'employer utilement. Cela vaudrait mieux que d'aller aux Etats Unis, où l'expérience nous prouve que nos jeunes gens ne trouvent que dégradation. Votre Grandeur a entendu probablement parler du magnifique établissement de M. le commissaire Routh: ce Monsieur, pensant engager les canadiens à s'établir dans le township de Ware, avait aussi commencé une chapelle qui n'a pu être terminée, je ne sais pour quelle raison.

Les terres m'ont paru excellentes, et je suis sûr que la colonisation se porterait vers cet endroit, (pourvû que les grands propriétaires fussent raisonnables dans le prix de vente de ces terres)

si la chapelle était rétablie et si on y promettait une mission de temps en temps. Le township voisin, Standon, s'est accru de 15 à 20 nouvelles familles canadiennes cette année, depuis qu'on a parlé d'y bâtir une petite chapelle, ce que M. le missionnaire Rousseau a l'intention de faire aussitôt que possible.

Quand j'étais chargé de cette dernière mission, Votre Grandeur m'avait engagé à faire l'acquisition d'un terrein propre à cela: je n'ai voulu rien presser, mais aujourd'hui je croirais que, tout examiné, le lot 6ème ou 7ème du 3ème rang, que M. Henderson, grand propriétaire du lieu, offre gratis pour y bâtir une chapelle, serait très-avantageux. On dira que ce n'est pas central: c'est vrai; mais vu les mauvaises terres qui se trouvent à l'autre extrémité du township et vu les nombreux colons établis dans le township voisin de Buckland (ces colons ne pouvant se rendre facilement à St. Malachie, eu égard à la mauvaise position de la chapelle) je crois que le terrein offert est le plus convenable.

Le tout néanmoins humblement soumis

Par le très-humble serviteur

De Votre Grandeur,

OD. PARADIS, PTRE.

MISSION DES NASKAPIS.

A Mgr. l'Administrateur de l'Archidiocèse de Québec.

Après avoir reçu vos paternelles instructions concernant la mission des Naskapis encore infidèles, dont vous me chargiez, et surtout fortifié par ce zèle que vos paroles faisaient pénétrer dans mon cœur, je me dirigeai plein de joie vers les Sept-Îles, qui devaient être mon lieu de départ et où je devais compléter tous mes préparatifs de voyage. Mon esprit se portait habituellement vers ces endroits sauvages où j'étais envoyé ; la pensée que mon évêque, que des pères et des frères chéris et tant d'âmes pieuses qui s'intéressent à la conversion des infidèles prient pour moi, me remplissait de courage et de confiance.

Je fis une partie du chemin avec trois de nos pères qui se rendaient, eux aussi, dans leurs missions respectives : le R. P. Coopman au Labrador ; les RR. PP. Babel et Bernard, dans les postes du Roi. Nous étions tous à bord de la même goêlette, partie de la paroisse de Berthier. Le nombre des passagers pouvait s'élever à une trentaine de personnes, sans compter les missionnaires ; ces braves gens appartiennent tous à des familles, dont les ancêtres se sont transmis de père en fils l'amour de la pêche ; aussi chaque printemps émigrent-ils pour aller sur les côtes du Labrador ou de Terre-Neuve, gagner la vie de leur famille. Ils partent à la fonte des neiges et

ne reviennent l'automne dans leurs foyers que lorsque les tempêtes les chassent ; ils sont exposés à bien des dangers et supportent avec constance toutes les intemperies du temps. Chaque soir, à la tombée de la nuit, nous nous réunissions tous au pied du grand mat, lorsque le temps était favorable, ou dans la chambre, lorsque la pluie nous faisait quitter prise, pour assister à la prière, à la récitation du chapelet ; puis le R. P. Coopman leur adressait quelques paroles d'édification, et le tout se terminait par le chant d'un cantique ; matelots et passagers rivalisaient de zèle pour chanter de leur mieux. Après s'être souhaité le bonsoir on se repliait dans son porte-feuille ; malheur aux rétardataires, car le ronflement de leurs voisins les tenait en éveil. Cette musique nocturne à laquelle chacun à son insu faisait écho, n'avait rien de bien harmonieux pour des oreilles délicates ; à ces sifflements qui s'échappaient presque à la fois de la bouche et du nez de tant d'individus, on aurait pu croire à une bande de marsouins qui se jouaient autour de la goëlette.

Je mis pied à terre aux Betshiamits pour faire construire mon canot; dans les postes plus éloignés on ne trouve que difficilement de l'écorce propre à cet usage. C'était juste le temps où les sauvages descendaient des terres ; un grand nombre d'entr'eux n'avait pas revu la mer depuis la dernière mission, ils avaient passé l'année entière dans les forêts. La joie était peinte sur tous les visages : c'étaient des parents, des amis qui se revoyaient après une assez longue absence. Pour plusieurs elle avait été remplie de dangers ; les uns étaient rayonnants de santé, d'autres paraissaient dans un état moins prospère et enfin quelques uns portaient les empreintes de la misère et de la faim ; mais tous paraissaient heureux de

se revoir. Leur première visite était pour leur humble chapelle, ils allaient remercier le Seigneur par l'intermédiaire de Marie, de les avoir ramenés encore une fois sains et saufs : bref, toutes leurs peines étaient oubliées, car ils venaient d'entonner le cantique d'action de grâces.

Je quittai cette intéressante mission en leur recommandant l'œuvre que Votre Grandeur m'avait confiée, et ils promirent le secours de leurs prières pour une entreprise si belle : " Nous sommes heureux, me disaient les uns, de ce que tu vas instruire nos frères les Naskapis, qui ignorent encore la sainte prière ; comme ils seront heureux, de voir la robe noire, eux qui la désirent depuis si longtemps ! tous les jours nous penserons à toi et aux infidèles ; que le bon Dieu bénisse tes pas ! D'autres vieux cerfs des forêts, accoutumés à parcourir de longues distances et qui devinent du regard toutes les sinnosités du terrein et des rivières, ne me rassuraient guère sur les difficultés du chemin. " Père, me dit l'un deux, juste au moment du départ : tu ne seras jamais capable de faire ce voyage dans un été. Notre père le Grand Priant aura été trompé sur la distance que tu as à parcourir ; les sauvages des terres, vu le désir ardent qu'ils ont de voir la robe noire, auront exagéré beaucoup en diminuant la distance qu'il y a pour se rendre jusqu'à leur poste. Tu n'arriveras pas à Petshikupau avant Noël ; je te donne ces renseignements pour que tu te précautionnes afin de ne pas trop souffrir dans ton voyage ; en quittant la mer tu te rendras à Ashuanipi, qui est à un mois de marche des Sept-Iles ; ce lac est à moitié chemin des Sept-Iles à Petshikupau. Arrivé là au commencement d'Août, tu seras obligé de te remettre entièrement à la discrétion des Naskapis pour le

reste du trajet, car aucun de nous n'a été à Petshikupau ; c'est le temps où ils sont occupés à faire des amas de poissons et je crains que tu n'en trouves pas un pour t'accompagner dans la route ; ils savent qu'au poste, ils ne reçoivent point de nouriture et aucun ne voudra se mettre en chemin avant d'assurer à sa famille le moyen de vivre en son absence. Les lacs de l'autre côté de la hauteur des terres prennent en glaces dès le mois de décembre ; le canot est mis alors de côté, il faut attendre que la neige soit bonne pour la raquette ; que feras-tu pendant tout ce temps ? Tu mangeras tes provisions, et tu seras ensuite obligé d'errer d'un côté et d'autre avec les sauvages pour gagner ta vie ; peut-être tu n'arriveras au poste que dans l'hiver très-avancé. Père, crois à ma parole, je connais les habitudes des Naskapis et des Montagnais, puisque je suis sauvage moi-même ; je connais aussi les lieux puisque c'est là que j'ai été élevé." Ces paroles dites avec l'accent de la persuasion étaient loin de m'animer. "N'importe je voyagerai, lui repondis-je ; je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour correspondre aux vœux de notre père le Grand Priant ; si je ne puis pas me rendre tout-à-fait où je suis envoyé, je tâcherai d'instruire sur ma route ceux que je rencontrerai ; puis lorsque je ne pourrai aller plus loin, je retournerai sur mes pas."

A la Rivière Pentecote, je rencontrai six familles descendues récemment des terres ; deux de ces familles avaient horriblement souffert de la faim, leur maigreur attestait d'une manière effrayante la grande misère à laquelle elles avaient été sujettes. Un homme et un enfant avaient succombé aux cruelles atteintes de la faim, et si les autres furent assez heureux pour leur survivre, ce fut par une providence particulière de Dieu, qui

donna assez de force à une mère et à sa jeune fille pour descendre à travers le bois, marchant nuit et jour pour aller annoncer au campement voisin l'état de détresse dans lequel ils se trouvaient. Elles étaient déjà rendues à bout de leurs forces et seraient certainement mortes de froid et de faim, si elles n'avaient été rencontrées par des chasseurs sur un grand lac. Ces hommes les prenant d'abord pour des bêtes fauves, la distance ne permettant point de distinguer l'objet, hâtèrent le pas et se trouvèrent bientôt en face des deux pauvres créatures, transies de froid et pouvant à peine parler. Après avoir satisfait aux premiers besoins, ils se remirent en marche et dirigèrent leurs pas vers la cabane désolée. Là étaient les deux morts, le père et l'enfant; l'autre chasseur n'avait plus la force de se traîner. La femme de celui qui avait expiré, et ses petits enfants offraient la ressemblance de squelettes. Ils ouvraient de grands yeux, dont la faim hébétait les regards. Les nouveaux venus les assistèrent, et quatre ou cinq jours après, ils descendirent à la mer sur des traînes sauvages les morts et les vivants, car ces derniers ne pouvaient se tenir debout.

En me voyant, leurs premières paroles furent noyées dans leurs larmes. " Courage mes enfants, leur repondis-je. Dieu vous aime puisqu'il vous éprouve; son ange a compté tous vos soupirs, vos larmes et vos prières, il vous recompensera au ciel des souffrances que vous avez endurées. Dieu ne vous avait pas delaissés, il était à côté de vous autres, il était témoin de votre résignation et de votre foi." Ils m'ont raconté alors les dernières paroles du mourant; c'est Bayard expirant sur le champ de bataille, à genoux devant la croix qui forme la garde de son épée, et se confessant par humilité à son écuier parce qu'il ne peut le faire

au prêtre. Le sauvage, les yeux attachés sur la petite croix qui est suspendue à l'une des perches de la cabane, demande publiquement pardon des torts et scandales qu'il a pu commettre, prie sa femme et ses enfants de les réparer, se fait revêtir de ses meilleurs habits et meurt, son chapelet à la main et les yeux tournés vers le ciel, en leur recommandant de ne point se décourager.

Aux Sept-Iles je rencontrai trois autres familles descendues des terres, qui quoique éprouvées par la faim n'avaient pas été réduites à ces fâcheuses extrémités.

Le jour de la St. Pierre onze canots descendaient, armes et bagages, de la rivière Moisy; huit hommes formaient le parti de Dominique, chef des Sept-Iles, et trois celui de Marc, chef des Naskapis. Ils s'étaient donné rendez-vous sur les bords du lac Ashuanipi, et venaient en caravanes (flottille de canots) apporter le produit de leur chasse et assister à la mission. La chasse ayant été peu abondante, les deux chefs et leurs gens ne paraissaient pas beaucoup embarrassés de leurs pelleteries; plusieurs avaient allégé leurs paquets en mangeant les peaux de castor afin de s'empêcher de mourir de faim.

Monseigneur, vous connaissez déjà le costume et les mœurs de nos Montagnais ; permettez-moi de vous faire en deux mots le portrait de nos pauvres Naskapis, qui se trouvent à la mer. Ils sont sept hommes, une femme, deux filles et un garçon ; ils ont laissé leurs familles sur les bords du lac Ashuanipi avec quelques autres sauvages ; ils ne les ont point amenées avec eux afin de faire le voyage avec plus de célérité. Ils sont tous grands, assez bien faits, paraissent souples et alertes, à l'exception de leur chef que l'âge commence à appesantir. Les uns portent une longue chevelure,

qui leur tombe négligemment sur les épaules et au milieu du dos. D'autres se sont coupé les cheveux, mais d'une manière bien irrégulière, et paraissent avoir mis leur petite vanité à se laisser de longues mèches de cheveux, qui leur cachent la vue. Un autre, sans doute plus original, ayant trouvé que ma tonsure produisait un bon effet à ses yeux, s'en est fait faire une semblable à la mienne et se promène la tête nue, semblant prendre plaisir à faire admirer sa couronne. Quand ils sont arrivés, leur mise répondait à leur personne : une peau de caribou agraffée sur la poitrine cachait tant bien que mal les épaules et les reins ; un brayer, des mitasses et des souliers de caribou composaient toute leur toilette. A la mer, ils ont reçu en présent chacun une chemise, un capot et un pantalon, qu'ils ont aussitôt revêtus sans quitter les vêtements qu'ils avaient déjà. Ils se dédommagent amplement de la privation où ils avaient été en en achetant de nouveaux ; en les essayant, s'ils trouvent que le vêtement leur va, ils le gardent et ne le quittent point. Ici on en voit qui se promènent avec deux ou trois pantalons ; un pauvre malheureux est boutonné jusqu'au menton dans deux gros capots d'hiver ; le chef, qui a ordinairement trois chemises, a passé toute la journée de Dimanche avec cinq, les unes par-dessus les autres. Va sans dire qu'ils transpirent par la chaleur qu'il fait, comme s'ils étaient sous un étouffoir ; mais ils tiennent bon.

Après les premiers moments passés à se donner et demander des nouvelles, je réunis tous les hommes pour leur exposer les désirs de Votre Grandeur, et priai en même temps les chefs de choisir eux-mêmes les guides et les hommes qui de-

vaient m'accompagner, afin de pouvoir fixer le jour du départ et terminer les préparatifs.

" Notre Père, le Grand Chef de la prière, m'envoie visiter les enfants de Petshikupau qui ne connaissent pas encore la Ste prière ; il veut qu'après avoir visité ce poste je me dirige vers la Baie des Esquimaux (*tshe shats heu* ou *Gros homard*), pour retourner cet automne à Québec avec la goëlette de la compagnie de la Baie d'Hudson."

" Père, me dit Dominique, nous serions heureux de retourner aussitôt avec toi, de t'accompagner, afin de prouver à notre père le Grand Priant que nous aimons et respectons sa parole ; mais aucun de nous ne pourra te conduire jusqu'à Petshikupau dans l'intérieur des terres, parce qu'il ne pourrait pas revenir cet automne de ce voyage ; on serait obligé de laisser pour trop longtemps les femmes et les enfants. Le poste où tu veux te rendre est à deux mois de marche de la mer. Nous mettrions un mois pour nous rendre au lac Ashuanipi ; on y arriverait au commencement du mois d'août. Ce lac est à moitié chemin entre les Sept-Iles et Petshikupau ; de Ashuanipi à Petshikupau on mettrait encore un mois à faire le trajet ; on arriverait au poste vers le commencement de l'hiver. Ces lacs gelant, la navigation pour les canots est fermée, et pour y revenir il nous faudrait prendre les raquettes, et faire ensuite à pied tout le trajet qu'on a parcouru en canots. J'ignore la distance de Petshikupau à la Baie des Esquimaux ; les Naskapis présents te donneront là-dessus des renseignements justes et précis." Le vieux Marc, chef des Naskapis, parla comme les sauvages des Sept-Iles, sur la distance à parcourir et les difficultés à surmonter ; il s'offrait bien à me conduire jusqu'au lac Ashuanipi, où il se propose de passer

une partie de l'hiver, parce que ses eaux lui offrent une ressource certaine. Si les caribous viennent à faire défaut, il trouvera sous la glace du lac des poissons nécessaires pour le sustenter, lui et sa famille. Mais il ne voulut point entendre parler d'aller plus loin. " Père, me dit-il, je n'irai point à Petshikupau, parce que je n'y trouverais rien pour vivre; on peut mourir aux portes du poste sans recevoir le moindre secours. Le commis ne reçoit dans son poste que des objets pour échanger avec la pelleterie, mais il n'a des vivres, des provisions que tout juste ce qu'il lui en faut pour lui-même. Souvent il a eu besoin d'avoir recours aux sauvages, pour s'empêcher de mourir de faim, et lorsque quelqu'un d'entre nous se trouve sans vivres, il n'est pas assuré en gagnant le poste de recevoir une bouchée ; il mourra sans secours, parce que le gardien se trouve aussi dépourvu que lui.

" Père, j'ai abandonné ces lieux, car depuis longtemps les commis m'ont toujours trompé, ils nous faisaient toujours espérer que la robe noire viendrait nous apprendre la Sainte Prière. Nous l'attendions chaque printemps, nous avons vieilli, nos enfants sont devenus grands et nous ne savons pas encore prier, ni chanter la Sainte Prière. J'ai dit à mes enfants : nous ne retournerons plus à ce lieu, nous descendrons vers la mer où chaque année nous verrons la robe noire.

" Père, écoute encore mon conseil : supposé qu'on pût même te mener à Petshikupau, tu ne pourrais pas te rendre cet hiver jusqu'à la Baie des Esquimaux, car tu trouverais le poste désert ; tous les sauvages sont alors dispersés dans le bois. Le commis se trouve seul avec un ou deux hommes, quelques fois davantage, mais ces derniers chaque automne prennent aussi leurs quartiers d'hiver

dans différentes places pour dresser des attrapes aux martres, renards, etc. Tu serais alors contraint de passer l'hiver dans le poste à moins que le commis ne se charge lui-même de t'emmener à la Baie. Père, écoute encore un conseil : ton voyage serait bien plus certain et moins pénible, si tu te dirigeais d'abord à la Baie des Esquimaux, et remontais ensuite la Grande Rivière ; le trajet est moins long et plus facile, en moins de quinze jours tu te rendrais à Petshikupau, tu pourrais visiter ceux de nos frères qui sont sur les bords du détroit, où de nouveaux marchands viennent d'établir des comptoirs. Les sauvages attirés par la nouveauté s'y rendent de bien loin, j'ai visité ces lieux il y a à peine quatre ans. Robe Noire, montre à notre Grand Père, le chef de la prière, le chemin qu'on vient de te tracer sur le papier, il jugera de la distance ; tu lui expliqueras notre parole, tu lui diras combien nous sommes contents de savoir qu'il pense à notre pauvre nation."

Monseigneur, après avoir entendu tous ces sauvages, et pesé leurs raisons, je ne savais comment me décider : je connaissais le désir que vous avez de faire instruire cette pauvre nation, la seule de votre immense Diocèse qui n'a pas encore été éclairée du flambeau de la foi. Je fis de nouveaux efforts, auprès des anciens et des jeunes gens, forts et courageux, qui aiment ordinairement ces voyages lointains ; mêmes objections et mêmes refus. Je dus dès lors renoncer, non sans peine à ce projet, que vous aviez tant à cœur, Mgr, et que vous désiriez si ardemment de voir réussir. Ne pouvant suivre ces sauvages dans le bois, je m'occupais à les instruire pendant les quelques jours qu'ils passèrent à la mer. Ceux qui étaient descendus pour la première fois étaient ravis de ce qu'ils voyaient et entendaient ; ils assistèrent

avec une modestie angélique à la sainte messe, que je disais sous la tente, et aux autres exercices. Ils promirent tous de revenir le printemps prochain avec leurs femmes et leurs enfants, afin de se faire instruire et de recevoir le baptême, car plusieurs d'entre ceux qui étaient présents sont encore infidèles.

Après avoir passé huit jours ensemble à la Rivière Moisy, on se dit adieu ; ils reprirent le chemin du bois, contents de ce qu'ils avaient vu et entendu. Bientôt ils arriveront au milieu des leurs, et répèteront tout ce qu'ils ont appris. " Père, me dit le chef avant son départ, tu connais à présent la grande distance que nous avons à parcourir, et combien il faut que nous fassions diligence pour venir à la mer et pour remonter. Tu sais combien nous désirons voir la Robe Noire, et apprendre la sainte prière. Si tu tardes trop d'arriver le printemps, nous ne pourrons point t'attendre, car cela nous mettra trop tard pour gagner nos terres de chasse. Si tu passais aussi de trop bonne heure le printemps, nous ne pourrions pas te rencontrer, car nous sommes alors retenus par la glace des lacs et des rivières, qui fond tard à la hauteur des terres. La fête de St. Pierre serait le temps le plus favorable pour nous, si la Robe Noire se rendait ici pour nous visiter." " J'en parlerai à notre père le Grand Priant, leur répondis-je ; comme je sais qu'il vous aime et qu'il veut vous faire instruire, je ne doute pas qu'il fasse descendre la robe noire, juste à ce temps pour vous rencontrer. Adieu mes enfants ; je vous bénis au nom de notre père le Grand Priant, rappelez-vous les paroles que j'ai dites à chacun. Adieu, que le Seigneur Jésus et sa Sainte Mère vous protègent. " Puis on se sépara de part et d'autre ; ces bons Naskapis

embarquèrent dans leurs petits canots d'écorce pour remonter la rivière, et je pris passage à bord d'une goëlette qui faisait voile vers Québec, où je suis arrivé depuis trois jours.

Quant aux provisions que Votre Grandeur m'avait données pour faire mon voyage, j'ai cru, Mgr, pouvoir interpréter votre pieuse intention. Ces bons sauvages étaient si pauvres qu'ils n'avaient pas eu le moyen de se procurer toutes les choses nécessaires. MM. David Têtu et Chisholm leur avaient donné une partie des effets qu'ils ont emportés. Ils n'ont rien reçu des traiteurs, car par toute la côte le proverbe "pas d'argent pas de suisse" est bien connu, et surtout encore mieux mis en pratique. Ils ont été nourris gratis par ces deux gentilshommes, tout le temps qu'ils ont été à la mer ; mais ils n'avaient pas de provisions pour retourner chez eux, et le moyen de s'en procurer leur manquait ; je leur distribuai donc les miennes en votre nom, Mgr, ce dont ils ont été bien reconnaissants. Ils retournent, la joie dans le cœur, avec la ferme résolution de revenir tous le printemps prochain, afin de continuer à se faire instruire.

J'ai l'honneur d'être etc., etc.,

Arnaud, Ptre,

O. M. I.

MISSION DU LABRADOR.

A Monseigneur l'Evêque de Tloa.

Monseigneur,

Au mois de juillet dernier, Votre Grandeur me chargeait d'aller au secours du R. P. Coopman, O. M. I., tombé malade à Mécatina sur la côte du Labrador, et de continuer la visite des familles catholiques de cette partie du diocèse, si je le trouvais trop faible pour achever sa mission. Je suis heureux de pouvoir présenter un rapport sur le voyage que j'ai fait en vertu de cette commission, et de soumettre en même temps les renseignements que j'ai recueillis sur une partie si peu connue de notre pays. Une notice détaillée sur le Labrador pourra intéresser les membres de la Société de la Propagation de la Foi, et les engager à persévérer dans la belle œuvre à laquelle ils prêtent leur secours. Il est consolant pour eux de connaître le bien auquel ils coopèrent ; et il est bon aussi qu'ils sachent combien il y a encore de champs dont la culture est négligée, dans l'héritage du Seigneur. Par leurs prières et par leurs aumônes, les associés attireront les bénédictions célestes sur ces lieux presque abandonnés, et rendront plus abondants les secours spirituels dont ils ont besoin.

Je laissais Québec, le 20 juillet, pour aller m'embarquer à Berthier sur la goëlette Marie-

Louise, prête à faire voile pour la côte du Labrador. Pendant cinq jours, un fort vent contraire nous empêcha de partir, et durant ce temps, je profitai de la bienveillante hospitalité de M. le Curé de Berthier. Dans l'après-midi du 25, le capitaine Narcisse Blais me fit avertir que le vent devenant favorable, il était prêt à lever l'ancre; et le même soir, nous laissions le quai de Berthier, en compagnie de plusieurs goëlettes qui, comme nous, avaient été retenues par le vent contraire. Le 29, nous entrions dans le port de Mingan, pour étayer notre mat de misaine, qui s'était rompu, pendant le gros temps de la veille. Le capitaine s'adressa à l'agent du poste, Monsieur Comeau, qui s'empressa de mettre à notre disposition tous les secours nécessaires pour réparer l'avarie.

Mingan, situé à cent-trente lieues de Québec, est un poste de traite tenu par la compagnie de la Baie d'Hudson. Les sauvages d'une partie de la côte s'y réunissent tous les étés, pendant la mission qu'y donnent les RR. PP. Oblats; et après avoir arrangé leurs affaires spirituelles, ils s'occupent de leurs affaires temporelles, et échangent leurs pelleteries pour les objets qui leur sont nécessaires. Aujourd'hui cependant qu'ils peuvent facilement trafiquer avec les marchands forains, les revenus de la compagnie dans cet endroit ont dû considérablement diminuer. Les dépenses sont grandes, car outre les frais nécessaires pour l'entretien et la direction du poste, la compagnie paie une rente assez forte aux propriétaires de la seigneurie. D'après l'acte de concession, octroyé en 1661 au Sieur Bissot, la seigneurie de Mingan parait très-grande, puisqu'elle s'étend depuis le Cap Cormoran jusqu'à la rivière Kégashka et renferme ainsi près de

cinquante lieues de côtes ; néanmoins elle produit peu de revenus pour ceux qui l'exploitent.

Le port de Mingan est très-sûr et très-commode ; les îles qui l'abritent permettent d'y entrer et d'en sortir avec tous les vents. Aussi y trouve-t-on toujours des goëlettes, qui viennent s'y réfugier dans les gros temps, ou bien y faire de l'eau et du bois. L'on y voit quelquefois réunis vingt-cinq ou trente bâtiments, appartenant aux ports des Etats-Unis, du Nouveau-Brunswick, de l'île Saint Jean et de la Nouvelle-Ecosse. Les armateurs se rendent sur la côte pour la pêche de la morue, du hareng, du maquereau, et aussi pour y faire quelque trafic. Depuis peu, des familles acadiennes se sont fixées dans les environs de Mingan, et ont établi des pêcheries qui paraissent productives, s'il en faut juger par la grande quantité de morue étendue sur les rochers pour y sécher.

Peu de temps après la cession du pays aux Anglais, la rivière Saint Jean, dont l'embouchure est à quelques lieues au-dessus de Mingan, fut désignée pour servir de limite au Canada vers le Nord-Est ; dès lors les côtes de Mingan et du Labrador ainsi que l'île d'Anticosti furent annexées au gouvernement de Terreneuve ; mais par un acte passé la 6ème année du règne de George IV, les bornes du Canada ont été transférées de la rivière Saint Jean à une ligne s'étendant depuis Blanc Sablon jusqu'au 52e degré de latitude nord.

Grâces à l'obligeance de Monsieur Comeau, le mat brisé fut bientôt étayé ; et le 30, matin, nous levons l'ancre et reprenons notre course, poussés par un fort courant qui nous aide beaucoup plus que le vent. Dans l'étroit canal entre les îles de Mingan et la terre ferme, la marée monte et

baisse assez régulièrement. On me dit que dans les grandes marées, le flot s'élève à douze pieds au-dessus des basses eaux ; tandis que sur la côte de l'île d'Anticosti il ne s'élève guère au-dessus de six pieds, et seulement de cinq pieds sur celle du Labrador. A 7 lieues au-dessous du poste de Mingan, se trouve la Pointe aux Esquimaux, où une vingtaine de familles acadiennes se sont établies depuis trois ans. Elles viennent des îles de la Magdeleine, d'où elles se sont expatriées pour améliorer leur condition. Pêcheurs, agriculteurs et matelots, les acadiens ont fait un excellent choix en transportant leur résidence en ce lieu. Ici ils trouvent des terres cultivables, une mer abondante en poissons et en gibier; à leur porte est le port des Esquimaux, complètement abrité par des îles; et en arrière est un excellent pays de chasse ; tandis qu'aujourd'hui les îles de la Magdeleine n'offrent qu'une partie de ces avantages et sont beaucoup trop peuplées pour les ressources qu'elles présentent. " Et puis, voyez-vous," me disait un des émigrés: " les plaies de l'Egypte étaient tombées sur nous. Les trois premières sont venues avec les mauvaises récoltes, les seigneurs et les marchands; les quatre autres sont arrivées avec les gens de loi. Du moment que les avocats ont paru, il n'y avait plus moyen d'y tenir."

La côte de Mingan, ci-devant déserte, acquiert par l'immigration une population vigoureuse, morale et franchement catholique. Les hommes en général sont forts, robustes ; ils sont surtout de hardis navigateurs: les mères de famille sont bien instruites des vérités de la religion, et savent élever leurs enfants dans la crainte de Dieu. L'établissement de la Pointe aux Esquimaux possède des chevaux, des vaches, des moutons,

des cochons ; et après les cinq ou six lieues de solitude qu'on vient de parcourir, l'on est tout surpris de tomber au milieu du mouvement et de la vie d'un village nouveau.

De Mingan au grand Nataskouan, l'on compte un peu plus de trente lieues. Dans toute sa longueur, la côte est bordée d'îles, au milieu desquelles sont des passages assez difficiles pour les goëlettes. Après avoir laissé la Pointe aux Esquimaux, nous prenons le large; et ne pouvons ainsi voir les six ou sept habitations qui sont en-deçà du petit Nataskouan.

Samedi, 31 juillet, nous avions dépassé le grand Nataskouan, quand un gros vent debout est venu nous arrêter et nous forcer à rétrograder. Le courant étant contraire aussi bien que le vent, notre capitaine se décide à se mettre à l'abri. La grande rivière de Nataskouan, à l'entrée de laquelle est un poste de la compagnie de la Baie d'Hudson, est devant nous ; mais la passe est difficile ; ce matin même une goëlette s'y échouait sous nos yeux. Le conseil assemblé décide qu'il vaut mieux retourner au hâvre du petit Nataskouan, à deux lieues plus haut. Une anse s'étend entre le grand Nataskouan et le port qui est formé par plusieurs îles et îlots, placés à l'embouchure de deux petites rivières. Une seconde colonie acadienne, venant aussi des îles de la Magdeleine, s'est établie depuis deux ans autour du port et sur les rivages de la baie voisine. Elle se compose de quinze familles, unies entre elles par les liens de la parenté; d'autres parents et amis doivent bientôt les suivre dans leur pays d'adoption. Déjà un établissement de pêche et de commerce vient d'être formé auprès du port, par les Sieurs LaParelle, de l'île Jersey : et si l'on en juge par les commencements, cette entreprise aura du succès. Une

trentaine d'hommes venus de Berthier et des paroisses voisines sont employés, par la société LaParelle, à faire la pêche de la morue : et depuis l'ouverture de la navigation cette pêche a été fort abondante. Si la saison continue d'être aussi avantageuse pour la pêche, les maîtres et les employés seront amplement récompensés. Presque tous les hommes occupés sur cette grave pêchent au cent ; cela veut dire qu'on leur donne une somme réglée d'avance pour chaque centaine de morues, qu'on les nourrit, qu'on leur fournit des berges ; pour eux, ils donnent leur travail sur la mer et n'ont d'autre obligation que celle de déposer la morue au rivage. Sur la côte du Nord on n'emploie point le terme de *grave*, qui au Sud désigne un établissement de pêche où l'on fait sécher la morue ; ici on se sert du mot *raing*, qui vient peut-être de *room*, terme usité parmi les anglais.

Plusieurs hommes de l'équipage descendent à terre pour passer la veillée avec leurs amis les *Cadiens*, et les informer qu'il y a un prêtre sur la goëlette. Le lendemain étant un dimanche, la nouvelle est accueillie avec plaisir dans toutes les maisons de la petite colonie. Accoutumés, dans les îles de la Magdeleine, à vivre auprès d'un prêtre, les habitants de Nataskouan regardent comme une grande privation de ne pouvoir assister à la messe tous les dimanches, et jours de fête. L'arrivée d'un prêtre leur était d'autant plus agréable qu'ils s'y attendaient moins : car un mois auparavant les PP. Babel et Bernard avaient donné la mission en ce lieu, et les missionnaires ne devaient point revenir avant l'été suivant.

Le lendemain, premier d'août, quelques-uns des habitants, montés sur une berge, arrivèrent de

bonne heure à la goëlette pour m'inviter, à leur donner la messe. C'était ce que je désirais faire : comme je descendais à terre, le patriarche du lieu, le père Victor Cormier venait au devant de moi pour me conduire à sa maison, où les missionnaires ont coûtume de s'arrêter et de dire la messe. Ils ne pouvaient faire un meilleur choix : car le père Cormier et sa femme sont extrêmement respectables, et se font remarquer par leur honnêteté et leurs bonnes manières. Quand j'arrivai à la maison de mon hôte, un de ses petits fils, gamin de cinq ou six ans, sur l'avis donné par sa grand'mère " de faire serviteur à Monsieur le Curé, " vint me faire un gentil salut à la matelote. Paul a déjà pris le costume et la tournure d'un marin ; son amusement favori est de grimper sur les genoux du grand père en se cramponnant à ses jambes, et imitant les mouvements d'un matelot qui monte dans un hunier. Dans ces parages il faut être matelot et avoir appris à l'être de bonne heure, car la moitié de la vie d'un homme se passe sur l'eau, et c'est à la mer que les habitants de la côte doivent recourir pour obtenir les choses dont ils ont besoin, pour eux-mêmes et pour leurs familles. Dès le petit printemps il faut partir pour la chasse au loup-marin ; puis viennent les pêches de la morue, du hareng et du saumon, qui se succèdent de telle sorte que les hommes et les jeunes gens doivent être sur la mer, depuis le mois d'avril jusqu'à la mi-novembre.

La chasse aux loups-marins, quand elle se fait le printemps, exige ordinairement des goëlettes, parce qu'il faut aller la faire au large, au milieu des grandes glaces flottantes. Au mois d'avril dernier, les deux goëlettes qui appartiennent aux habitants de Nataskouan partirent pour une

expédition de ce genre ; elles étaient montées par seize hommes, dont un était fourni par chaque famille. Après une course de vingt lieues au large, les chasseurs aperçurent de grandes glaces s'étendant à perte de vue et couvertes de loups-marins. Dans une couple d'heures, les goëlettes sont amarrées aux glaces, et tous les hommes, armés de bâtons, descendent pour commencer l'œuvre de destruction. Un seul coup assené sur le nez du loup-marin suffit pour lui donner la mort : aussi est-ce sur cet organe que se dirigent tous les coups des chasseurs. Ils ont le soin de commencer la tuerie par ceux qui sont les plus près de l'eau : cette précaution est nécessaire, car si quelques-uns de la bande se jetaient à la mer, tous les suivraient ; mais au contraire tant que ceux qui occupent les bords de la glace demeurent immobiles, les autres se contentent de les regarder sans faire aucun mouvement pour prendre la fuite.

La chasse, dans cette circonstance, fut si abondante, qu'au bout de deux jours, dix-huit cents loups-marins avaient été embarqués sur les deux goëlettes ; c'était tout ce qu'elles pouvaient porter. Il restait encore sur les glaces quelques milliers de loups-marins, qui paraissaient résignés à partager le sort de leurs compagnons massacrés ; mais il aurait été inutile de les tuer, puisqu'il n'y avait pas moyen de les emporter. Après une course de douze jours, les chasseurs rentraient en triomphe au port. Malheureusement, ils n'avaient pas assez de futailles pour recevoir autant d'huile, et ils ne purent pas tirer de leur chasse tout le profit qu'ils en devaient attendre.

Les maisons de Nataskouan sont propres à l'extérieur et à l'intérieur ; la bonne tenue qui y règne prouve que les habitants ont joui

d'une certaine aisance dans leur ancienne patrie. Avec les avantages que présente Nataskouan, ils s'y croiraient heureux, s'ils pouvaient obtenir la résidence d'un prêtre, ou du moins des visites plus fréquentes d'un missionnaire. Ils s'inquiètent de l'avenir de leurs enfants, qui vont être élevés sans recevoir d'autre instruction religieuse que celle que les parents pourront eux-mêmes donner. Dans l'espoir d'obtenir bientôt un missionnaire chargé de demeurer sur la côte, ils se proposent de bâtir une chapelle, à laquelle ils ajouteraient facilement un logement suffisant pour un prêtre et son serviteur. Dans le cas où Votre Grandeur jugerait à propos de placer un prêtre, pour desservir les habitations qui s'échelonnent depuis Mingan jusqu'au Cap de Wapitugan, point mitoyen entre les deux parties du Labrador, Nataskouan se trouverait à-peu-près au centre de la mission, et offrirait une population plus rapprochée et plus considérable qu'aucun autre poste de la côte, à l'exception de la Pointe aux Esquimaux.

Sur la pointe qui s'avance dans le havre, près de l'embouchure du petit Nataskouan, existe un plateau élevé d'une quarantaine de pieds au-dessus du niveau de la mer, et encore tout couvert de bois. Ce serait, il me semble, le lieu le plus convenable pour la chapelle; placée en cet endroit elle serait visible du port et de toutes les parties de la baie. Ce sera un jour le point autour duquel se concentrera la population; le magasin, où tous les habitants ont affaire, est tout près de là; c'est à quelques pas, dans le port, que les pêcheurs viennent chaque soir mettre leurs berges en sûreté; c'est de là que le prêtre pourra plus facilement surveiller les employés de la grave et les équipages des vaisseaux, qui s'arrêtent ici

en assez grand nombre. Il paraît donc plus avantageux que le prêtre soit placé dans un lieu où ses rapports avec ses paroissiens seront plus faciles, et où il pourra exercer une influence salutaire sur la population flottante, amenée chaque été par les vaisseaux.

On trouve autour de Nataskouan des forêts renfermant des sapins, des épinettes et des bouleaux. Ces arbres, plus beaux dans l'intérieur du pays, n'atteignent pas une grande hauteur près de la mer. Les bois suffisent néanmoins pour fournir, outre le combustible, des pièces de charpente et de bons madriers. Comme sur le reste de la côte depuis la Pointe des Monts, le sol est ici sablonneux. Engraissé avec du varech ou du poisson, il produit facilement des pommes de terre, des navets, des légumes. Les céréales y croissent rapidement, mais l'on n'a pu encore constater si le blé pourra mûrir ; l'orge et le seigle d'automne y réussiraient probablement. Les pois sauvages et une herbe particulière au pays croissent avec abondance et suffiraient pour nourrir les bestiaux dont on pourrait avoir besoin.

Près de la mer, se sont formées plusieurs rangées de dunes, qui ressemblent aux vagues soulevées par le vent. Si l'on creuse un trou entre ces dunes, il s'emplit aussitôt d'une eau claire et parfaitement douce. En passant à travers les sables, l'eau de la mer est filtrée et se décharge complètement du sel qu'elle tenait en solution ; plusieurs des puits qui servent aux besoins des habitants ne sont qu'à cinquante ou soixante pieds de la ligne des hautes marées ; et cependant l'eau y est aussi bonne et aussi fraîche qu'on la puisse désirer. Chacun peut avoir ainsi près de sa porte une source, qui ne saurait être épuisée, puisque la mer lui sert de réservoir.

Moyennant ces avantages nombreux, rien n'empêcherait la population de Nataskouan de s'accroître et de s'étendre, s'il était possible d'obtenir des titres de concession de la part des seigneurs de Mingan ; jusqu'à présent les établissements ont été faits sans leur participation, et il est difficile de conclure des arrangements avec eux, car ils sont nombreux et dispersés en Angleterre, au Canada et aux Etats-Unis. En arrivant dans ce lieu, il y a deux ans, les colons se placèrent près du rivage, et après avoir mesuré l'étendue de grève que chacun se réservait, ils se mirent à l'œuvre pour construire des habitations, avant la venue de l'hiver. Chaque lot a environ quatre-vingts ou cent pas de largeur sur une profondeur indéterminée ; avec la pêche, il suffirait pour faire vivre convenablement une famille laborieuse.

Il est de l'intérêt public que le gouvernement protége les colons qui viennent fertiliser de leurs sueurs ces côtes incultes et abandonnées. L'on parle beaucoup d'encourager les pêcheries, de former des matelots, d'empêcher les étrangers de profiter seuls des richesses du golfe Saint-Laurent. Eh bien ! sans aucun effort de la part du gouvernement canadien, et par suite de circonstances favorables, ces projets sont en voie de réalisation. Voilà une population vigoureuse, morale, formée aux durs travaux de la terre et de la mer, appartenant au pays, parlant la langue du pays, fermement attachée à la religion de la majorité des habitants du pays ; elle s'offre à mettre en valeur les pêcheries, à fournir de bons marins, à lutter pour conserver au Canada ses droits et ses priviléges contre les envahissements des spéculateurs des Etats-Unis. En retour, elle demande qu'on lui permette de s'asseoir paisiblement sur

les sables déserts du Labrador, en face des grandes solitudes de l'océan, qu'elle se plait à parcourir ; elle désire qu'on lui assure le fruit de ses travaux et que de prétendus propriétaires n'aient pas le droit de venir la troubler, lorsqu'elle aura donné une valeur réelle à cet établissement. Les seigneurs ont négligé de faire habiter les côtes de leur seigneurie, ou ils n'ont pu y réussir ; le gouvernement a sans doute le droit de mettre lui-même à exécution les conditions imposées à tous ceux qui ont reçu de grandes concessions de terre ; et l'obligation de faire habiter les terres accordées en Seigneurie, est une des clauses qu'on trouve le plus souvent répétées dans les actes de concession. Il est désirable, il est nécessaire que la côte du Labrador soit habitée, afin que les vaisseaux qui suivent la route du détroit de Belle-Isle puissent trouver des secours, dans les cas d'avaries ou de naufrages.

Les offices du dimanche étant terminés, je regagnai le vaisseau, malgré les pressantes sollicitations du père Cormier, qui voulait m'engager à demeurer chez lui. J'aurais bien volontiers accepté ses offres, mais je tenais à ne point retarder le départ de la goëlette, si le vent devenait favorable.

Le lendemain, 2 septembre, deux berges chargées de sauvages arrivent de grand matin au vaisseau. Ils viennent pour faire baptiser un enfant, et tous les intéressés se sont réunis avec leurs parents et leurs amis pour être présents à la cérémonie. Parmi les assistants est un chef, qui étale avec complaisance sur sa poitrine une médaille d'argent, portant l'effigie de la reine Victoria. Il me prête secours quand il s'agit d'obtenir les noms des parents et des parrain et marraine. Chacun d'eux me donne volontiers

son nom de baptême ; mais quand je lui demande son nom de famille, il me regarde en souriant, puis il se tourne vers ses compagnons, comme pour leur demander s'ils en savent quelque chose : et voilà tout. Sur les quatre noms de famille que je voulais savoir, je n'en pus obtenir qu'un seul. On m'apprit plus tard qu'ils ne tenaient pas beaucoup à ces noms, qui sont souvent une raillerie ou un opprobre, quoique dans leur bouche ils aient une apparence magnifique. Aussi dans ces circonstances solennelles, ne voulant point se clouer eux-mêmes l'injure au front, ils laissent à leurs camarades le soin de parler ; et ceux-ci par délicatesse sourient et se taisent.

Ces sauvages se préparaient à remonter la grande rivière de Nataskouan, qui s'avance fort loin dans l'intérieur du pays. Pendant l'automne et l'hiver ils feront la chasse, et ils ne redescendront à la mer qu'au printemps, pour aller au magasin et pour assister aux exercices de la mission. Ils emportent avec eux quelques sacs de farine ; le fusil leur procurera la viande. Le lièvre, la perdrix blanche, le caribou et l'ours, voilà ce sur quoi ils comptent pour passer l'hiver : mais si le gibier est rare, s'il survient un accident au chasseur, la famine se déclarera dans la cabane ; et les enfants et les parents se suivront au tombeau, sans que personne autre en aît eu connaissance. Il n'est pas rare que des familles entières ou presqu'entières disparaissent ainsi pendant l'hiver, lorsque la petite provision de farine a été épuisée et que la chasse ne produit rien.

Dans l'après-midi de ce jour, nous pûmes laisser Nataskouan, et nous mettre de nouveau en route. De ce havre à Wapitugan il y a environ vingt-cinq lieues : dans cette étendue de pays sont le

poste de Kégashka où se termine la seigneurie de Mingan, et où sont établies sept ou huit familles acadiennes, et ceux de Maskouaro, de la Romaine, de Coucoutchou, renfermant chacun une famille.

A Wapitugan, situé à vingt-sept ou vingt-huit lieues de Nataskouan, la côte qui, depuis Mingan, a couru de l'est à l'ouest, se replie vers le nord-est. Le pays change d'aspect : les îles deviennent plus nombreuses et bordent la côte sur deux ou trois rangs ; les arbres disparaissent, l'on ne rencontre plus que des broussailles, ou *brousses* selon le langage du pays. Ce sont des épinettes noires, blanches et rouges, des sapins, des bouleaux et des corniers, qui s'élèvent à une hauteur de six ou sept pieds ; encore ne trouve-t-on ces arbres rabougris que dans les lieux les plus favorisés.

La côte du Labrador, depuis Wapitugan jusqu'à la baie de Brador, c'est-à-dire sur une longueur d'environ soixante lieues, est un lit de granit, dont les aspérités forment des collines et de petites montagnes sur la terre ferme, et des îles fort nombreuses dans la mer. Presque partout ces rochers se montrent nuds ; sur quelques points une mousse blanche et épaisse s'étend sur le roc et lui communique une teinte grisâtre ; ailleurs les mousses sont décomposées et en se mêlant avec le détritus des rochers ont formé quelques pouces d'un sol, dont les bruyères se sont emparées. En observant de loin la verdure dont elles revêtent la pierre, on croirait voir de magnifiques prairies, ou de beaux champs de blé encore en herbe ; mais de près, l'illusion est bien vite dissipée. En se pourrissant à leur tour les feuilles et les racines des bruyères finissent par former, dans les creux des rochers, une couche de terre végétable ayant de dix à douze pouces d'épaisseur. Quelques habitants industrieux ont

utilisé le terreau ainsi formé, en le ramassant et le transportant dans un lieu abrité : par ce moyen ils ont réussi à créer des jardins et de petits champs, où ils récoltent des patates et des navets. On concevra combien ce travail doit être pénible, si l'on considère qu'il n'y a pas de chevaux pour faire les charrois, et que tout doit être transporté à bras.

L'histoire du Labrador, n'est pas longue. Ce pays, à l'arrivée des Européens, était dans la possession des Esquimaux, qui soutenaient déjà et continuèrent longtemps après à soutenir une guerre assez vive, contre les Montagnais et les Souriquois ou Micmacs, habitants des côtes de l'Acadie, de la Gaspésie et de Terreneuve. Les Esquimaux qui semblent appartenir à la famille des Samoyèdes et des Lapons se défendaient courageusement ; mais quand les Français se mirent de la partie contre eux, ils durent céder peu à peu et se retirer sur la côte septentrionale du Labrador.

Les chroniques du nord de l'Europe nous portent à croire que dès les treizième et quatorzième siècles, les Norvégiens et les Danois avaient découvert dans leurs voyages les côtes de Terreneuve et du Labrador. En 1497, Jean et Sébastien Cabot, cherchant un passage vers les Indes, reconnurent l'Ile de Terreneuve et suivirent la côte septentrionale du Labrador. En 1500, le portugais Cortereal visita aussi les côtes du Labrador. Dès l'année 1504, des pêcheurs basques, normands et bretons y faisaient la pêche. Lorsque Jacques Cartier découvrit le fleuve St. Laurent, il rencontra vers la Baie des Rochers un vaisseau rochelois, qui cherchait le port de Brest, situé près de l'embouchure de la Rivière Saint Paul.

Abondante en poissons, cette mer continua d'être fréquentée, et le port de Brest devint le rendez-vous d'un grand nombre de pêcheurs français. Lewis Roberts dans son Dictionnaire du Commerce, imprimé à Londres en 1600, dit que c'était le principal poste de la Nouvelle France, la résidence d'un gouverneur, d'un aumônier et de quelques autres officiers; que les Français en exportaient de grandes quantités de morues, des barbes et des huiles de baleine, ainsi que des castors et autres fourrures précieuses. Il ajoute que les Français entretenaient un fort à Tadoussac, pour y faire le trafic des pelleteries avec les sauvages. Il est difficile de déterminer ce qu'il y a de vrai dans l'assertion de l'auteur cité; mais il est bien sûr que sur la baie de Saint Paul se trouvent des ruines qui ont conservé le nom de *Vieux Fort*. Le même nom est donné à ce lieu dans les cartes attachées à l'histoire du Canada par Charlevoix.

Quand la colonie de la Nouvelle-France eut commencé à s'affermir, des compagnies, à la tête desquelles étaient les sieurs Aubert de la Chesnaye et Riverin, obtinrent des concessions de terres sur la côte du Labrador, au nord de Blanc Sablon. Peu de temps après, le sieur LeGardeur de Courtemanche était mis en possession de la baie de Phélypeaux, aujourd'hui nommée la baie de Brador; et le sieur Amador Godefroy de Saint Paul obtenait cinq lieues de côtes, de chaque côté de la grande rivière des Esquimaux, à laquelle il donna le nom de Saint Paul, et qui est aujourd'hui appelée Rivière aux Saumons.

Dans les limites de la seigneurie du sieur de Saint Paul, se trouvait renfermé l'ancien port de Brest. Le but des concessionnaires, tel qu'il est exprimé dans leurs demandes, était de faire " la

pêche des molues, baleynes, loups-marins, marsouins et autres." Les héritiers des premiers acquéreurs continuèrent la même pêche, et dans un tableau des produits du Canada, pour l'année 1744, l'on trouve que plusieurs milliers de barriques d'huile avaient été en cette année exportés du Labrador.

Sous le gouvernement britannique toutes ces pêcheries passèrent à des marchands anglais et écossais qui employaient un certain nombre d'hommes pour faire la pêche et la chasse. Le chef de la dernière compagnie qui fit valoir ces postes fut le sieur Adam Lymburner, alors un des premiers marchands de Québec.

Il y a quarante ans, l'on ne rencontrait pas sur la côte une seule femme d'origine européenne; les six ou sept postes du Labrador ne renfermaient que des hommes, presque tous originaires de Berthier. Ils étaient célibataires ou avaient laissé leurs femmes dans leur paroisse natale. Plusieurs, ayant réussi à faire des épargnes et ayant reconnu quelque lieu avantageux pour la chasse ou pour la pêche, s'y bâtirent des demeures et commencèrent à travailler pour leur propre compte; la femme et les enfants venaient bientôt après occuper la maison et aider aux travaux du chef de la famille. Les premiers arrivés attirèrent quelques-uns de leurs parents ou de leurs amis; et ainsi se sont établies une quarantaine de familles canadiennes, venues des environs de Québec. Les femmes sont encore bien moins nombreuses que les hommes, de sorte qu'il est presque impossible pour une famille d'obtenir une servante; aussi si une femme est malade, elle doit avoir recours à sa voisine. Or les maisons étant à cinq ou six milles, l'une de l'autre, la voisine qui vient servir de garde-

malade doit amener avec elle tous ses enfants, s'ils sont encore en bas âge. Pour la raison ci-dessus donnée, la rareté des personnes du sexe, il arrive que les filles se marient fort jeunes, souvent même avant l'âge de quinze ans.

A peu près trente familles parlent la langue anglaise ; parmi elles une dizaine sont catholiques et les autres protestantes. Quelques-unes comptent parmi leurs ancêtres des Anglais, des Ecossais, des Irlandais, des Jersiais, des Français et des Esquimaux.

La langue française est la plus généralement répandue dans la partie supérieure du Labrador, depuis Mingan jusqu'à Saint Augustin ; elle est aussi ordinairement en usage à Blanc-Sablon ; mais depuis Saint Augustin jusqu'à la baie de Brador, on parle habituellement l'anglais. Beaucoup d'habitants de la côte se servent facilement des deux langues.

On rencontre peu de Montagnais ; ceux qui paraissent dans ces quartiers pendant quelques semaines ne font qu'y passer, pour se rendre à leurs quartiers d'hiver et en revenir par les rivières d'Itamamiou, de Saint Augustin ou des Saumons. Quant aux Esquimaux, j'en ai vu trois ou quatre, qui vivent à l'Européenne ; tous les autres se sont retirés vers le Nord. Ils ont néanmoins laissé dans le pays des traces de leur passage : les noms des lieux, la manière de faire la pêche et la chasse, les coutumes viennent en grande partie des Esquimaux : les voitures, les harnais des chiens, les fouets sont les mêmes dont se servent les Esquimaux. L'on a fait preuve de sagesse en conservant ces coutumes des anciens habitants, car elles conviennent au climat et à la nature du pays.

En laissant Wapitugan, j'entrais dans les limites de ma mission. La Marie Louise devant s'arrêter à presque tous les postes pour y débarquer des provisions, j'étais assuré de rencontrer le P. Coopman ou du moins, s'il était reparti, d'apprendre qu'elles étaient les maisons qu'il n'avait pu visiter; car je ne savais encore où il me faudrait débarquer. A la Pointe à Morier et à Watakayastie, on nous informa que la maladie du Rev. P. avait été très-grave, qu'après avoir été retenu une quinzaine de jours au Petit Méeatina, sa santé s'étant un peu rétablie, il avait pu partir, avec l'espérance de continuer sa mission. Le 4, nous nous arrétions à Natagamiou, tout près d'une chute que fait la rivière de même nom en se jetant dans la mer. La cascade est si forte que le saumon ne peut la remonter; aussi ce poste ne vaut-il rien pour la pêche du saumon. Le propriétaire de Natagamiou a la seule vache qui se trouve entre Wapitugan et Blanc-Sablon; il en retire peu de profit, car de huit à dix lieues à la ronde, on envoie chercher chez lui du lait, pour guérir toutes les maladies imaginables: un tel service ne se refuse jamais et est toujours rendu gratuitement.

A la Tête à la Baleine nous mettons à terre un passager, qui vient s'essayer aux travaux du pays. Cette île est un rocher à peu près nud; cependant le sieur Kenty, qui s'y est établi, vit fort convenablement ainsi que toute sa famille, avec les produits de la pêche du loup marin, de la morue et du hareng. Au commencement du mois d'Août, il avait déjà près de trente mille morues, et le poisson était encore abondant. Il a aussi sû utiliser le peu de terre qui se trouve sur l'île, la ramassant et la transportant près de sa maison, pour y former un petit champ. La culture lui a déjà

fourni des navets et des pommes de terre, dont il a pu vendre une partie, après avoir fait la provision nécessaire pour sa famille.

La mission, nous dit-on ici, n'a pas été donnée à la Tabatière. En laissant la Tête à la Baleine, nous franchissons un étroit passage au milieu des îles et nous cotoyons le pied du Gros Mécatina, morne élevé, qui sert d'amarque aux vaisseaux arrivant de la haute mer sur la côte du Labrador. Sa cime est couverte de fumée. Selon ce qu'on nous dit, le feu, mis dans les broussailles et dans la mousse par des voyageurs imprudents, s'est étendu sur toute la montagne et a ensuite pénétré dans les terres, détruisant sur son passage la maigre provision de bois qui servait au besoin des habitations environnantes. Comme la sécheresse règne depuis longtemps, l'on craint qu'il ne soit porté au loin ; il causerait un double dommage, en détruisant le bois, si précieux dans ces lieux, et en éloignant le gibier. L'on est tout étonné d'apercevoir, sur les flancs noircis de la montagne, des ravines encore pleines de neige. Malgré les flammes de l'incendie, malgré les chaleurs du mois d'août, l'hiver a laissé les traces de son passage, non-seulement sur la terre, mais encore sur la mer, car à une lieue de distance une énorme glace miroite au soleil, en se balançant lourdement sur les vagues.

Le poste du Gros Mécatina est ancien, et il y a un siècle, était un des plus productifs du Labrador ; en 1744 la veuve Pommereau, à qui il appartenait, en retirait 451 barriques d'huile, tandis que le poste de la baie Phélypeaux n'en fournissait que 390 au Sieur de Brouague. Il a perdu de sa valeur aujourd'hui et cependant les quelques familles qui y demeurent n'ont point raison de se plaindre de leurs pêches. Dans une des

baies voisines, la baie des Bateaux, on trouve beaucoup d'huitres connues sous le nom de palourdes et dont les coquilles sont fort belles : elles vivent cachées dans le sable, et pour les en tirer il faut se servir de la pelle ou de la pioche. Elles sont, dit-on d'un goût excellent.

Nous nous dirigeons vers la Tabatière, où je dois laisser la goëlette pour donner une mission. La Tabatière est la métropole du canton ; située à mi-distance entre les deux extrémités de la mission, elle renferme dans un rayon de trois lieues douze familles catholiques. Aussi à un mille du port de la Tabatière dans la baie Rouge, a-t-on élevé une chapelle, destinée à l'usage de ce noyau de fidèles. La raison qui a porté à mettre la chapelle à une telle distance du port peut servir à donner une idée du pays : c'est le seul endroit où il y ait assez de terre pour placer un cimetière ; et encore ce cimetière a-t-il à peine un quart d'arpent en superficie.

Le poste de la Tabatière a été établi par le feu sieur Samuel Robertson que monsieur Lymburner désira favoriser après avoir abandonné le commerce du Labrador. Ecossais de naissance, monsieur Robertson apportait aux affaires l'intelligence et la persévérance qui distinguent ses compatriotes. Après avoir reconnu les avantages qu'offrait le port de la Tabatière, il le choisit pour y établir une grande pêcherie ; les loups-marins alors étaient si nombreux dans ces parages que dans un seul automne on en a pris en ce lieu plus de quatre mille. D'un caractère un peu excentrique, il tentait par fois des entreprises qui lui plaisaient par leur singularité. Ayant remarqué que les baleines, en remontant, suivaient assez souvent une passe entre deux îles, il crut pouvoir les arrêter, ou du moins les embarrasser dans leur

course, en tendant un rets monstre dans ce détroit. Il fit préparer avec un soin particulier ce filet d'un genre tout nouveau. Les mailles, ayant une grande ouverture, étaient formées avec de gros cables capables de résister à une forte tension; des barriques vides servaient de flottes; de puissantes amarres destinées à tendre le rets et à le maintenir en place étaient attachées à des ancres qu'on avait enfoncées dans les fissures du roc. Monsieur Robertson avait eu la précaution de prendre à son service pour l'hiver des harponneurs et des matelots accoutumés à poursuivre la baleine. Il espérait qu'en suivant sa route accoutumée, la baleine irait se heurter contre le filet; les harponneurs devaient alors profiter de la situation, et aller donner le coup de mort au malheureux poisson embarrassé dans les plis du filet. Les pêcheurs connaissant un peu le vigoureux lutteur à qui ils avaient affaire, représentèrent que toutes les amarres retenant un côté du filet devaient être assez faibles pour se briser au premier choc; qu'en cédant ainsi sur un point il serait moins exposé à être rompu et s'enlacerait plus sûrement autour de la baleine; que si les deux bouts étaient également solides, la baleine ferait une trouée complète et continuerait sa route. Le conseil était trop sage pour être adopté; et la conséquence fut que la première baleine passa à travers le filet, le laissant dans un état déplorable. Il fallut le lever sans mot dire, et depuis cette tentative, l'on a renoncé à prendre les baleines avec des filets.

Je fus reçu chez une des cinq familles qui demeurent dans le voisinage immédiat de la Tabatière; et je pus, le même soir juger de l'hospitalité qu'on exerce sur la côte et dont j'avais entendu parler à plusieurs reprises. En

effet pour le souper, une dizaine d'hommes se présentaient à table et s'y plaçaient sans façon. "Combien employez-vous donc d'hommes?" demandai-je à quelqu'un de la maison. "Nous n'avons que trois hommes."—Mais d'où viennent tous vos convives?—Les uns appartiennent aux postes voisins; les autres sont arrivés par une goëlette et s'en vont à la pêche du hareng vers Blanc Sablon.—Les connaissez-vous tous?—Pas tous; mais quand un étranger arrive, il a sa place à table; c'est la coutume. Dix étrangers resteraient une semaine toute entière dans une maison, qu'on ne leur ferait pas voir que leur visite est un peu longue.

L'hospitalité se pratique même en l'absence des maîtres de la maison. Pendant la pêche du saumon, quelques familles laissent leur demeure ordinaire pour aller en occuper une autre sur les bords de la rivière Saint Augustin ou de quelque autre rivière. En partant on laissera des provisions, quelquefois même de l'argent, et les portes resteront ouvertes, de manière que les voyageurs y puissent entrer et prendre les choses dont ils ont besoin. Jusqu'à présent personne n'a abusé d'une si louable coutume; mais le temps est arrivé, où à cause du grand nombre d'étrangers qui fréquentent la côte, il ne sera plus possible de la maintenir.

Il est à remarquer que chaque famille a ordinairement deux maisons: la maison du *large* et la maison de *terre*. La maison du large est placée sur une île, ou au bord de la mer si elle est sur la terre ferme. C'est la demeure ordinaire de la famille pendant la plus grande partie de l'année; elle est toujours dans l'endroit où les pêches du loup-marin, du hareng et de la morue se peuvent faire plus facilement. La maison de

terre est occupée pendant la pêche du saumon, qui se fait dans les rivières. D'autres en possèdent une troisième pour l'hiver afin d'être plus rapprochés du bois : car il arrive que la maison du large se trouve à quatre ou cinq lieues de l'endroit où l'on prend le bois.

En général les maisons ordinaires sont propres et assez grandes pour être partagées en deux ou trois chambres. Les meubles ne sont pas riches, mais l'on y trouve tout ce qui est nécessaire. Les marchands qui viennent d'Halifax, parcourent la côte sur des goëlettes et fournissent à un taux raisonnable les provisions et les marchandises qui, à l'exception des farines et du lard, sont à meilleur marché qu'à Québec. En retour ils reçoivent les huiles, le poisson et les pelleteries. Ils s'en tiennent ordinairement au troc, et ne donnent d'argent que dans les cas extraordinaires. Ce commerce ainsi conduit est fort lucratif dans le pays. C'est sur la côte du Labrador que le sieur Daniel Cronyn, un des plus riches marchands d'Halifax, a fait une fortune considérable, suivant tous ceux qui le connaissent. Il passait de poste en poste sur une goëlette, distribuant des marchandises, et recevant le saumon, l'huile, les peaux de loups-marins et les riches fourrures des planteurs : je dois employer ce nom de planteurs que se donnent les habitants de la côte, quoiqu'il n'y en aît que deux ou trois qui plantent des pommes de terres. Les marchands de Québec ont eu moins de succès : pendant bien des années feu sieur Victor Hamel a fait un commerce étendu avec les Labradoriens : il en a retiré assez peu de profit, mais beaucoup d'honneur. Partout je l'ai entendu louer pour son honnêteté et son obligeance. Aujourd'hui peu de Canadiens font le commerce au Labrador ; l'on prétend que leurs marchandises

sont à un prix trop élevé et que, pour la plupart des produits du pays, le marché de Québec ne vaut point celui d'Halifax.

Le 5 août, lendemain de mon arrivée, je me rendis à la chapelle qui est très-propre; elle est couronnée par un petit clocher, qui attend encore une cloche; derrière le chœur est une sacristie, qui peut servir de résidence temporaire au missionnaire, pendant les quelques jours de sa visite en été. Le site tout-à-fait solitaire est propre à l'étude et à la méditation; on n'y entend d'autres sons que le chant des oiseaux et le bruit de la vague qui vient déferler sur le sable du rivage. Là, pendant quatre jours je donnai matin et soir les exercices de la mission, et tous, enfants et adultes, y assistèrent régulièrement. Je pus aussi préparer plusieurs jeunes gens à faire leur première communion. Le dernier jour, qui était un dimanche, la congrégation était au grand complet; car aux habitants du lieu s'étaient jointes plusieurs familles sauvages se rendant à la rivière Saint Augustin.

Entre les offices du matin et ceux du soir, je trouvais du temps pour lire et pour explorer les mornes voisins; dans ces promenades je pus à loisir étudier la botanique du pays; elle renferme surtout des bruyères et des plantes alpines, qui croissent dans les crevasses des rochers, ou au milieu des lits d'une longue mousse blanche. Les arbustes les plus communs, sont: le thé du Labrador, *ledum palustre*, qui répand une odeur aromatique, lorsque l'on broie ses feuilles veloutées; un bouleau nain à feuilles rondes, *betula glandulosa;* la petite épinette noire, qui se traîne sur les rochers et dont les feuilles infusées dans l'eau chaude fournit un breuvage préféré au thé

par les planteurs ; on en fait aussi une bière meilleure que la bière d'épinette grise.

Les fruits, ou, comme on les nomme dans le pays, les graines sont en abondance : l'on trouve deux sortes de bluets ; trois espèces d'atocas ; les mures rouges du *rubus arcticus* qui porte des fleurs cramoisies ; les baies de l'arbutus alpinus, en anglais *fox berry ;* les graines de corbijaux, noires et rouges, *empetrum nigrum* et *empetrum rubrum*, nourriture favorite des oiseaux dont elles portent le nom. Au mois d'août les corbijaux arrivent tout amaigris ; ils dévorent avec avidité les baies de l'empetrum ; et au bout de quelques semaines ils ont acquis un embonpoint tel qu'ils ont peine à voler. Mais le fruit du pays, par excellence, est une mure jaune, *rubus chamemorus*, nommée *chicoté* par les sauvages et les français, et *bake-apple* par les anglais. Ce fruit est estimé non-seulement par les hommes, mais encore par les chiens et par les ours qui en sont très-friands ; elles sont mises à bien des sauces, mais elles servent surtout aux provisions de confitures, que les ménagères préparent pour l'hiver. Je dois ajouter à la liste de fruits, les groseilles rouges et violettes, les petites poires, *amelanchier canadensis*, et les framboises qui sont rares. Quant aux fraises si communes dans les environs de Québec, je ne crois pas en avoir trouvé sur la côte du Labrador.

Le 6, en retournant le soir à mon logis, je pus juger par mes yeux de l'abondance du poisson dans cette mer. J'avais dans le cours de la journée remarqué plusieurs berges qui se suivaient lentement, visitant les baies et les anses. Chacune était conduite par six rameurs ; debout sur l'avant se tenait immobile un matelot, qui sondait de ses regards le fond de la mer.

Ces berges étaient à la recherche d'un banc de harengs ; elles appartenaient à une goëlette mouillée à deux lieues de là, près du Gros Mécatina. Deux heures plus tard, leur grande seine, longue de plus de 500 brasses, avait été lancée à l'eau et enveloppait une masse épaisse de harengs. Les deux bouts de la seine ayant été toués vers la terre, on les y avait amarrés, et avec de petits filets l'on mettait le poisson à sec sur le rivage. La prise était évaluée à quatre ou cinq-cents quarts. Comme le vent de nord-est commençait à souffler avec violence, les embarcations du voisinage furent mises en réquisition, et à mesure qu'on en avait chargé une on la dépêchait vers la goëlette. Par malheur, une des berges trop lourdement chargée fut couverte par une mer, vis-à-vis de la Baie Rouge, et les deux pêcheurs qui la conduisaient furent emportés par la vague. Leur perte était assurée, si leurs compagnons n'avaient volé à leur secours sur de légères embarcations : l'un et l'autre furent retirés à demi-morts et ne comptant plus revoir la terre. On les transporta dans une maison voisine, où les soins les plus empressés leur furent prodigués avec tant d'efficacité, que le lendemain ils étaient prêts à reprendre leur pénible travail. Cependant comme la force du vent continuait à augmenter, il fallut mettre la seine en état de résister à la mer, au moyen d'ancres et de forts cables ; pendant la nuit, tous les pêcheurs restèrent sur pied, prêts à couper les amarres, à ouvrir la seine et à la retirer de l'eau, si elle était en danger de se rompre. Le soir, un véritable ouragan se déchaîna ; les vagues venaient se briser avec fureur contre les rochers, et s'élevaient en masses d'écume à une hauteur de plus de vingt pieds. La mer et le vent semblaient devoir tout balayer ;

mais l'abri avait été si bien choisi et les mesures si soigneusement prises pour prévenir les accidents, que durant trois jours de gros temps la seine résista à la pression du dehors et aux mouvements du dedans ; car les pauvres prisonniers cherchaient à rompre les murailles de la géole.

Le dimanche après midi, (8 août), je terminai la mission après avoir recommandé aux habitants de se conserver soigneusement dans la grâce de Dieu. Avant onze ou douze mois, fussent-ils aux portes de la mort, ils ne pourront obtenir les secours de la religion, le prêtre le plus voisin se trouvant sur la côte de Gaspé, à plus de cent lieues de distance.

Je partis le même soir de la Tabatière, avec Monsieur François Lévêque, maître du poste de la Grosse-Ile de Mécatina, pour aller donner la mission à sa famille. Quoique le vent fût faible, nous franchîmes dans une heure les deux lieues que nous avions à faire. Les berges dont on se sert sur toute la côte demandent peu de vent, car elles sont légères et portent une forte voilure ; si le temps se fait gros, l'on est prêt à prendre deux ou trois ris dans les voiles. Toutes ces berges sont construites au Massachuset et viennent surtout de Newburyport, près de Boston ; elles coûtent ordinairement de quinze à seize louis lorsqu'elles ont leur voilure. On ne bâtit point au Labrador, le bois étant trop rare et trop éloigné. C'est tout différent sur la côte de Gaspé, où beaucoup de pêcheurs construisent eux-mêmes leurs berges et en font pour les autres. Les berges de Gaspé sont grandes, fortes et si propres à résister à de gros coups de vent, que les pêcheurs Gaspésiens ne craignent point de s'en servir pour traverser du Cap des Rosiers à la pointe de l'Est d'Anticosti ; c'est une distance de trente lieues en pleine mer.

Les berges américaines courent mieux dans le vent et sont préférables pour louvoyer; mais elles sont moins sûres et exigent plus de précautions contre les accidents. Si l'eau passe pardessus les carreaux, elles s'enfoncent et disparaissent sous l'eau ; celles de Gaspé au contraire tournent sous voiles et surnagent presque toujours. Aussi les pêcheurs de Percé, de Douglastown et du Cap des Rosiers ne craignent point d'exposer leurs berges à chavirer, car ils savent qu'ils pourront se réfugier sur la quille.

La Grosse-Ile est un rocher ayant une longueur de quatre ou cinq milles ; élevée et avancée à la mer, on l'aperçoit de loin dans toutes les directions. Ses rochers, ses grèves et ses baies sont riches en gibier. Au moment où nous y arrivons, des oiseaux s'agitent de toutes parts autour de nous : plusieurs familles de jeunes *moignacs* s'enfuient sur l'eau, ayant les ailes encore trop faibles pour voler ; les goddes, penguins en miniature, et les cormorans nous adressent des injures du haut de leurs rochers ; des goëlans, des corbeaux beaucoup plus gros que nos corneilles, des hibous, des chouettes tournoient en poussant des cris d'inquiétude.

L'île possède deux beaux ports où les plus gros vaisseaux peuvent se mettre à l'abri : dans l'un, les goëlettes baleinières ont coutume de se rendre pour dépecer les baleines qu'on vient de tuer ; sur l'autre sont établis les fourneaux et les fonderies. C'est sur la baie qui forme le second port que sont les maisons et les autres bâtiments de monsieur Lévêque ; c'est aussi dans cette baie qu'il tend, pour prendre les loups-marins, deux rêts dont chacun a 300 brasses de longueur, sans compter les annexes. L'année dernière, il a pris deux-cent-huit loups-marins, valant plus de deux

cents louis. C'est assurément un retour avantageux, pour une pêche qui ne dure que deux ou trois semaines. Mais il faut remarquer qu'une pêcherie ou échouerie de loups-marins entraîne bien des dépenses, les frais de premier établissement, en filets, ancres, berges, s'élèvant à trois ou quatre cents louis. Viennent ensuite les dépenses annuelles pour l'entretien et le renouvellement de ces objets, ainsi que pour payer les employés. Il faut ordinairement quatre hommes pour compléter l'équipage des berges. Quoique la pêche ne dure que trois semaines, il faut garder ces employés depuis le mois de septembre jusqu'au commencement de mai. Ils reçoivent ordinairement une part convenue dans les profits de la pêche, et le maître de l'échouerie est tenu à les nourrir et à les loger. Pendant le reste de l'hiver et du printemps, on les occupe comme on peut, soit à charroyer le bois de chauffage, soit à faire la chasse sur la terre ferme. Ainsi les profits sont réellement bien moindres qu'ils ne paraissent à première vue ; tels qu'ils sont, ils suffisent cependant pour récompenser le propriétaire dans les années ordinaires.

Il s'agit ici de la pêche d'automne ou d'hiver, qui est différente de celle du printemps dont j'ai déjà parlé. Vers la fin de novembre, les loups-marins commencent à remonter vers le fleuve Saint Laurent ; ils vont rencontrer les glaces flottantes, sur lesquelles ils se tiendront pendant l'hiver. Comme ils suivent la côte et les iles, la pêche d'automne se fait près de terre ; de grands rets, garnis d'annexes ou ailes rentrantes, sont tendus dans les passages étroits et dans les baies. Les ailes sont placées de manière qu'en suivant les rets, les loups-marins s'engagent dans une espèce de cul-de-sac, qui ne leur présente point

d'issue pour sortir. La pêche commence vers le milieu de décembre et se finit vers le huit ou le dix de janvier; étant ainsi faite dans la plus rude saison de l'année, les pêcheurs ont beaucoup à souffrir du froid, des glaces et des neiges. Sur les échoueries ordinaires, l'on prend, en terme moyen, de cent cinquante à deux cent cinquante loups-marins, que l'on évalue à un louis pièce; la peau vaut de quatre à cinq chelins et l'huile de dix à vingt.

Il y a plusieurs espèces de loups-marins dans les eaux du Labrador; on les distingue par la taille, par les habitudes, par le poil et par la conformation de la tête. Les plus grands sont les Wastics qui ont jusqu'à treize pieds de longueur. Les Wabishtouis sont aussi fort gros; la ressemblance de leurs traits avec ceux des Esquimaux a donné naissance à la tradition, qui porte que les Esquimaux sont descendus d'un couple de Wabishtouis ostracisés par la tribu. L'espèce la plus commune de loups-marins est le *phoca groenlandica*, nommé *harp seal* par les anglais. Voici ce qu'en dit le sieur Samuel Robertson, dans un mémoire présenté par lui à la Société Littéraire et Historique de Québec.

" Cette espèce de loups-marins se trouve depuis le fleuve Saint Laurent jusqu'à la mer glaciale... Ils ont jusqu'à sept pieds de longueur et quatre pieds de tour. Quand ils sont arrivés à leur entier développement, vers l'âge de trois ans, ils ont la tête noire et portent sur chaque côté une bande noire depuis les épaules jusqu'à la queue; le reste du corps est blanc. Ils sont très-nombreux et forment la principale nourriture des Groenlandais et des Esquimaux. Avec des rets, on les prend en grand nombre sur les côtes du Labrador et de Terreneuve; on les tue aussi sur

les glaces flottantes. Ces amphibies sont errants, voyageant vers le nord durant l'été et fréquentant le golfe et les bancs de Terreneuve pendant l'hiver. Dans les mois de février et de mars, les femelles montent sur une glace flottante et y donnent naissance à leurs petits ; la portée est d'un petit pour l'ordinaire, mais quelquefois de deux ou même de trois. Les mères les abandonnent immédiatement ; quelquefois, mais bien rarement, elles les allaiteront pendant un jour ou deux. En venant au monde, le jeune loup-marin est de la grosseur d'un chat et pèse de quinze à vingt livres."

Malgré l'immense destruction de ces animaux, leur nombre semble à peine décroître ; ils forment une des principales sources de revenus pour les habitants du Labrador, d'une partie de Terreneuve et des îles de la Magdelaine. Les peaux vertes sont vendues aux traiteurs, au prix de quatre à cinq chelins ; assez souvent elles servent de monnaie dans les marchés qui se font entre les planteurs. Lorsqu'elles ont été bien préparées, elles sont employées pour harnais à chiens, bottes, mitaines etc. La chair salée sert, avec la viande de baleine, à nourrir les chiens pendant une grande partie de l'année. Sous ce rapport, le loup-marin est d'une grande importance pour les planteurs, car s'ils en manquaient ils ne pourraient nourrir leurs chiens ; et sans les chiens, qui tiennent lieu de chevaux dans les voyages et pour les charrois, la côte serait inhabitable pendant l'hiver. Le pays en effet ne fournit point assez de fourrages pour la nourriture des chevaux, qui d'ailleurs seraient inutiles au milieu des neiges et sans chemins battus.

Chaque famille garde ordinairement huit ou dix chiens, qui pendant l'été n'ont qu'à manger,

flaner et se quereller. Pendant l'hiver, l'état des choses est bien changé : il leur faut renoncer au *far niente*, et se soumettre à de rudes fatigues.

Le chien esquimaux a servi de bâse à toutes les familles de chiens au Labrador ; dans quelques localités, la race esquimaux a été croisée avec d'autres races ; ailleurs elle a été conservée pure et sans mélange. Le vrai chien esquimaux est de forte taille ; sa robe est blanche avec quelques taches noires ; il a le poil long, les oreilles pointues, la queue touffue et relevée ; il n'aboie point, mais pousse des cris courts et étouffés qui semblent être des essais d'aboiement. Il ressemble d'une manière frappante au loup du pays, ou plutôt, c'est le loup réduit à l'état domestique : assez souvent, on a vu des loups au milieu d'une troupe de chiens esquimaux, s'amusant à jouer avec eux ; et les deux familles s'allient quelques fois ensemble.

Si les chiens esquimaux ne savent point aboyer, en revanche ils sont habiles à hurler : chaque soir, autour des maisons, ils donnent un concert au profit des dormeurs. Un vieux chien commence ordinairement à donner le ton, avec sa voix de basse-taille ; puis viennent les tenors ; et enfin les jeunes chiens se joignant *con amore*, aux anciens de la troupe, un chœur de musique infernale continue ses lamentations jusqu'à une heure avancée de la nuit. Malheur au dormeur qui n'est pas encore accoutumé à ce vacarme ! Quant à ceux qui y sont habitués, ils n'en sont aucunement dérangés. Les hurlements sont répétés par les meutes des environs. Durant une nuit passée à bord de la goëlette dans la Baie de Bonne Espérance, autour de laquelle sont dispersées quatre ou cinq habitations, nous fûmes régalés jusques après minuit, des hurlements d'autant de

corps de musiciens. Parfois la chanson se commence par quelque chien exilé de la bande. A la Tabatière, chaque matin, en me rendant à la chapelle vers cinq heures, je rencontrais, sur un morne écarté, un vieux solitaire de cette espèce. Je le trouvais ordinairement couché sur la mousse ; à mon approche, il se levait, secouait son poil hérissé ; et sur trois pattes, car l'une des quatre était toujours hors d'état de faire le service, il décrivait un cercle pour éviter ma rencontre. Quel crime expiait-il ? c'est ce que je n'ai pu savoir. Trois mois auparavant un meurtre, le meurtre d'un chien jeune et vigoureux, avait été commis en ce lieu. Qui sait ?—Eh bien ! tous les soirs, le vieux se rendait fidèlement sur une pointe de rocher qui s'avance au-dessus de la mer, et soit qu'il eût l'âme poétique, ou que le souvenir d'un crime lui rongeât le cœur, il attendait, morne et silencieux, le lever de la lune. Au moment où elle se montrait, il poussait un hurlement digne des chiens chantés par Ossian. —Le premier cri restait sans réponse ; au second, vingt voix claires relevaient l'antienne, avec une énergie et une constance capables de désespérer un dormeur ordinaire. Dans un autre poste, où j'occupais seul la maison d'hiver, je fus surpris d'entendre pendant la nuit un mouvement inaccoutumé sous le plancher : c'étaient des grondements, des plaintes, des menaces, suivis d'un branle-bas épouvantable. Le lendemain, je dus reconnaître et étudier la situation : pardon, Monseigneur, si j'emploie le langage parlementaire ; mais je m'étais cru en plein parlement du Canada-Uni. Les chiens avaient voulu mettre à profit le peu de terre qui se trouvait sous la maison ; ils avaient creusé un passage, puis une espèce de cave, sous l'abri des planchers. C'était leur

cabinet. Malheureusement, il n'était pas assez grand pour toute la bande ; quand deux ou trois s'y étaient installés, les autres étaient forcés de rester à la belle étoile. De là, dissensions, querelles et coups de dents entre ceux qui occupaient un coin dans le terrier et ceux qui les voulaient remplacer.

Les chiens du Labrador sont querelleurs pendant le jour, aussi bien que la nuit : à peine une heure de la journée se passe-t-elle sans qu'il s'élève une contestation, à laquelle tous veulent prendre part. Chez eux, comme chez les loups, gare au plus faible ; car tous les autres se jettent sur celui qui a été renversé et le déchireraient à belles dents, si le fouet du maître n'était mis en jeu pour les séparer. A moins d'exercer une vigilance continuelle l'on ne saurait prévenir les meurtres dans une société aussi mal réglée. Des planteurs ont perdu dans une année jusqu'à quatre ou cinq de leurs chiens, tués par leurs camarades, souvent enfants de la même mère. Comme mesure préventive et pour maintenir une apparence d'ordre, lorsqu'un chien devient tapageur et hargneux, on lui attache au cou une patte de devant ; et ce remède est infaillible pour l'obliger à garder la paix envers tous. Dans une meute l'on rencontre quelquefois trois ou quatre chiens qui subissent cette peine. Ils semblent un peu embarrassés ; mais ils peuvent encore suivre les autres dans leurs courses et leur faire de rudes morsures.

Jusqu'à présent, à deux ou trois exceptions près, on n'a pu réussir à élever d'autres animaux domestiques : chats, vaches, cochons, moutons, tout a été détruit. Si un chien est élevé dans la maison, on peut être sûr qu'à la première occasion il sera étranglé. Un planteur avait un beau chien de Terreneuve, plein d'intelligence et rendant de

grands services par son adresse à la mer. Il était d'autant plus prisé que les chiens esquimaux ne peuvent être dressés pour l'eau. Le terreneuve avait le privilége d'entrer dans la maison et recevait assez souvent les caresses de son maître. C'en fut assez pour exciter la jalousie des autres, qui guettèrent une bonne occasion pour étrangler le favori et le traîner à la mer. Après ce mauvais coup, ils s'esquivèrent à la maison ; mais leur mine embarrassée ayant fait soupçonner que tout n'allait pas bien, on découvrit bientôt les preuves de la trahison, sur le cadavre du pauvre chien de Terreneuve.

Je n'ai trouvé sur la côte qu'une chèvre et un cochon qui aient échappé au massacre général. Un marchand de Boston, venu au Labrador pour y chercher la santé, avait amené avec lui ces deux animaux ; le premier devait lui fournir du lait, le second était un élève favori. A peine déposé sur le sol de sa nouvelle patrie, le pauvre cochon faillit être dévoré ; il fallut, pour prévenir de nouvelles attaques, lui préparer une cage que l'on élargit à mesure que l'hôte grandit. Quant à la chèvre, dès le premier jour elle sût se faire respecter : la tête baissée et les cornes en avant, elle attendit ses ennemis de pied ferme. Le premier qui ôsa l'approcher fut renversé et s'enfuit, hurlant et boitant ; un second ayant éprouvé le même sort, la chèvre a depuis joui d'une paix profonde et obtenu le droit de cité. Elle parcourt les environs avec les chiens, elle se couche au milieu d'eux, et ils n'en font pas plus de cas que si elle était un membre de la famille.

Il a pu arriver que des chiens aient attaqué quelque voyageur isolé, mais ce cas a dû être fort rare. Partout je les ai trouvés civils et caressants pour moi. Une fois la connaissance

faite avec eux, ils me suivaient dans mes courses, et j'avais souvent peine à les renvoyer, lorsque leur compagnie ne me convenait point.

Pendant l'hiver, les chiens récompensent leur maître des dépenses et des inquiétudes qu'ils lui ont causés pendant le reste de l'année. En été les voyages se font en berges ou en chaloupes ; en hiver c'est au moyen des chiens et des cométiques. Vers le mois de janvier, les baies et les passes se couvrent d'une glace solide, jusqu'à trois et quatre lieues au large. L'on en profite pour traîner aux maisons le bois qui a été coupé pendant l'année précédente ; cinq ou six chiens attelés à un cométique mènent de lourdes charges de bois. Six ou sept bons chiens, traînant trois personnes, parcourent dans la journée de vingt à vingt-cinq lieues.

Le cométique est un traîneau large d'environ trente pouces et long de dix à douze pieds. Il est bien différent de la tabagane, ou traine sauvage. Les deux membres, semblables à ceux d'un traîneau, sont unis par des barres transversales arrêtées au moyen de lanières de cuir. Sous chaque membre est une bande ou lisse d'un demi-pouce d'épaisseur, et formée d'os de baleine. On choisit pour cela les machoires, qu'on laisse tremper dans l'eau de la mer pendant quelques semaines. Lorsque toutes les particules de chair se sont détachées, on scie les machoires dans leur longueur et on les divise en pièces, qui sont longues de quinze à vingt pouces, et qui après avoir été polies ressemblent à l'ivoire ; ainsi préparées elles glissent sur la neige bien plus facilement que le fer. On retire des cavités des machoires de la baleine une moelle abondante qui fournit quelques fois jusqu'à cent livres de savon.

Le cométique de voyage est garni de peaux d'ours ou de loups-marins, clouées tout autour : le voyageur les ramène sur lui pour se préserver du froid. L'attelage est en peau de loup-marin ; le chien-guide est placé à une dizaine de brasses du cométique ; les autres sont rangés derrière lui de manière à ne point s'embarrasser. Le guide ou comme on le nomme au Labrador, le chien de l'avant, doit être intelligent, dressé à obéir à la voix, et à se porter vers la droite ou vers la gauche, sur un mot d'ordre. Les autres chiens sont accoutumés à le suivre et n'ont pas besoin d'être soumis à la même discipline. Avec un bon chien de l'avant, le voyageur n'a pas à craindre de s'écarter dans les tempêtes de l'hiver, où souvent la neige empêche de voir les objets à quelques pas autour de soi. Qu'il abandonne la direction du traîneau à la sagacité de son chien, sans le troubler par des ordres ou par des coups ; guidé par l'odorat, l'intelligent animal reconnaîtra les traces cachées par la neige, et se dirigera soit vers le logis de son maître, soit vers l'habitation la plus voisine. Lorsqu'il arrive des accidents dans les voyages d'hiver, on peut presque toujours les attribuer à l'inexpérience ou à la mauvaise humeur du voyageur, qui a gourmandé ses chiens hors de propos.

Le fouet est un instrument formidable, devant lequel les chiens fuient, même en été. Au milieu de leurs batailles les plus acharnées, il suffit de le leur montrer pour rétablir la paix. A côté du fouet esquimaux, le knout de la Russie est un jeu d'enfant. Un bon fouet a une longueur de dix à douze brasses ; il est attaché à un manche long de cinq ou six pouces ; on laisse traîner le fouet derrière le cométique, lorsqu'on ne s'en sert point. Pour les

personnes qui ne sont pas accoutumés à le faire jouer dès l'enfance, il constitue un embarras sérieux à cause de sa longueur; mais dans les mains d'un esquimaux ou d'un homme élevé sur la côte, il devient une arme puissante. Le bout du fouet va choisir à quarante ou cinquante pieds le chien paresseux ou grognard; le claquement produit un son si éclatant que l'animal le plus endormi en trépigne d'épouvante. Un seul coup appliqué à une grande portée couperait un chien en deux. Les fouetteurs habiles sont connus dans tout le Labrador; à leur tête est un nommé Bill, dans les veines duquel coule un peu de sang esquimaux; à soixante pieds, du bout de son fouet, il enlève le goulot d'une bouteille sur un point marqué d'avance. Il joue mille tours de cette force, tous remarquables par leur précision et leur vigueur. Un long *yankee* des environs de Boston voulut un jour disputer les titres de gloire de Bill. Pour une bouteille de rum, il s'offrit à recevoir deux coups de fouet, de la main du célèbre claqueur. Par une sage précaution, il avait garni son homme inférieur de deux paires de caleçons et d'un pareil nombre de pantalons; se confiant dans son bouclier et dans la maigreur de sa propre charpente, il se met en position à cinquante pieds. Le fouet, lancé par Bill avec une nonchalance de métis, va effleurer, sur la personne du Yankee, la partie vouée à l'épreuve, enlevant une étroite lisière des pantalons, des caleçons et de ce qui se trouvait de chairs et de nerfs dans la région voisine. Un cri aigu et nasal répondit au claquement du fouet, et les deux mains du patient se pressaient pour sonder la profondeur de la plaie et réparer les brèches faites à la place. Sur la proposition de recevoir le second coup de fouet, il renonça

généreusement à la bouteille de rum, remarquant avec beaucoup d'à propos: "Well! I guess, I would be too leaky to hold liquor, with another stroke."

J'ai assisté à quelques discussions sur les mérites respectifs des chiens esquimaux de race pure et des chiens de race mélangée. Il me paraît résulter des propositions établies, que les derniers sont plus forts et peuvent résister plus longtemps à la fatigue; mais il leur faut donner à manger tous les jours, si l'on veut qu'ils continuent à voyager; le chien esquimaux est un peu moins solide pour la charge, mais dans le voyage, il passera jusqu'à deux jours de suite sans prendre de nourriture et sans paraître abattu. Il exige aussi moins de soins contre le froid, protégé, comme il l'est, par son long poil blanc. La neige n'interrompt point son sommeil, même lorsqu'elle tombe abondamment: il la bat un peu avec ses pattes pour préparer sa couche, il s'étend en rond et s'enfonce le nez dans le poil de la queue. Il reste ainsi à dormir jusqu'à ce que la neige en se ramassant soit arrivée aux narines; pour ne pas étouffer, il se lèvera alors, secouera la couche qui le couvre, fera deux ou trois tours pour refaire son lit, et reprendra sa première position pour dormir.

Lundi, 9 août, une goëlette, arrivée de Gaspé dans le port de la Grosse-Ile, nous apporte plusieurs catholiques de Douglastown et du Cap des Rosiers. Ils sont venus en soixante heures de la Baie de Gaspé, distante de trois cents milles. Ils nous apprennent la triste nouvelle de l'incendie de la chapelle à Douglastown. Cette goëlette vient faire la pêche du hareng sur la côte du Labrador, la morue donnant peu sur la côte de Gaspé. Accoutumés à joindre la

culture de la terre à la pêche, ces hommes sont tout étonnés de voir la stérilité du pays, et ils se demandent les uns aux autres, comment des hommes civilisés peuvent consentir à vivre et à mourir au Labrador. "Quel pays!" observe l'un d'entre eux, "il n'y a pas même assez de terre pour se faire enterrer décemment." Sa réflexion était en partie vraie, car le cimetière de la Tabatière est le seul lieu des environs où l'on trouve assez de terre pour y faire des sépultures; dans quelques postes l'on a été obligé de descendre les cercueils dans les crevasses des rochers; on les recouvrait ensuite de pierres.

Comme la Providence de Dieu, par une admirable disposition, a réglé que le genre humain occuperait toute la surface de la terre, à chaque pays et à chaque climat elle a attaché des avantages qui contrebalancent les misères. Le Labrador a ses charmes, non-seulement pour ceux qui y sont nés, mais encore pour ceux qui y ont passé quelque temps. La mer avec l'abondance de son gibier et la richesse de ses pêcheries, avec ses jours de calme et de tempête, avec ses accidents variés et souvent dramatiques; la terre avec la liberté, la solitude et l'espace, avec ses chasses lointaines et avantureuses, offrent des avantages et des plaisirs qu'on a peine à abandonner quand on les a une fois goûtés. De temps en temps, quelque famille part pour aller jouir des commodités que présente le voisinage de Québec, se promettant bien de ne plus retourner au Labrador; et à peine le printemps est-il arrivé que les fugitifs déclarent ne pouvoir plus tenir, loin de leurs habitudes accoutumées et au milieu d'un état de société auquel ils ont vécu étrangers. Heureux alors de reprendre leur ancienne habitation s'ils ne l'ont point vendue.

Deux jours après avoir laissé la Grosse-Ile, je rencontrai un vieil anglais, qui est sur la côte depuis plus de vingt ans. Comme il a de l'instruction, on lui a offert à plusieurs reprises des situations avantageuses qui l'auraient forcé de laisser le pays. Toujours il les a refusées.—Et pourquoi, lui demandai-je, demeurez-vous ici si longtemps sans vous établir ?—C'est, me répondit-il, que chaque année je me décide à partir pour rentrer en Angleterre, où j'ai un frère, vivant bien ; l'automne arrive, et je ne puis m'arracher d'ici. Je ne pourrais respirer en Angleterre au milieu de la foule ; là il me faudrait des permis pour pêcher et pour chasser ; je serais gêné de tous les côtés. Ici je suis libre, je vais où je veux ; je pêche et je chasse quand je veux. Je ne puis me décider à sacrifier tous ces avantages pour revoir des parents qui ne me reconnaîtront plus.

Il faut remarquer que l'air de ce pays est fort sain, malgré les brumes fréquentes ; peu d'enfants y meurent, et ceux qui y ont été élevés sont exposés à perdre la santé lorsqu'ils passent dans un climat plus chaud ; au contraire, des invalides venant du midi y recouvrent la santé et les forces. Aussi un bon nombre de personnes faibles y viennent par l'ordre des médecins passer la saison de la pêche, sur les vaisseaux des Etats-Unis ; et elles s'en trouvent fort bien.

Mardi, 10. La mission en ce lieu ne pouvait être longue, puisqu'il n'y avait que cinq communiants dans la famille de M. Levêque. J'ai de plus fait faire la première communion à deux enfants ; et mon travail se trouvait terminé le 10 ; mais mon hôte me représente que le vent est encore trop fort et la mer trop grosse pour qu'une berge puisse s'éloigner de l'île.

Dans le cours de l'après-midi on vint annoncer qu'une goëlette entrait dans l'autre port, traînant une baleine amarrée à tribord. Nous arrivions à la goëlette du Capitaine Steward au moment où les hommes commençaient à depéecer la baleine. Elle a été tuée par le Capitaine Coffin, qui a reçu l'aide du Capitaine Steward pour s'en emparer et la mettre en sûreté; par un arrangement préalable, le tiers de la prise revenait de droit à ce dernier.

Un seul coup de lance avait suffi pour tuer cette baleine, appartenant à l'espèce connue sous le nom de *sulphur-bottomed*, ventre souffré. Les poissons de cette espèce, possèdent une vigueur remarquable. Quand ils prennent leurs ébats, il n'est pas rare de les voir s'élancer complètement hors de l'eau dans une position verticale. Ils accomplissent ce tour de force par la seule puissance de la queue. Jusqu'aux années dernières, on n'osait attaquer ces poissons; la raison en était que, quand ils ont été frappés, ils fuient avec une telle rapidité qu'une berge attachée à leur suite serait engloutie. Par une plus longue expérience, les harponneurs ont appris à leur faire la guerre avec moins de danger. Pour frapper, on emploie, non pas le harpon, mais la lance, à laquelle est attachée un grelin lié par l'autre bout à une espanre. Le coup est porté derrière la nageoire et dirigé vers les parties vitales. Si la lance a frappé juste et fort, l'espanre est jetée à la mer; la baleine plonge et fuit; et lorsque le coup a été mortel, elle ne tarde pas à revenir à la surface pour rendre le dernier soupir.

Pour attaquer des baleines à bosse (humpback), on emploie un harpon attaché à un grelin, qui se déroule et entraîne la berge à la suite de

l'animal blessé. Un homme armé d'une hache se tient à côté du harponneur, prêt à couper le câble, s'il est arrêté par un nœud ou un enroulement. La marche d'une berge est alors si rapide, que l'eau s'élève de chaque côté à six pouces au-dessus du carreau, sans qu'il s'en répande à l'intérieur. La situation paraîtrait effrayante à un novice, mais pour les baleiniers une semblable course est un amusement ; et leur adresse est si grande aujourd'hui que depuis fort longtemps il n'est point arrivé d'accident. La baleine à bosse vaut beaucoup plus que l'autre, parcequ'elle fournit une plus grande quantité d'huile.

Le poisson qui venait d'être tué avait environ quatre-vingts pieds de longueur ; sa large queue était amarrée au beaupré et sa tête s'étendait en arrière de la goëlette. A cause de la limpidité de l'eau, la vue pouvait embrasser son énorme contour, et elle me parut plus grosse que le vaisseau ; on s'attendait qu'elle fournirait environ quatre-vingts quarts d'huile. On conviendra que c'est un beau coup de lance, si l'on se rappelle que l'huile se vend de douze à seize piastres le quart. Tous les hommes au moment de notre arrivée s'étaient mis à l'œuvre pour la dépecer : de larges bandes de chair étaient taillées avec la pelle, enlevées au moyen de palans, et déposées dans la calle du vaisseau, pour être transportées à la fonderie. Quelques morceaux de graisse, avaient jusqu'à douze pouces d'épaisseur. Sur la peau noire, lisse et peu épaisse étaient attachés des coquillages connus sous le nom de pous de baleines, parcequ'ils se nourrissent et s'engraissent de sa substance.

Les capitaines et premiers officiers des cinq ou six vaisseaux baleiniers qui fréquentent le Labrador appartiennent a Gaspé : c'est la seconde

génération de ces hommes énergiques, qui depuis soixante ans font la guerre aux géants de la mer. L'année présente a été très-favorable à la pêche, par l'absence de brumes et de gros vents. La brume empêche de reconnaître et de poursuivre le poisson ; les vents violents sont également nuisibles par les dangers auxquels sont alors exposées les berges. Souvent lorsque la mer est agitée, il faut abandonner le poisson qui a été tué, dans la crainte que son poids ne fasse engloutir la goëlette. Avant de le laisser aller, on a la précaution de lui passer autour du corps un câble attaché à une bouée, afin de le retrouver plus facilement. Malgré ce soin, il arrive souvent que la baleine est perdue, soit que les flots et le vent l'entraînent au loin, soit que le câble se brise ou soit enlevé par des écumeurs de mer.

Les vaisseaux employés pour la pêche de la baleine dans le golfe de Saint Laurent sont de grosses et fortes goëlettes, capables de résister aux tempêtes ; car pour y faire du profit, il faut toujours tenir la mer. Le vaisseau porte suspendues à ses côtés deux berges baleinières, prêtes à être lancées à l'eau au premier signal. L'équipage se compose d'une quinzaine d'hommes, qui doivent être vigoureux et bons rameurs ; car il leur faut quelquefois ramer pendant des journées entières. Autrefois on approchait les baleines à la rame, aujourd'hui elles sont devenues si défiantes que le bruit des rames leur donnerait l'éveil ; quand on se trouve à une petite distance, on laisse les rames pour prendre des pagaies ou avirons, qui font peu de bruit dans l'eau.

La manière de récompenser les hommes varie ; les uns sont à gages fixes ; les autres obtiennent une part proportionnelle des profits de la course.

Parmi les hommes de l'équipage du capitaine Coffin, on me fit remarquer deux Micmacs de la baie de Gaspé ; tous deux paraissaient fort entendus dans l'opération de découper la baleine. Ces sauvages font d'excellents matelots ; il est arrivé que des vaisseaux ont eu des équipages composés entièrement de Micmacs, et ces équipages valaient les autres. Le lendemain de notre visite, le capitaine Stewart rentrait dans le port de la fonderie, pour y déposer sa charge. Il touait, pour me le faire voir, un baleineau trouvé dans la baleine et qui déjà avait plus de quatorze pieds de longueur.

Au large de la Grosse Ile sont plusieurs ilots, parmi lesquels est un de ceux où les marmettes ont coutume de couver. Les marmettes ressemblent aux canards : elles sont très nombreuses dans les îles du Labrador. Elles déposent leurs œufs et couvent dans certaines îles isolées, qu'elles ont adoptées de temps immémorial et où elles reviennent tous les ans : on reconnait d'une grande distance les îles que ces oiseaux fréquentent, par leurs falaises blanches. La couleur que prennent les rochers est due à la fiente, accumulée d'année en année et couche par-dessus couche. Les œufs de marmettes sont de la grosseur des œufs de canards, et sont bien meilleurs que ceux des autres oiseaux aquatiques du pays ; ils sont aussi beaucoup plus recherchés. Ils seraient une grande ressource pour les planteurs, s'ils n'étaient enlevés annuellement par des étrangers, qui en chargent leurs goëlettes. Ces pillards font de gros profits, car ils vendent les œufs, dix ou douze piastres le baril, sur les marchés d'Halifax et des États-Unis. C'est avec peine que les habitants de la côte réussissent à en faire pour leur usage une petite provision de trois ou

quatre barils par famille. Grâces aux réglements que vient de faire la législature provinciale, il est à espérer que les autorités réussiront à arrêter les déprédations, et à empêcher la destruction du gibier qui en résulte.

Jacques Cartier et les premiers navigateurs parlent avec admiration de la multitude d'oiseaux qu'on trouvait sur cette mer. Quoique le nombre en soit bien diminué, il en reste assez pour fournir aux besoins des gens du pays si les déprédations cessent. Les marmettes, les moniacs, les goélans, les perroquets, les pigeons, sont bons à manger au printemps et à l'automne ; mais durant l'été ils prennent un goût qui ne convient pas à tous les estomacs. Il n'en est pas de même des jeunes oiseaux, qui se mangent pendant tout l'été ; la chair du petit goélan pour le goût ressemble beaucoup à celle du poulet.

De la Grosse Ile à Blanc Sablon, l'on ne compte que vingt-deux lieues en ligne droite, mais par les détours qu'il faudra faire au dedans des îles, il y a à peu près trente lieues. Le douze, je fis mes adieux à mon hôte, qui me fournit une berge pour continuer mon voyage. Le temps fut malheureusement calme pendant une grande partie de la journée, de sorte que nous mîmes presque tout le jour pour faire environ cinq lieues de chemin. Pendant le calme, nous vîmes passer tout près de nous un poisson connu ici sous le nom de maquereau-cheval. Long de sept ou huit pieds, le maquereau-cheval ressemble au maquereau véritable, par sa figure, sa chair et ses allures. Ces poissons voyagent en bandes, et s'amusent à s'élancer au-dessus des vagues ; lorsque le nombre en est un peu considérable, l'on en voit toujours quelqu'un hors de l'eau.

Le soleil allait se coucher, lorsque nous arrivâmes à Chikapoué, où nous fûmes reçus avec joie par le sieur Jacques MacKinnon, qui malgré son nom écossais, n'en est pas moins un brave canadien. Le lendemain soir, je continuais ma mission à trois lieues plus loin, chez le sieur Jean Le Couvey. Le quatorze j'arrivais chez monsieur Andrew Kennedy, au poste de Saint Augustin. Cet homme respectable, déjà avancé en âge, et son frère Matthew Kennedy demeurent dans la même maison : le premier est devenu catholique ; le second est encore protestant : l'union n'en règne pas moins entre les deux frères. Ils ont toujours vécu ensemble et ont conduit ensemble leurs travaux et leurs entreprises. Le Sieur Andrew étant l'aîné était à la tête des affaires ; ils ont élevé leurs familles sous le même toit, et jamais aucun nuage n'a troublé l'harmonie qui règne entre les deux frères. Ils se sont principalement livrés à la pêche du loup-marin, à celle du saumon et à la chasse dans les bois.

La rivière Saint Augustin tombe dans la baie du même nom ; à son embouchure elle est partagée en plusieurs bras par des îles nombreuses, qui occupent sur la côte une longueur de sept ou huit lieues ; c'est sur une de ces îles qu'est le poste de St. Augustin, plus peuplé que la plupart des autres, puisqu'il renferme deux familles. La rivière sort de la hauteur des terres, où quelques-unes de ses sources se croisent avec celles de la rivière Kénamou, qui va tomber dans la baie des Esquimaux. Par cette voie l'on peut passer des bords du golfe de Saint-Laurent à la baie des Esquimaux, dans l'espace de sept jours. Le meilleur temps pour faire ce voyage est le mois d'octobre, parce qu'alors il n'y a plus de mouches, qui au printemps et pendant

l'été sont un véritable fléau pour les voyageurs. Un sauvage nommé Poquakwan est venu par ce chemin, de la baie des Esquimaux, pendant le cours de l'hiver dernier. Depuis longtemps les Pères Oblats désirent aller porter les lumières de la foi aux Nascapis de la hauteur des terres et aux sauvages de la baie des Esquimaux. Si Votre Grandeur les chargeait de cette mission, ils pourraient se rendre à la baie des Esquimaux, soit par la rivière Saint Augustin, soit en faisant le tour du Labrador sur la goëlette que la Compagnie de la Baie d'Hudson envoie annuellement dans son poste. De là il serait plus facile aux missionnaires de saisir une occasion favorable, pour remonter la grande rivière près de laquelle se tiennent les Nascapis.

Dans la saison du saumon, plusieurs familles viennent de la Tabatière et des postes plus éloignés pour faire la pêche dans la rivière de Saint Augustin. Chaque famille a sa petite maison et sa station de pêche sur la rivière. Il se prend une grande quantité de saumon dans ce lieu, et si la population du Labrador s'accroît, elle devra se porter sur les deux rivières de Saint Augustin et de Saint Paul, où avec la pêche et la chasse l'on trouve des terres cultivables et un climat plus doux que celui des bords de la mer.

Monsieur Andrew Kennedy conserve un canot esquimaux, dont il se sert souvent quand il fait la chasse : la carcasse a été préparée par un esquimaux, et les peaux qui la recouvrent ont été posées et cousues par madame Kennedy. Cette dame respectable, née et élevée au pays des Esquimaux, est une convertie fervente. Dès sa plus tendre jeunesse, elle se sentait portée à descendre vers le midi pour s'instruire des vérités de la religion. Quand il lui fut possible, elle

exécuta son projet avec une partie de ses parents; elle désirait surtout être catholique, sans trop savoir ce qu'est le catholicisme. Mais elle voulait se sauver, et quelque chose lui disait qu'elle ne pouvait se sauver hors du catholicisme. Dieu la récompensa de sa fidélité à ses inspirations, car elle eut le bonheur d'être admise avec son mari dans le sein de l'église, par le premier missionnaire qui visita le Labrador.

Plusieurs des planteurs vont faire la chasse pendant l'hiver le long de la rivière de Saint Augustin. Cette chasse d'hiver est très-profitable. Selon la remarque des vieux Labradoriens, chaque quatrième année amène une chasse abondante. L'avant-dernier hiver appartenait à une quatrième année; aussi a-t-on vu descendre vers la mer un très-grand nombre d'animaux des bois. Le printemps suivant, un marchand acheta sur la côte pour vingt-huit mille piastres de pelleteries. Un seul planteur aidé de deux ou trois jeunes enfants prit des loutres, des martres et des renards pour plus de dix-huit cents piastres. Dans les années ordinaires les chasseurs font beaucoup moins, mais leur temps se trouve toujours bien payé.

Les fourrures du Labrador sont renommées pour leur beauté et leur valeur: les peaux de martre, de loutre, de vison, de renard y sont incontestablement meilleures et plus belles que celles des pays méridionaux. Quelques-unes de ces pelleteries sont cotées à des prix fabuleux: ainsi la peau du renard argenté se vend au Labrador, de quarante à cinquante piastres: celle du renard noir, lorsqu'elle est sans défaut, vaut quatre-vingt-dix à cent piastres. Encore dit-on que les acheteurs font un profit immense sur leur marchandise, puisque la peau du renard noir est revendue en

Russie au prix de trois cents piastres. Les Labradoriens ne peuvent s'expliquer comment on peut payer si cher une peau qui, suivant eux, n'est pas meilleure que celle du renard rouge ; et ils vendent la dernière deux piastres, lorsqu'elle est belle. Le renard blanc, qui est fort commun et dont la peau semble fort bonne, est absolument refusé par les acheteurs. Il est digne de remarque que la queue du renard noir porte à son extrémité quelques poils blancs ; tandis que celle du renard blanc est terminée par des poils noirs. Deux ou trois renards noirs pris dans le cours d'un hiver forment une bonne aubaine pour le chasseur. Mais cette chance est rare ; on en prend peu, non pas qu'ils soient bien moins nombreux que les autres, mais à cause de leur extrême défiance.

L'ours blanc visitait autrefois la côte ; aujourd'hui il s'y montre très-rarement, et paraît se retirer vers le nord à mesure que la population s'accroit. Les ours noirs sont encore nombreux : on leur fait la guerre non-seulement pour leur peau, mais encore pour la viande qui est succulente et d'aussi bon goût que le bœuf. Les chasseurs n'aiment cependant pas le voisinage de l'ours noir, car il est égrillard et aime à jouer des tours, se plaisant à voler ce qu'il trouve autour des habitations et à briser ce qu'il ne peut manger. Comme la grande chasse se fait à quinze et vingt lieues dans les terres, le chasseur doit se préparer un abri contre les neiges et le froid. Pour cela il bâtit, avec des pièces de bois rond, une cabane qui lui sert de retraite pendant le temps de l'expédition ; il faut y porter des provisions, un poêle et les ustensiles de cuisine les plus indispensables. C'est là que l'ours aime à aller faire des espiègleries.

Il y a quelques années, trois jeunes gens, passant ensemble l'hiver, avaient laissé la cabane pour visiter les piéges tendus dans la forêt. En rentrant au logis, ils furent étonnés de trouver la porte arrachée et jetée sur la neige. Ils crurent d'abord que quelque farceur de voisin était venu leur jouer un tour pendant leur absence. Dans la cabane tout avait été bouleversé : le poêle et le tuyau étaient renversés ; l'armoire avait été vidée ; la provision de lard avait été gaspillée ; le sac de farine n'y était plus et avec lui avaient disparu une tasse de fer-blanc, une paire de bottes et un paletot. Ce n'était plus un badinage ordinaire : il y avait vol avec circonstances aggravantes, car il ne restait plus de provisions ; il fallait découvrir le voleur. Tous trois se mettent en quête ; l'on cherche des pistes, et l'on reconnaît que deux ours de forte taille avaient causé tout le dégat. Les voleurs avaient décampé, et ne purent être rejoints ; mais ils avaient laissé des preuves du délit. A peu de distance était le sac vide et déchiré ; un peu plus loin gisait la tasse broyée et portant l'empreinte de longues et fortes dents. Quant au paletot et aux bottes, les gaillards étant probablement en voie de civilisation avaient cru devoir les emporter, dans l'intérêt des mœurs.

L'ours est friand de poisson et cette faiblesse l'attire quelquefois près des maisons. Un pêcheur, Willy N..., avec sa femme et un petit enfant habitait une cabane près de la mer. Sur le toit plat et peu élevé séchait une provision de morne qu'il préparait soigneusement pour l'hiver, lorsque, par une nuit sombre, le bruit d'un pas pesant sur la maison lui fit comprendre qu'on lui enlevait son poisson. Armé d'un fusil et suivi de sa femme qui portait une lumière, il entr'ouvrit

la porte pour reconnaître le voleur ; au même moment, effrayé par la lumière et le bruit, un ours tombait du toit, et en culbutant effleurait l'épaule du chasseur. Willy tombe tout épouvanté dans la maison, renversant sa femme et éteignant la lumière. Le mari et la femme crient de toutes leurs forces, et l'enfant joint ses cris aux leurs ; chacun d'eux s'imagine que l'ours est renfermé dans la maison et croit entendre broyer les os des autres. L'excès de la peur rétablit enfin la paix : la chandelle est allumée ; et Willy s'aperçoit qu'ils ont eu une terreur panique, tout aussi bien que le voleur qui s'est empressé de fuir.

Le dimanche, 15 août, je dis la messe dans la maison de M. Kennedy. Outre les personnes du poste, plusieurs sauvages y assistaient. Sur une île voisine sont une quinzaine de familles montagnaises, se préparant à remonter la rivière de Saint Augustin. Plusieurs d'entr'elles sont venues depuis peu d'années de la baie des Esquimaux, autour de laquelle résident encore quelques familles de la même tribu.

Tout près de l'île de Saint Augustin se trouvait un brick, chargeant une partie de la cargaison du navire l'*Arabian*, jeté à la côte l'automne dernier. Le capitaine de ce vaisseau, trompé par les courants qui changent fréquemment, se croyait près de Terreneuve, quand son vaisseau au milieu d'une brume épaisse fut porté sur des recifs. Sept hommes de l'équipage ont passé l'hiver chez M. Kennedy, d'où ils ne sont repartis qu'au mois de juin. Pendant tout ce temps, il fallut les nourrir, car leurs provisions avaient été avariées dans le naufrage. Ce surcroit de bouches a causé de la gène aux postes d'alentour, qui se trouvaient assez mal approvisionnés. L'automne dernier plusieurs des goëlettes

qui apportent sur la côte les provisions d'hiver, en farines, lard, beurre, légumes, n'avaient pu faire leur dernier voyage d'automne : de sorte que les planteurs n'avaient que l'absolu nécessaire. M. Kennedy dût partager avec les naufragés ce qu'il réservait pour sa famille, sans espoir d'obtenir de provisions des postes voisins. Heureusement on lui apprit qu'à Blanc-Sablon il y avait farine et lard en abondance ; mais il les fallait aller chercher à vingt lieues, et les transports occupèrent ses chiens pendant une partie de l'hiver.

Pour obvier aux inconvénients qui dans des circonstances pareilles pourraient se présenter et pour les planteurs et pour les naufragés, il serait à propos que le Gouvernement plaçât un dépôt de provisions sur quelque point favorable. Il l'a fait déjà pour l'île d'Anticosti ; les mêmes raisons existent pour le Labrador. Depuis qu'on a commencé à encourager la navigation dans le détroit de Belle-isle, beaucoup de vaisseaux suivent cette route. Mais comme dans ces parages les brumes sont fréquentes et qu'on ne peut se rendre compte des courants, il arrive bien des naufrages. Il ne semble pas juste de charger les habitants de la côte de fournir aux besoins des naufragés, au risque de faire périr leurs propres familles par la famine ; ce devoir appartient au Gouvernement canadien qui possède les moyens d'y pourvoir. Blanc-Sablon, Forteau et la Tabatière pourraient être choisis comme lieux de refuge pour les naufragés, qui y trouveraient les moyens de subsister jusqu'au printemps, si l'on y plaçait des provisions.

Mais la législature provinciale semble ignorer la valeur des deux cents lieues de côtes qui s'étendent depuis la Pointe-des-Monts jusqu'à Blanc-Sablon. Les eaux si riches du Labrador

sont abandonnées aux étrangers, qui y envoient chaque année quatre cents vaisseaux s'y charger des produits de la mer, des rivières et des forêts. Point de magistrat résidant, point d'organisation municipale ni scolaire, aucun réglement pour déterminer les limites des pêcheries : voilà où en étaient les choses au Labrador jusqu'à cette année. La goëlette du Gouvernement, *La Canadienne*, ne peut suffire pour protéger toutes les côtes des Iles de la Magdelaine, du Labrador et du district de Gaspé ; et malgré sa bonne volonté, le surintendant ne peut être partout.

A la suggestion du Capitaine Fortin, quelques bons réglements viennent d'être établis par la législature Canadienne ; il faudrait maintenant les faire observer ; et pour cela un autre vaisseau devrait être mis en croisière sur le golfe de Saint Laurent. Le service d'un bâtiment à vapeur serait plus effectif que celui d'un voilier, souvent arrêté par les calmes ou par les vents contraires.

Comme on m'informait que le Père Coopman avait repris sa mission, il ne me restait plus qu'à gagner Blanc-Sablon, pour prendre passage à bord de la Marie-Louise ou de quelque autre vaisseau qui pouvait se trouver en partance ; je louai donc une berge pour m'y rendre. Le 17, nous nous mettons en route avec un vent favorable ; notre navigation se fait au milieu des îles jusqu'à Chicataka, ancien poste de pêche établi par les français avant la conquête du pays. Partout nous rencontrons des ports vastes et sûrs, dans lesquels sont abritées des goëlettes ; les matelots s'occupent à faire la pêche de la morue, du hareng et du maquereau. Dans l'espace de quatre lieues au-delà de Chicataka, nous sommes exposés à une forte houle, qui vient du large, la chaîne d'îles qui nous protégeait étant ici interrompue.

La partie la plus mauvaise de la côte est à la baie des Rochers, où la mer est presque toujours grosse, et qu'une berge ne peut traverser lorsque le vent souffle vers la terre. Après avoir franchi ce passage, nous poursuivons notre course au milieu des Iles Herbées, ainsi nommées parce qu'elles sont ceintes d'une lisière de prairies, dont la verdure contraste avec la couleur monotone des rochers. Nous trouvons une des passes les plus étroites, barrée par quatre seines, placées les unes près des autres et pleines de poisson. On nous apprit plus tard qu'elles renfermaient près de quatre mille quarts de hareng. Cela suffisait pour charger plusieurs des vaisseaux mouillés tout près, dans le beau port de Bonne Espérance.

Le port de Bonne Espérance, nommé *Bonny* par les pêcheurs américains, est un des plus vastes du Labrador ; il est complètement abrité par deux ou trois rangs d'îles, et on y peut entrer par quatre passages différents. Lors de mon arrivée, il s'y trouvait encore une cinquantaine de vaisseaux ; on me dit qu'au mois de juillet il y en a eu jusqu'à cent. Ceux qui sont partis ont emporté des charges complètes.

La baie qui se trouve entre Bonne Espérance et Blanc Sablon a six lieues de traverse et est ouverte aux vents de la mer ; il faut ici encore attendre un temps favorable pour la passer. Heureusement nous étions au Labrador, où toutes les portes sont ouvertes au voyageur et particulièrement au prêtre. J'allai demander chez M. John Buckle une hospitalité qui me fut accordée avec empressement et avec joie. Quoique la famille soit catholique, lui-même est encore protestant ; cependant la réception qu'il me fit n'en fut pas moins cordiale. Les vents et la brume nous retinrent en ce lieu pendant trois jours, et ce

ne fut que le 20 que nous pûmes reprendre la mer ; le soir même, j'arrivais au Havre de Blanc Sablon, où je trouvai la *Marie-Louise* prête à mettre à la voile le lendemain ; le P. Coopman était à la Longue Pointe, poste que je venais de passer. Comme on avait annoncé la prochaine arrivée d'un steamer remontant de Belle-Isle et allant à Québec, il s'était décidé à l'attendre. Pour moi, n'étant point assuré que le vaisseau annoncé dût toucher à Blanc Sablon, je me décidai à profiter de la goëlette. Je m'exposais à être longtemps à remonter ; mais j'étais du moins assuré de ne pas hiverner en ce lieu.

La baie de Blanc Sablon tire son nom des sables blancs d'une petite rivière, qui lui apporte le tribut de ses eaux. La baie et la rivière forment une extrémité de la ligne qui sépare le Labrador Canadien, du Labrador uni au gouvernement de Terreneuve. La Longue Pointe, sur la rive méridionale de la baie, est formée de rochers tout différents de ceux que nous avons vus jusqu'à présent sur la côte du Labrador ; le granit disparaît et est remplacé par des bancs de rochers qui, de loin, me semblent être d'un grès schisteux et sont couverts d'une couche de terre, assez épaisse pour qu'on puisse la cultiver ; aussi trouvet-on en ce lieu des jardins et des prairies. Deux grands établissements de pêche, formés depuis un bon nombre d'années à Blanc Sablon, attirent quelques centaines de pêcheurs canadiens, français et jersiais. L'un est sur la partie appartenant à Terreneuve ; c'est le *grand raing*, propriété de Monsieur De Quetteville, de l'île Jersey ; l'autre, du côté canadien, appartient au Sieur Le Brault, aussi de l'île Jersey. Les deux postes font de grandes affaires, non-seulement en poisson et en huiles, mais encore en marchandises européennes,

qui sont achetées par les employés et les planteurs des environs. Un établissement rival s'est élevé sur l'Ile à Bois qui, ainsi que l'Ile Verte, est vis-à-vis l'entrée de la baie. Le nouveau poste appartient à Monsieur Le Bouthillier, de Paspébiac: plusieurs familles canadiennes se sont bâties dans le voisinage et font la pêche à leur compte. Ces établissements attirent beaucoup de monde outre les pêcheurs, le nombre de vaisseaux qui visitent le Blanc Sablon étant très-considérable.

La réunion de tant d'étrangers, parmi lesquels plus de la moitié sont catholiques, a fait désirer l'érection d'une chapelle, où l'on pût s'assembler le dimanche pour faire la prière, et où le missionnaire pendant sa visite trouvât à célébrer convenablement les saints mystères. Les dix familles catholiques des environs se sont mises à l'ouvrage avec courage; l'œuvre de la Propagation de la Foi est venue en aide, comme elle l'avait déjà fait à Itamamiou et à la Tabatière; aujourd'hui tout le bois est préparé, et le printemps prochain une chapelle décente sera élevée à l'Anse des Dunes, entre Blanc Sablon et Brador.

Blanc Sablon est situé à l'entrée du détroit de Belle-Isle; il n'y a que sept lieues de l'Isle à Bois aux côtes de Terreneuve, que l'on aperçoit clairement. La partie la plus étroite du détroit est à Forteau, où il n'y a que dix milles d'une pointe à l'autre. Les mers du nord versent dans le détroit de grandes quantités de glaces, qui l'obstruent pendant sept ou huit mois de l'année. Ces glaces étaient encore assez nombreuses au mois de juillet pour rendre la navigation difficile; leur passage refroidit tellement l'atmosphère, que cette année pendant tout l'été, les hommes employés à la pêche étaient obligés de porter des mitaines pour se préserver des engelures.

Le 21 août, la *Marie-Louise* laissait le port de Blanc Sablon pour son voyage de retour ; elle avait pris à son bord une dizaine de pêcheurs qui retournaient vers leurs pénates, découragés par le peu de succès de la pêche ; d'autres en plus grand nombre restaient à terre, décidés à remonter par le steamer annoncé. A peine avions-nous laissé le port, qu'un original vint supplier le capitaine d'y rentrer, pendant que lui-même irait à quelques lieues plus loin chercher une centaine de quarts, qu'il se proposait de mettre à bord. Il lui fallait aussi accorder le temps de tirer le hareng de la mer, de le préparer et de l'empaqueter. Sa proposition toute modeste fut heureusement rejetée ; car nous aurions eu à l'attendre pendant toute une semaine. C'était bien assez que nous dussions arrêter à plusieurs postes, pour compléter la cargaison de notre vaisseau ; je m'en consolais toutefois, parce que ces stations me permettraient de visiter plusieurs endroits que je n'avais point vus en descendant, et de rencontrer des pêcheurs qui étaient absents au passage du missionnaire.

Entre Blanc Sablon et Brador est l'Ile aux Perroquets, qui a reçu son nom d'une espèce de canard à tête de perroquet. L'île est couverte de ces oiseaux ; et à chaque instant on voit quelque volier s'éloignant vers la mer, ou revenant vers l'île. C'est un temps de travail pour eux ; car les petits sont maintenant nombreux, et pour les nourrir, il faut que les pères et mères fassent la pêche au lançon. Le lançon est un très petit poisson, dont les oiseaux et la morue sont friands ; comme il est maintenant abondant dans la baie, les perroquets vivent en épicuriens. Ceux d'entre eux qui n'ont pas de famille à nourrir sont en plein carnaval ; car ils n'ont qu'à flaner et à manger ; et

quelques-uns sont si gras qu'ils ont peine à se lever lorsqu'ils sont poursuivis par les chasseurs.

Le lançon et le capelan sont la nourriture favorite de la morue ; quand ils sont abondants sur la côte, on est sûr qu'il y aura beaucoup de morue, à moins qu'elle ne soit éloignée par quelque cause locale. Les planteurs font usage du capelan pour leur nourriture ; ils s'en servent lorsqu'il est frais, et le font sécher pour l'employer au besoin. Afin de le conserver, ils le mettent dans une légère saumure et l'étendent ensuite au soleil sur les rochers. Il est prêt au bout de deux jours, et ainsi préparé il peut se garder longtemps. Tous sur la côte mangent avec plaisir le poisson sec ; et si un enfant pleure, au lieu de lui donner un morceau de sucre, on lui jette un capelan sec qu'il suce avec délectation, et la paix est faite.

Pendant deux jours notre goëlette reste mouillée dans la baie de Brador, pour attendre du fret qui ne vient pas. Nous pouvons à l'aise examiner la vaste baie, parsemée d'îlots, qui forment cinq ou six ports différents. Cinquante ou soixante vaisseaux sont encore mouillés dans les ports ; pendant le cours de l'été le nombre en était trois fois plus grand.—Le Sieur de Courtemanche avait obtenu du Gouvernement français, la concession de la baie à laquelle fut donné le nom de Phélipeaux ; le fort qu'il bâtit à l'entrée fut appelé fort Pontchartrain. Pendant longtemps il y fit des affaires importantes. Après la mort de Monsieur de Courtemanche, qui avait épousé, non pas une fille de Henri IV, comme le prétend une tradition du Labrador, mais la fille d'Etienne Charest, seigneur de la côte de Lauson, l'établissement passa à son gendre le Sieur Foucher, et au Sieur de Brouague, commandant sur la côte.

Un des fils du Sieur Foucher ajouta à son nom celui de Labrador ; et je crois qu'il y a aujourd'hui en France une famille portant le nom de Foucher de Labrador. Le capitaine Jones tient le principal poste ; quatre ou cinq autres planteurs se sont placés autour de la baie, et exploitent les pêcheries.

Le 22, dimanche, je dis la messe chez le Sieur Morency, et fis des instructions en français et en anglais ; près de deux cents hommes y assistaient : les uns étaient dans la maison, les autres qui n'y pouvaient trouver place se tenaient dehors vis-à-vis des portes et des fenêtres. Presque tous les vaisseaux mouillés dans la baie avaient fourni leur contingent : car il se trouvait des catholiques dans tous les équipages, et sur quelques vaisseaux il n'y avait que des catholiques. Ce sont des acadiens et des écossais du Cap Breton et de l'Ile Saint Jean ; et des irlandais des Etats-Unis, de la Nouvelle-Ecosse et de Terreneuve.—Le seul village de Souris, dans l'Ile Saint Jean, a envoyé ici sept goëlettes appartenant à des acadiens. Tous ces braves gens, qui viennent à Brador chaque année, s'intéressent beaucoup à l'érection de la chapelle et ont volontairement offert leurs contributions.

Vers le soir on annonce l'arrivée du hareng dans la baie. Depuis quelques semaines on l'attendait et il ne venait point. Les pêcheurs avaient pris patience en faisant la guerre à la morue : mais dès qu'ils eurent aperçu un banc de harengs, toutes les berges furent mises à l'eau et se dirigèrent de ce côté. La baie si calme et si silencieuse un instant auparavant, était sillonnée, dans toutes les directions, par des embarcations de pêche ; les seines étaient lancées ; de tous côtés l'on entendait les cris des matelots

qui se hèlaient, les aboiements des chiens aussi excités que les hommes, le bruit cadencé des rames frappant la mer. Tout ce mouvement fut cependant inutile, car le banc de harengs n'était pas considérable et ne renfermait que des petits poissons.

Les jours suivants nous entrâmes dans les baies où sont les postes voisins. Pendant quarante-huit heures nous fûmes retenus par les vents dans la baie du Milieu. Sur le sommet de tous les mornes un homme était en vigie, cherchant sur les anses voisines quelqu'indice de la présence du hareng. Toutes les hauteurs étant nues, on aperçoit les sentinelles de fort loin, et telle est leur immobilité que souvent on ne peut les distinguer des colonnes de pierre qui servent d'amêts. Il y a beaucoup de ces colonnes de pierres sur les hauteurs. Elles forment un des traits distinctifs du paysage au Labrador, et servent à indiquer le voisinage d'une habitation, souvent cachée au fond d'une anse ou au milieu des îles. Elles sont formées de pierres sèches et ont ordinairement une hauteur de neuf ou dix pieds ; dans le pays on leur donne le nom de Nascapis. Les Nascapis sont d'une grande utilité aux voyageurs dans les temps de brume en été, et dans les jours où il neige en hiver. Comme toutes les îles se ressemblent, il est presque impossible de reconnaître par un temps obscur celle que l'on cherche : quelques Nascapis élevés sur les mornes environnants sont aperçus plus facilement, et servent à indiquer au voyageur qu'il est dans le voisinage d'une habitation.

A la baie du Milieu nous eûmes le plaisir d'une chasse au homard. A la basse marée le capitaine et plusieurs des passagers visitèrent les pierres restées à sec sur la grève ; armés d'un

bâton, ils l'enfonçaient partout où ils soupçonnaient qu'un homard se tenait caché. L'animal n'est pas patient ; aussi quand il s'en trouvait un sous la pierre, il saisissait le bâton avec ses fortes tenailles et se laissait ainsi transporter au rivage. Dans un peu plus d'une heure les chasseurs revinrent, portant pour trophées une trentaine de homards de tout âge et de toute condition, qui allèrent terminer leur carrière dans une chaudière pleine d'eau chaude. On en trouve beaucoup dans les baies et dans les anses, sur toute l'étendue de la côte du Labrador ; et on en fait un usage assez fréquent dans plusieurs familles, mais on n'en prépare pas pour l'exportation, car il y faudrait passer trop de temps, et le temps du planteur est précieux.

La cargaison de la goêlette se trouva à peu près complétée à la Tabatière, d'où nous partîmes le 31 août, pour voguer directement vers Québec. Les calmes et les brumes nous retardèrent. Pendant deux ou trois jours nous fûmes assaillis par des voliers de chardonnerets, qui restaient à bord toute la journée, faisant la chasse aux mouches ; ils étaient si peu farouches qu'ils se reposaient sur la tête et sur les bras de ceux qui se trouvaient sur leur chemin. Le soir ils s'envolaient à terre pour revenir le lendemain continuer leur voyage.

Le 2 septembre, nous étions par le travers de la pointe de Nataskouan, derrière laquelle nous apercevions le Mont-Joli ; c'est probablement la hauteur que Jacques Cartier désignait sous le nom de Cap de Tiennot, et où il trouva des sauvages qui se préparaient à retourner vers leur pays, sur la côte méridionale du Saint Laurent.

Le 7 septembre, un vent très-fort du sud-ouest nous força de nous réfugier dans la baie de la

Trinité, qui n'est plus sauvage comme elle l'était, lorsque je m'y arrêtai pour la première fois, il y a vingt-deux ans. Nous y trouvâmes plusieurs vaisseaux et parmi eux une goëlette ayant à son bord une quinzaine de pilotes. Les équipages des vaisseaux et les passagers étant descendus à terre pour cueillir des fruits, qui sont très-abondants en ce lieu, quelques jeunes américains, mes compagnons de voyage, revinrent tout enchantés des pilotes canadiens et déclarant qu'ils n'avaient jamais rencontré un corps de marins plus intelligents et plus actifs que ceux qu'ils venaient de voir. Ces jeunes gens connaissaient tous les ports des Etats-Unis, et l'un d'eux pendant sept ans avait parcouru toutes les mers. Trois jours après, je feuilletais un journal anglais contenant une colonne de diatribes contre les pilotes du Saint-Laurent, que l'écrivain insultait parce qu'ils sont nés au Canada.

Vendredi, 10 septembre, nous avions franchi la batture de Manicouagan ; un gentil vent d'est-sud-est emplissait nos voiles—les prophètes nous annonçaient que nous passerions le dimanche suivant à Berthier. Un très-grand nombre de vaisseaux, gros et petits, faisaient la même route que nous, ayant été retenus comme nous par les vents contraires. Vers huit heures du soir, au moment où la marée allait commencer à baisser, nous arrivions au pied du passage de l'Ile Verte. Le temps était fort obscur, nous étions environnés de bâtiments ; mais le vent était bon, et on espérait franchir ce passage, avant qu'il nous quittât. Nous avions trop espéré ; vers dix heures il ne nous restait plus qu'un air d'une faiblesse et d'une inconstance désespérantes, à peine capable de soulever les voiles ; la mer commençait à baisser, et pour comble de mésaventure des bancs

de brume s'étendaient autour de nous. Une éclaircie, vers deux heures du matin, nous permit de reconnaître que les courants nous avaient portés au nord de l'île Rouge, et que nous étions suivis dans notre course par un très-gros navire. Un peu plus tard un piétinement rapide et lourd ébranle le pont : " Vite ! vite ! en garde ; il va passer sur nous."—Ces mots peu rassurants et le bruit inaccoutumé eurent bientôt tiré tous les passagers de leurs lits. En arrivant sur le pont, ils aperçoivent à la lueur des fanaux, une muraille noire et menaçante, qui s'élève à vingt pieds au-dessus du pont de la goëlette ; un instant encore et un craquement aigu et prolongé est suivi de la chute de débris de vergues : les basses manœuvres de l'étranger s'étaient accrochées dans nos haubans et dans nos voiles. Les haches furent mises en jeu pour séparer les deux vaisseaux, et grâce aux efforts des deux équipages ils s'éloignèrent bientôt l'un de l'autre.

Lorsque le jour fut arrivé, le capitaine crut qu'il était prudent de mouiller, jusqu'à ce que l'on pût reconnaître les attérages. A peine avions-nous jeté l'ancre que l'étranger sort de la brume, s'avançant de notre côté ; malgré les avis et les mauvais souhaits qui lui sont adressés, il s'avance toujours et vient mouiller à trois ou quatre arpents au-dessous de nous. Il a souffert dans la rencontre de la nuit, aussi bien que nous : car si nous avons des voiles déchirées et des haubans rompus, il a des vergues brisées et des manœuvres en désordre. Son voisinage est mal vu ; nous sommes mouillés à vingt-deux brasses, le fond est un roc uni, sur lequel l'ancre a peu de prise, et les courants sont très-forts en ce lieu. Vers 10 heures, A. M., une brume épaisse nous replonge dans les ténèbres ; l'obscurité est si profonde

qu'à peine peut-on distinguer un homme, de l'avant à l'arrière de la goëlette. La mer baisse et le courant descend avec une vitesse de cinq à six nœuds ; la chaîne de l'ancre est si violemment tendue, qu'il faut la dérouler toute entière. Malgré cette précaution, l'ancre glisse sur le fond à plusieurs reprises et la goëlette est poussée vers le navire. Elle s'arrête un instant ; puis un son sourd et saccadé, et une vibration pénible dans toutes les parties nous avertissent que l'ancre a dérapé de nouveau, et que nous sommes entraînés par le courant. Le danger de nous jeter sur le vaisseau, que nous sentons à côté de nous sans pouvoir le distinguer, est si imminent que le capitaine se décide à laisser échapper la chaîne. Au bout de cette chaîne l'on attache un cable avec une bouée, qui servira à faire reconnaître le lieu où l'ancre est laissée. Malheureusement le câble se noue et s'embarrasse ; les instants sont précieux ; on ne peut perdre de temps, la hache tranche la difficulté ; chaîne et ancre sont condamnées à rester au fond de l'eau. La prone est envoyée dans le courant, et nous glissons rapidement le long de la muraille noire et haute que nous avons déjà vue de si près, pendant la nuit précédente.

L'ancre et la chaîne sont perdues ; c'est une valeur de quarante louis engloutie dans la rivière ; mais nous sommes, en retour, débarrassés de notre incommode voisin. Lorsque la brume disparaît, nous nous trouvons vis-à-vis de l'embouchure du Saguenay. Le vent s'élève et après deux ou trois bordées, nous mouillons au Pot-à-l'Eau-de-Vie, au moyen de la seule ancre qui nous reste.

Dimanche, le 12 septembre, une grosse chaloupe appartenant à l'hôtellier du Pot-à-l'Eau-de-Vie, partait pour la Rivière-du-Loup portant quel-ques personnes qui allaient entendre la

messe. Plusieurs des voyageurs s'étant décidés à prendre passage sur le steamer que nous apercevions au quai, j'acceptai l'invitation de me joindre à eux. Monsieur le Curé de la Rivière-du-Loup étant absent, occupé à desservir une mission au lac Témiscouata, je dus le remplacer dans les offices de la journée.

Pour la première fois depuis deux mois, j'apprenais quelque chose des affaires étrangères au Labrador. Les derniers journaux me furent fournis par M. Poulliot, Préfet du Comté de Témiscouata, qui avait eu la bonté de m'offrir l'hospitalité dans sa maison ; j'avais peine à comprendre les nouvelles de notre pays, tant il y avait eu de revirements parlementaires pendant sept ou huit semaines. Grâces à Dieu, l'on ne parle pas de politique coloniale sur la côte du Labrador.

Mardi matin le 14 septembre, j'avais l'honneur de me présenter à Votre Grandeur pour lui demander sa bénédiction, et lui communiquer de vive voix quelques détails sur ma mission, pendant laquelle le bon Dieu a daigné me préserver de tout accident personnel.

J'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

avec un profond respect,

de Votre Grandeur,

le très-humble et très-obéissant serviteur,

J. B. A. Ferland, Ptre.

MISSION DE LA BAIE D'HUDSON.

A Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Bytown.

LAC-DES-DEUX-MONTAGNES, 1*er décembre* 1858.

MONSEIGNEUR,

Connaissant votre vif désir d'avoir quelques détails sur notre dernière mission parmi les sauvages de la Baie d'Hudson, je m'empresse de vous en faire le rapport. Puissé-je vous intéresser ! La chose sera difficile, je crois, vu que je reviens sur un terrain déjà épuisé par mes dévanciers, et que ma plume ne vaut pas la leur. N'importe : je m'estimerai assez heureux d'avoir voulu contenter votre cœur de père, en remplissant un devoir.

Le 27 avril, jour fixé pour notre départ, la communauté s'étant assemblée dans votre chapelle intérieure, nous récitâmes ensemble l'itinéraire des clercs, et nous nous mîmes sous la puissante protection de Marie Immaculée, notre aimable mère. Impossible de vous exprimer tout ce que mon cœur ressentait de bonheur et de joie, au moment où les prières de mes frères, montant vers le ciel, demandaient ardemment à Dieu, par Jésus et Marie, le succès de notre mission. Il me semblait alors que les fatigues inséparables d'un long et pénible voyage, comme celui que nous étions sur le point d'entreprendre, allaient complètement disparaître, tellement je comptais sur l'efficacité du secours d'en haut. Je me plais

à reconnaître tout de suite que ce sentiment ne fut pas tout-à-fait imaginaire ; car si nous eûmes bien des peines, le Seigneur et sa bonne Mère surent les alléger par le contre-poids de bien des consolations. Mille remercîments donc à votre Grandeur, et à tous nos pères et frères d'Ottawa, dont les bonnes prières pour nous ont été si pleinement exaucées.

Ayant obtenu notre passage sur les canots de Sir George Simpson, Gouverneur de l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson, pour nous rendre à Mattawan, nous ne voulûmes, par délicatesse, y prendre notre place qu'au Portage du Fort. Le steamboat nous transporta, sans embarras, jusques là. Nous partîmes deux jours avant les canots, pour ne pas nous exposer aux inconvénients d'une arrivée trop tardive. Nous savions, du reste, que nous serions reçus avec la plus aimable hospitalité, par M. Bouvier, Curé de l'endroit.

Malgré toutes nos précautions, il nous arriva un petit contre-temps, ménagé, sans doute, par la Providence, soit pour nous faire expier les douceurs du Portage, soit pour nous préparer à des assauts plus redoutables. Les canots, qui, comme vous le savez, devaient nous prendre à ce village, passèrent pendant la nuit, sans s'arrêter. Jugez quelle fut notre peine, au matin : manquer les canots, c'était manquer la mission. Il nous restait une ressource, c'était de nous rendre en voiture jusqu'à Pembrook où probablement devait s'arrêter la brigade. Comme vous le pensez, nous fîmes diligence. Partis à neuf heures du soir du Portage, nous arrivâmes à Pembrook à 4 h. du matin, grâce à l'activité d'un brave écossais, que nous récompensâmes en conséquence. Mais, oh! douleur, point de canots ; ils avaient

gagné le Fort William. Ici mes craintes augmentaient devant les chances moins probables d'atteindre la brigade. Il nous fallait faire 12 milles sur le lac des Allumettes, et pas de canot. La Providence nous tira d'embarras, en nous envoyant l'excellent M. Burke, qui nous trouva un canot et deux bons irlandais, dont les bras vigoureux nous firent en quelque sorte voler sur l'eau.

Du plus loin que nous aperçûmes Fort William nos yeux cherchaient les canots. Tantôt nous pensions les voir, et tantôt ils semblaient disparaître, jusqu'à ce qu'enfin la terrible réalité vint glacer nos cœurs : ils étaient partis. Ah ! s'il est une circonstance dans la vie, où le cœur du missionnaire éprouve une vive inquiétude, c'est celle où il se voit exposé à manquer sa mission. Quoi ! ne pas revoir ses chers enfants des bois, ne pas leur donner, cette année, les consolations de la religion ; peut-être en est-il de dangereusement malades ; peut-être en est-il de fortement tentés d'abandonner la prière, et qui comptent sur les conseils et les secours de la robe-noire pour être raffermis dans la foi ; oh ! il y a dans ces pensées, qui inondent en émoussant son cœur, quelque chose de triste et d'accablant. Il faut s'être trouvé dans de semblables circonstances, pour comprendre toute la peine que nous ressentions, mon compagnon et moi.

Que faire ? Le poste était désert. Il y avait bien là un canot, mais pas d'hommes, excepté le commis, dont la consigne n'est guère moins triste que celle d'un soldat aux arrêts. Trois heures se passent sans qu'il soit possible de se résoudre à rien. Tout à coup survient un homme qui, nous voyant dans le plus grand embarras, s'offre, par compassion sans doute, à nous conduire jusqu'à

la rencontre des canots, pourvu qu'un autre homme veuille se mettre à la rame avec lui. Cette offre généreuse fit renaître en nos cœurs un rayon d'espérance. La Providence achevera son ouvrage, dîmes-nous intérieurement. En effet, quelques instants après, le frère de cet homme, lui aussi, s'offre à venir avec nous.

Il était 6 heures du soir. N'importe : il n'y a pas de temps à perdre. Le commis nous donne son canot et nous partons, décidés à naviguer toute la nuit. Pas n'est besoin de vous dire, Monseigneur, que nous nous mîmes à la rame avec eux, aussi longtemps que nos forces et notre habileté purent nous le permettre.

Le jour se levait, quand nous arrivâmes au Portage-des-Joachim, tout épuisés de fatigue et tombant de sommeil. Il nous fallut continuer notre route. A quelques milles au-dessus des Joachim, nous rencontrâmes un homme qui voulut se joindre à nous, et nous aider à nous rendre chez M. Ryan, où nous fûmes accueillis avec cette cordialité commune à tous les irlandais sur qui le Protestantisme n'a pas encore déteint. Le charitable M. Ryan et sa pieuse femme nous offrirent d'abord à prendre un peu de nourriture ; mais s'apercevant bien vite que c'était moins la faim que le besoin de sommeil qui épuisait nos forces, ils nous dirent : " Revds. Pères, nous serions heureux de nous entretenir quelques instants avec vous, mais vous n'êtes plus capables de vous tenir debout, il vous faut absolument prendre quelques heures de repos. Vous n'y perdrez rien ; je vous donnerai deux hommes de ma ferme, qui vous aideront à continuer votre route avec plus de rapidité." Aussitôt dit, aussitôt accepté. Nous les priâmes, par précaution, de ne pas nous laisser dormir plus de deux heures. Il n'est pas

nécessaire de vous dire, si nous mîmes longtemps à nous endormir, et si, les deux heures écoulées, nous étions encore dans un profond sommeil. Ce ne fut pas sans compassion qu'au temps désigné l'on vint nous réveiller.

Après un excellent dîner, M. Ryan, faisant ses travaux agricoles, fit embarquer ses deux meilleurs hommes, pour nous conduire jusqu'à Mattawan, et même, sachant que nous aurions un mauvais bout de rivière à franchir, il nous donna un mot d'écrit, afin de prendre sur notre route un autre brave irlandais parfaitement au courant de tous les passages dangereux. Nous eûmes le temps de faire le portage de la roche Capitaine avant la nuit, et comme la rivière n'offrait pas de grandes difficultés sur un assez long parcours, nous continuâmes notre route encore une troisième nuit. Vous vous demandez, sans doute, pourquoi nous pressions ainsi notre marche. En voici la raison.

Ordinairement, le jour même où les canots de Sir George passent à Mattawan, celui de Temiskaming vient à leur rencontre. Or, c'est dans ce canot que doivent s'embarquer les missionnaires pour se rendre à ce dernier poste. L'eussions-nous manqué, nous devions renoncer à notre mission. Heureusement nous arrivâmes cette fois avant le canot. Nous fîmes halte et consacrâmes notre temps à donner les secours de la Religion à quelques familles sauvages et canadiennes des environs. Enfin, notre canot arrivé, nous nous embarquâmes joyeux et bien reposés, ayant déjà complètement oublié les épreuves passées, qui, loin de nous avoir affaiblis, nous avaient rendus plus aguerris pour en affronter de nouvelles. C'est ainsi que l'admirable Providence tire toujours le bien du mal.

Cette navigation, sur un lac de 75 milles de longueur, fut heureuse, sauf un vent violent et un déluge de pluie qui nous retardèrent une demi-journée. Cette tempête se déchaîna contre nous la veille de l'Ascension. Nous n'avions que 20 milles à faire pour arriver au Fort. Je dis aux sauvages : " Mes enfants, je désirerais bien me rendre au poste pour célébrer la grande fête au milieu de vos frères ; y aurait-il le moindre danger à continuer notre route ?—" Père, me répondirent-ils, nous désirons autant que toi ce même bonheur. Le vent est fort, il est vrai, mais nous pouvons lutter contre lui ; nous sommes d'avis de ne point perdre de temps." Cela dit, ils mirent toute leur énergie à braver l'orage. Nous glissions rapidement à travers les vagues, quand tout-à-coup, rivalisant d'efforts contre nous, le vent se lève avec plus de fureur et semble nous crier : " Vous n'irez pas plus loin."

Nous étions en face d'une roche taillée à pic, et portant fièrement sa tête à plus de deux-cents pieds au-dessus du niveau du lac. Tantôt les vagues menaçaient d'inonder notre frêle embarcation, tantôt de nous briser contre les rochers à fleur-d'eau. Nos intrépides rameurs, accoutumés à tout ce fracas du ciel et de l'onde, ne se laissaient point intimider. En quelques coups d'avirons ils mirent à terre, ou nous campâmes le reste de la nuit. Dès le point du jour, nous dîmes la Ste. Messe sous la tente, ne rougissant pas d'avoir à offrir une si pauvre demeure à Celui qui a bien voulu naître pour nous dans une étable, et nous partîmes. A 4 heures P. M., nous touchâmes à Témiskaming, bénissant Jésus et Marie Immaculée de nous avoir arrachés à mille dangers.

Ce soir-là même nous commençâmes les saints exercices de la mission, au milieu des sauvages

qui se trouvaient au poste. Mon compagnon, qui possède mieux la langue que moi, leur donna, pendant trois jours, des instructions appropriées à leurs besoins. La mission d'Abitibi réclamant immédiatement ses soins, il dut s'y rendre, me laissant seul achever l'ouvrage qu'il avait si bien commencé. Je craignis un instant que mon incapacité ne fît tort à la mission. Mais Dieu, qui n'abandonne jamais ceux dont les prières montent vers lui, portées par la divine Mère, me donna une confiance telle que, sans hésiter, je me mis à prêcher, comme si j'eusse parlé la langue sauvage depuis des années. Tous écoutèrent la parole de Dieu, non pas comme certains catholiques, en critiquant le prédicateur, mais en vrais enfants de la Prière : tous se reconcilièrent avec leur Dieu, et eurent le bonheur de s'asseoir au banquet des anges. Les indifférents des années précédentes se montrèrent plus zélés pour se faire instruire ; ils assistèrent assidûment au catéchisme, que j'enseignais quatre heures par jour.

Depuis que l'honorable compagnie, sur la demande de mes devanciers, a supprimé les liqueurs fortes, les sauvages augmentent en nombre et en vertu. Si nous réussissons à les empêcher de s'en procurer d'autre part, ils feront définitivement notre consolation.

La mission achevée, il fallut songer au départ. Au moment où je prenais place dans le canot, en route pour Moose-Factory, les sauvages se rendirent sur le bout du lac et renouvelèrent cette scène touchante des adieux, que Votre Grandeur connaît déjà, et qui brise chaque fois le cœur du missionnaire. Les bruyantes détonations de fusils accompagnèrent nos canots jusqu'à ce qu'ils eussent disparu à l'horizon.

Après six jours de navigation et de campements, nous arrivâmes sains et saufs à Abitibi, où s'était rendu mon compagnon depuis une vingtaine de jours. Vous serez heureux d'apprendre que cette mission est en plein succès. Trois cent cinquante sauvages ont régulièrement assisté aux exercices religieux, et en ont bien profité. Six d'entr'eux, après avoir reçu une instruction suffisante, ont été régénérés dans les eaux saintes du baptême.

Les sauvages d'Abitibi, bien qu'ils mènent une vie très-morale, sont un peu apathiques pour la religion. Les cérémonies du culte seraient, je crois, un puissant moyen de ranimer leur piété. C'est avec regret que le missionnaire se voit obligé d'y renoncer. Que peut-il, en effet, si loin de tout lieu civilisé, ne pouvant porter dans ses missions que le strict nécessaire pour l'exercice du saint ministère ? Il ne peut que prier et inviter les bonnes âmes à prier, afin que Dieu supplée à la pauvreté du culte extérieur, par une foi vive et ardente, capable d'entretenir dans le cœur du sauvage l'amour de notre sainte Religion.

Notre brigade composée de quatre canots, s'accrut à ce poste de quatre autres, ce qui nous donna un personnel d'environ 50 sauvages chargés de nous conduire ; avec un tel nombre, nous pûmes avoir tous les soirs, sous la tente, des exercices religieux, et faire retentir les forêts de chants sacrés.

Ce voyage jusqu'à Moose n'eut rien de particulier, sinon que nous faillîmes être mangés vifs par les moustiques et les mouches noires. Nos ennemis nous obligèrent à guerroyer jour et nuit, ce qui ne contribua pas peu à augmenter nos fatigues. Nous sortîmes enfin victorieux du

combat, non sans avoir perdu beaucoup de sang sur le champ de bataille.

Arrivés à Moose le 22 juin, nous en repartîmes immédiatement pour Albany, notre dernière mission, où les sauvages, nous dit-on, nous attendaient depuis plusieurs jours, dans la plus complète disette de vivres. Les missionnaires ont coutume d'aller à Albany sur la goëlette qui fait le service de Moose. Comme celle-ci n'était pas arrivée, nous n'hésitâmes pas à nous confier à de frêles canots d'écorce, aimant mieux exposer notre vie à la merci des flots, que de laisser souffrir et peut-être mourir quelques-uns de nos chers enfants. Du reste, la pensée que nous avions été jusque là les enfants gâtés de la Providence, nous fit présumer de sa protection spéciale, dans une circonstance où il s'agissait pour nous de sauver la vie à plusieurs familles.

Nous mîmes six jours à franchir le court espace de cent milles, par un mauvais temps, tel que les sauvages n'en avaient jamais vu. Grâces à Dieu nous entrâmes à Albany, le 8 juillet, sans avoir éprouvé le moindre accident. On ne nous avait point trompés, en nous disant que nos sauvages jeûnaient ; nous en eûmes la preuve, en les voyant assemblés sur le rivage pour nous faire la réception d'usage. Ils ressemblaient moins à des êtres vivans qu'à des spectres ambulants, tant leurs yeux étaient éteints, leurs visages pâles et amaigris. A chacun d'eux je disais : "Mon enfant, tu es malade ;" et eux me serraient davantage la main, en disant : "Non, Père, mais nous jeûnons en attendant les secours de la bonne Prière." Voilà les sacrifices que les pauvres sauvages savent s'imposer dans un esprit de foi. Que penser maintenant de tant de catholiques des pays civilisés, qui, n'ayant pas la millième

partie des incommodités de ces gens-là, manquent cependant si souvent d'assister aux offices divins, même d'obligation ! N'est-ce pas une honte d'immoler sa foi à la paresse ou au respect humain ?

Nous fûmes reçus au poste avec la plus grande cordialité. Je profitai de la bienveillance du bourgeois pour le prier de donner un peu de nourriture aux plus nécessiteux d'entre les sauvages. " Je le ferais volontiers, me dit-il, mais il n'y a ni farine, ni biscuits dans le magasin ; je n'ai rien dont je puisse disposer avant l'arrivée de la goêlette." Dans l'impossibilité de les secourir pour le présent, nous commençâmes de suite les exercices de la mission. C'était à qui s'approcherait le premier des sacrements, afin de regagner au plus vite les terres de chasse. De temps en temps nous avions le navrant spectacle d'en voir tomber en pamoison dans la chapelle, tellement la fatigue et la faim les avaient affaiblis. Comment pourrait-il en être autrement ? ils n'avaient pour toute nourriture que des herbes bouillies à l'eau. Quelques-uns nous quittèrent le second jour de la mission. Les autres ayant reçu quelques provisions à l'arrivée de la goêlette suivirent régulièrement tous les exercices, avec une piété édifiante. Dieu soit loué ! Vive Marie ! Malgré leurs misères de toutes sortes, pas un seul de nos chers enfants des bois n'est reparti sans s'être nourri du pain des forts.

Ce n'était pas sans regret, ni sans verser beaucoup de larmes, qu'ils voyaient venir le moment de la séparation. Tous auraient voulu nous garder avec eux, car tous désirent ardemment d'être instruits dans la Sainte Prière. Heureusement presque tous savent lire, et peuvent puiser, dans les quelques livres imprimés à leur usage, de

quoi alimenter leur foi et leur piété. Nous leur ferons un grand bien si nous travaillons à les munir de livres pieux et instructifs. Espérons que la Providence nous aidera à parvenir à cette fin. En attendant, prions et faisons prier pour eux.

F. X. Déléage, Prêtre,
O. M. I.



DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES.

COMPTES DE LA SOCIÉTÉ DE LA PROPAGATION DE LA FOI, POUR LES ANNÉES FINISSANT LE PREMIER DÉCEMRBE 1857 ET 1858.

	1857.			1858.		
	£	s.	d.	£	s.	d.
Maskinongé,	12	0	0	15	0	0
Ste. Ursule,	2	18	4½	4	11	3
St. Didace,						
Rivière-du-Loup,	38	1	6	29	0	0
St. Léon,	21	2	6	19	0	0
St. Paulin,	6	8	9	3	10	0
Yamachiche,	31	14	1	36	14	0
St. Sévère,	5	7	6			
St. Barnabé,	15	5	0			
Pointe du Lac,	11	2	6	11	15	0
St. Etienne,						
Trois-Rivières,	47	4	2½	56	18	7½
Cap de la Magdeleine,	7	16	3			
St. Maurice,	7	0	0	11	0	6
Champlain,	19	12	6	20	12	6
St. Narcisse,	3	8	9			
Batiscan,	10	0	0	7	0	0
Ste. Geneviève,	6	17	10	6	12	6
St. Stanislas,	5	5	0			
Ste. Anne de la Pérade,	33	0	0	30	0	0
St. Prosper,	12	6	0	8	15	5
St. Pierre les Becquets,	8	12	4½	7	8	0
Un don,	12	10	0			
Gentilly,	14	6	3	7	16	9
Bécancourt,	15	17	8	11	1	9
Ste. Gertrude,	3	5	0			
St. Grégoire,	22	0	0	25	0	0
St. Pierre Célestin,						
Nicolet, Séminaire,	2	3	0	1	18	7
	375	5	0½	313	14	10½

	1857.			1858.		
	£	s.	d.	£	s.	d.
Montant de l'autre part,	375	5	0½	313	14	10½
Nicolet, Paroisse,	11	0	0			
Ste. Monique,	7	15	7½	11	4	6
Baie du Febvre,	42	2	6	47	5	6
St. Zéphirin,	2	10	0	2	10	0
St. Thomas de Pierreville,				14	0	0
St. François,	3	0	0	4	0	0
Yamaska,	9	0	0	8	17	6
St. David,	10	0	0			
St. Guillaume,	8	19	0½	11	4	4
Drummondville,	0	5	0			
St. Germain,						
Durham,						
Acton,						
Shipton,						
Kingsey,						
St. Christophe,	2	5	0	2	10	0
St. Norbert,	5	15	0	2	10	0
Stanfold,	10	0	0			
Wotton,						
St. Olivier du Lac Aylmer,						
	487	17	2½	417	16	8½

Le Conseil de Lyon a alloué à l'Evêque des Trois-Rivières, pour les besoins de son diocèse, pendant l'année 1857, la somme de 10,000 francs, et pour l'année 1858 la somme de 9,500 francs ; sur lesquelles sommes cependant, il se réserve un cinquième, dont il disposera, par la suite, selon l'éventualité de ses recettes et des besoins pressants qui exigeront son assistance.

